



Ludo DeWitte Xavier Dupret

Marie-Soleil Frère  
Rosine Lewin

Etienne Minoungou Jean-Philippe Pernauts

Arnaud Zacharie Fanny Heuzé

# POST COLONIALISME



oct. - nov. 2007 236

---

### **Les Cahiers Marxistes**

Référant aux courants marxistes, la revue tend à considérer la société comme totalité ; à privilégier donc une approche multidisciplinaire critique et l'articulation entre théories et pratiques sociales. Les engagements y seront assumés comme clé de scientificité ou comme valeur philosophique et morale. La revue se conçoit comme lien entre chercheurs, citoyens actifs et responsables d'organisations sociales et politiques. Elle procède actuellement plutôt par thème.

---

#### **Abonnement** (5 numéros)

pour la Belgique	30 EUR
pour l'Union européenne	35 EUR
hors Union européenne	40 EUR

au compte **001-1047600-76** des CM  
av. Derache, 94 b. 6, 1050 Bruxelles,  
ou carte VISA/MASTERCARD

Tél/fax : 0032-2-650.49.21.

E-mail : [cmarx@ulb.ac.be](mailto:cmarx@ulb.ac.be)

[www.ulb.ac.be/socio/cmarx](http://www.ulb.ac.be/socio/cmarx)

---

#### **Comité de rédaction**

Mateo Alaluf, Jacques Aron, Claire Billen, Francis Bismans, Albert Carton, Barbara Delcourt, Pascal Delwit, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Rosine Lewin, Jacques Nagels, Nadine Plateau, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

#### **Rédacteurs en chef**

Pierre Gillis & Michel Godard

#### **Secrétariat, mise en page & couverture**

Thomas Perissino

Les *Cahiers Marxistes* sont publiés avec le soutien du GReMSS de l'Institut de Sociologie de l'ULB.

## Sommaire

• <i>Edito</i>		3
• <i>Goodbye Uncle Sam ?</i>	<b>Xavier Dupret</b>	11
• Les dessous des politiques de développement internationales	<b>Arnaud Zacharie</b>	29
• Le rôle de la modernisation dans les rapports entre impérialisme, capitalisme et développement	<b>Jean-Philippe Peemans</b>	47
• La coopération culturelle en Afrique : enfin un vrai débat ?	<b>Etienne Minoungou</b>	73
• Cultures africaines et mondialisation	<b>Marie-Soleil Frère et Fanny Heuzé</b>	81
• Dominer pour servir ? Pierre Ryckmans, la colonisation, l'anti-colonialisme	<b>Rosine Lewin</b>	95
• Impérialisme nouveau, colonialisme ancien, négationnisme renaissant	<b>Ludo De Witte</b>	125
• <i>Lectures</i>		147







## Post-colonialisme Semi-liberté, inégalité, charité

Dans notre récente livraison, *Le défi impérial*<sup>1</sup>, un des pivots de l'analyse était proposé par la contribution de Leo Panitch & Sam Gindin, «*Capitalisme mondial et empire américain*». L'articulation des quatre éléments de leur titre paraissant essentielle, deux ordres de questionnements en ressortaient et nous animent : sur les puissances «sub-impériales», comme l'Union européenne, et sur les périphéries dominées et exploitées. Nous consacrerons à chacun un numéro d'approfondissement. Voici le premier, que nous dédions au Congrès Marx International V qui se tient à Paris du 3 au 7 octobre, sous le titre «*Altermondialisme / Anticapitalisme : pour une cosmopolitique alternative*».

### Semi-liberté

Avec Barbara Delcourt et David Chandler, nous avons déjà examiné le *come-back* de l'impérialisme, non pas dans le discours critique mais comme objectif assumé et proclamé libéral. Encore que la politique de la canonnière conduite à des subordinations brutales, le retour à un statut colonial *stricto sensu* pour les pays dominés et exploités n'est pas à l'ordre du jour : selon les termes de Panitch & Gindin, il s'agit avec les USA, génétiquement, d'un «*empire extensif*» – ainsi la mise sous tutelle, le *state building* imposés ci et là maintiennent-ils une forme politique autonome, si paradoxale et creuse soit-elle (et inefficace au regard des objectifs déclarés).

Analyser et décrire la conjoncture comme néo-colonialiste serait donc réducteur. Nous avons opté pour «*post-colonialisme*», manière de retour-

1. CM 233, août-sept. 2006.

ner le paradoxe, avec un œil sur l'extraordinaire image – voyez la couverture – de ces militaires belges de 1960 qui mirent le feu à la Force publique congolaise avec leur formule «*Indépendance / Après = Avant*». Car il y a bien eu de cela aussi...

Pour caractériser cette conjoncture post-coloniale et synthétiser notre précédent travail, il nous semble d'abord honorable de recourir, faute de mieux, au terme de «*semi-liberté*» : peut-être trop positiviste (comme la bouteille, «à moitié...») ou contradictoire, en attente d'un saut qualitatif conceptuel, mais pouvant revendiquer un glorieux ancêtre, les «*semi-colonies*» comme on disait il y a un siècle dans la II<sup>e</sup> Internationale et encore au début de la III<sup>e</sup>.

## Inégalité

Si nous avons déjà évoqué l'inégalité en droit qu'emportent la doctrine et la pratique impériales libérales, nul ne doutera que l'hégémonie américaine, relayée ou partagée par l'Union européenne et le Japon, est aussi économique : «*le marché*» asphyxie et assure la domination et l'exploitation au quotidien sans recours permanent au bâton (il suffit d'avoir de *stok achter de deur*).

Les trois premières contributions de ce numéro sont celles d'économistes, à commencer par **Xavier Dupret** du Greséa. Son analyse porte sur une des dimensions financières du réseau impérial, la domination américaine passant par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Les interventions de ces appareils, leurs fameuses «*conditionnalités*» néolibérales, ont généralement aggravé les effets de l'échange inégal et la fragilité des industries dépendantes. Tirant les leçons des *crash* financiers (économiques et sociaux) de la fin des années 1990 qui ont affecté les pays engagés sur la voie néolibérale, plusieurs d'entre eux ont fini par ébaucher des regroupements régionaux – en Asie et en Amérique latine – dont on peut espérer qu'ils deviennent «*le bras financier de l'après-libéralisme*». La vue est peut-être un peu trop optimiste – il faudrait encore d'autres bras – mais elle souligne en tout cas la fragilité de l'hégémonie américaine, la possibilité d'y résister.

## Charité

Cette possibilité de déserrer l'étau financier en comptant sur le développement des flux Sud-Sud est également soulignée par **Arnaud Zacharie**, au départ d'une analyse des politiques dites de coopération au développement. Après avoir décortiqué les artifices comptables de l'aide publique au développement (qui dévaluent des chiffres toujours bien infé-

rieurs encore au fameux objectif de 0.7 % du PIB des pays riches, répété depuis quarante ans), il rappelle que le transfert net de richesses va toujours essentiellement du Sud au Nord, même pour les pays les plus pauvres d'Afrique. Les flux Sud-Sud diversifient ce transfert, à l'initiative notamment des grands pays émergents, Inde, Chine et Brésil, mais ne lèvent pas l'hypothèque d'une spécialisation dans les matières premières. Mais les conditionnalités sont différentes ou moindres. La perspective d'une «*nouvelle architecture financière internationale*», le rôle du G.21 à l'OMC sont notés comme encourageants.

## Un développement populaire durable

Avec **Jean-Philippe Peemans**, c'est une tout autre approche qui est proposée, celle d'une critique des doctrines et pratiques du «*développement*» et de «*la modernisation*»<sup>2</sup>. L'auteur nous donne une vue historique fine, étape par étape, sur six décennies de rapports Nord-Sud ou centre-périphérie sous hégémonie américaine, en privilégiant plutôt le concept de «*pôles d'accumulation*» comme caractéristique de la mondialisation capitaliste opérée. L'imbrication des aspects économiques, politiques et idéologiques est analysée tout au long, en particulier dans sa conclusion alternative sur «*un développement populaire durable*», tablant sur les résistances aux logiques impériales et à leurs agents, sur un développement réel auto-centré, local et démocratique.

## Impérialisme culturel

Nous nous réjouissons – du côté de la superstructure – de pouvoir présenter ensuite un texte d'**Etienne Minoungou** qui vise en somme un certain impérialisme culturel et en montre la forme particulière dans lesdites politiques culturelles de développement, spécialement pour ce qui concerne l'Afrique noire francophone où l'auteur est actif. Dans les pays, banlieues et régions où la masse des habitants vit avec un ou deux dollars par jour, le discours charitable nous a déjà appris les carences en hôpitaux, en écoles,... La quasi absence des budgets et politiques culturelles est à l'avenant, forcément, quoique moins montrable. Et la dépendance des artistes à l'égard des donateurs étrangers plus nette encore. La «*coopération*», sur fond d'une telle inégalité est ainsi inéluctablement biaisée : les dames patronnesses choisissent leurs pauvres et tendent à leur inculquer les bonnes manières. Mais il y en a des sympathiques.

2. Ce qui renoue avec le thème de notre dernier numéro, CM 235, *Critiques de la (dé)croissance*, mai-juin 2007.



Dans un registre proche, et sur le même terrain ouest-africain, **Marie-Soleil Frère** et **Fanny Heuzé** examinent l'arrivée des TIC, technologies de l'information et de la communication. La misère des journalistes vaut bien celle des artistes, et ils courent des risques politiques plus directs, même pour leur santé. Si les inégalités devant Internet sont criantes, dans ces pays plus qu'ailleurs, des chances sont à saisir : par et pour les médias, mais aussi par et pour les associations qui portent la revendication démocratique.

## Notre histoire coloniale

Nous revenons enfin sur les rapports Belgique/Congo. En premier, **Rosine Lewin** s'est attachée à la figure d'un haut fonctionnaire colonial et catholique, Pierre Ryckmans (1891-1959). Son activité sur place de 1915 à 1928, puis de 1934 à 1946 comme gouverneur-général, fait de lui un témoin d'époque privilégié et de ses écrits une source surprenante : il voulait « coloniser dans l'honneur »..., et décrit ce que coloniser veut dire avec précision. A lire par quiconque veut comprendre ce qui est à la base de l'anti-colonialisme. A conserver, comme on pourrait conserver Tervuren en musée du colonialisme, rien qu'en doublant les notices d'un commentaire idoine.

Le dernier mot revient provisoirement à **Ludo De Witte**. « *Impérialisme nouveau, colonialisme ancien, négationnisme renaissant* », selon les termes du titre de sa contribution, voilà résumée son analyse des travaux des commissions parlementaires Rwanda et Lumumba de 1997 et 2001. Les bénéfiques n'en sont pas négligés, mais les carences sont considérables, ce qui explique que les progrès aient été assez momentanés. Le retour du capital international au Congo, sous pilotage américain et avec des Belges pour porter les serviettes, ne peut qu'appeler à un nouvel anti-colonialisme, et à soutenir les luttes des populations pour reprendre l'Etat en mains et récupérer les richesses nationales.

**Michel Godard**

## Bibliographie des CM (depuis 1990) en rapport avec le colonialisme et ses suites

### CM 175 - L'Afrique noire asphyxiée

- Langues africaines, cultures et développement Claire Grégoire
- La crise agraire en Afrique sub-saharienne Jean-Philippe Peemans
- Les politiques sanitaires africaines :  
l'Etat absent, et incontournable Wim Van Lerberghe
- Arusha : une charte africaine  
de la participation populaire au développement Pierre Galand
- Le Zaïre de l'an 2000 Benoît Verhaegen
- Belgique-Zaïre : le grand affrontement - suite ?  
(complété d'un entretien avec JCW) Gauthier de Villers  
Jean-Claude Willame
- Afrique australe : quelle signification ? Paulette Pierson-Mathy
- Vers la décolonisation de l'Afrique du Sud Hélène Passtoors
- La petite économie marchande dans les villes africaines Gauthier de Villers
- Dos au mur : Est-Ouest, une rencontre difficile Pierre Galand

### CM 179 - Moyen-Orient : éclatement, pauvreté et humiliation

- La guerre froide et le Tiers-monde :  
le bon vieux temps ? Immanuel Wallerstein

### CM 185 - Démocratie insurrection permanente 1

- «Xénophobie démocratique» Mateo Alaluf

### CM 186 - Démocratie insurrection permanente 2

- Démocratie, modernisation, et enjeux d'un  
développement soutenable Jean-Philippe Peemans
- Le FMI, un agent de l'internationalisation  
et non du développement Frédéric Lapeyre

### CM 196 - Y a-t-il un économiste (socialiste) dans l'avion ?

- Du travail pour tous, partout dans le monde Gérard De Bernis
- Mondialisation et développement durable :  
'meilleur des mondes capitalistes'  
ou 'projet socialiste' Jean-Philippe Peemans
- Recherche marché à réguler... désespérément ? Madeleine Crabbe

- Bretton Woods : cinquante ans, ça suffit ! François Gobbe
- Institutions financières internationales :  
quelles alternatives ? François Gobbe

### CM 199 - Notes d'Amérique latine

- Quelques recompositions majeures  
en Amérique latine Bérangère Marquès-Pereira
- L'économie informelle :  
une ultime chance de développement ? Bruno Lautier
- Les mouvements sociaux en Amérique latine François Houtart
- L'hégémonie bourgeoise,  
renforcée par l'épreuve électorale brésilienne Jacob Gorender
- Vivre le syndicalisme brésilien au féminin :  
une expérience collective, un espoir personnel Paola Cappelin
- Les élections du 21 août au Mexique :  
l'espoir en miettes Henri Rajchenberg
- Démocratie, répartition du revenu et ajustement :  
une analyse comparative Brésil/Mexique Jaime Marques-Pereira
- Cuba : une voie révolutionnaire vers le capitalisme ? Alain Daems
- Nicaragua-Salvador :  
de la révolution au féodo-libéralisme Stéphane Rillaerts

### CM 203 - Néolibéralismes

- Eloge de la remise jubilaire des dettes Nicolas Bardos-Feltronyi

### CM 208 - L'Afrique nouvelle est-elle arrivée ?

- De Lumumba à Mobutu -  
nouvelles clartés sur la crise congolaise Ludo De Witte
- L'exercice de la citoyenneté dans un contexte colonial :  
le cas des deux Congos jusqu'en 1957 Pierre-Yves Lambert
- Tempête en Afrique centrale Filip Tambwe
- L'Afrique face à la communauté internationale Pierre Galand
- Les balbutiements du nouveau régime congolais  
*interview de Gauthier de Villers et Jean Omasombo Tshonda*
- Ruineux foccartisme Fr.-Xavier Verschaeve
- Congo : de la dette aux trésors détournés *interview d'Eric David*
- Mozambique : quel après-guerre? *interview d'Eric Callier*
- La paix et la reconstruction de l'Angola,  
otages de la direction militariste de l'Unita Paulette Pierson-Mathy



- De la précarité à la micro-entreprise :  
logiques économiques ou sociales  
des femmes africaines Héléne Ryckmans
- A propos du nouveau rôle du FMI,  
de la dénonciation éthique au besoin politique René De Schutter

### CM 209 - Chiapas, dialogue pour la dignité

- Le soulèvement du Chiapas et la lutte mondiale  
pour des valeurs d'usage anti-capitalistes Andres Barreda

### CM 215 - Casino planétaire 1

- La mondialisation des marchés financiers et  
celle des marchés financiers asiatiques Jacques Nagels
- De Bangkok à Brasilia - anatomie d'une crise financière Francis Bismans
- Note sur la crise russe et ses effets Lahsen Abdelmalki
- La miniaturisation de l'endettement  
des pays pauvres passe par les femmes Hedwige Peemans-Poulet

### CM 219 - Casino planétaire 2 - résister

- Dollarisation et monnaies régionales -  
quel rôle monétaire pour le FMI ? Suzanne de Brunhoff
- Les pratiques populaires de développement Jean-Philippe Peemans

### CM 230 - Savoirs et Capital (1) : l'Université

- L'accumulation primitive du capital au Vietnam  
à partir du Doï Moï Jacques Nagels

### CM 233 - Le défi impérial

- L'impérialisme libéral : un projet d'avenir ? Barbara Delcourt
- Comment le *state building* affaiblit les Etats David Chandler
- L'ambivalence du renouveau du *jus gentium* Slim Laghmani
- Colonialisme, impérialisme... *Good-bye Lenin* ? Michel Godard
- Capitalisme mondial et empire américain Leo Panitch et Sam Gindin
- Impérialisme, choc des civilisations, universalisme Jean Vogel
- Le Congo-Kinshasa dans l'évolution  
des formes d'intervention *interview* de Gauthier de Villers
- *King Leopold II* -  
itinéraire d'un spectacle chahuté Jean-Michel d'Hoop
- Le discours colonial ambigu  
des esthètes progressistes belges au XIX<sup>e</sup> siècle Paul Aron
- La crise congolaise dans le POB Maxime Steinberg

Xavier Dupret, Henri Houben, Erik Rydberg

# Capital contre travail



## L'offensive sur les salaires

L'autre économie



Couleur livres

## Goodbye, uncle Sam ?

Xavier Dupret\*

*«Avançons avec une grande prudence  
mais le regard illuminé  
par la clarté des horizons possibles»*

Miquel Martí i Pol (poète catalan et  
résistant antifranquiste, 1929-2003)

1993. *Exit* l'URSS et le rêve d'un modèle de développement alternatif. Les peuples (de préférence pauvres) marchent à pas forcés vers le néolibéralisme depuis que les plans d'ajustement structurels font rage au Sud. On s'achemine vers une dévaluation de 50 % du franc CFA ouest-africain. Le libéralisme semble incontournable. La première guerre du Golfe a, d'ailleurs, démontré à l'envi que la nouvelle architecture des relations internationales tourne comme une toupie autour des *desiderata* de Washington. L'OMC est en gestation. Nul doute, la libéralisation du commerce mondial aura lieu. Les maîtres de l'époque en ont décidé. Suite à l'adoption du traité de Maastricht, le grand marché unique européen est entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Le *Mercosur*, «marché commun» des pays du cône Sud, voit le jour. L'ALENA crée une zone de libre-échange entre le Canada, les USA et le Mexique le 31 décembre de cette année. Accumulation capitaliste à grande échelle. C'est la fin de l'histoire. *Dixit* Francis Fukuyama.

\* Chercheur au GRESEA - Groupe de recherches pour une stratégie économique alternative - [www.gresea.be](http://www.gresea.be)



2007. Début d'une autre histoire ? Rafael Correa, président de l'Equateur, a déclaré que son pays, après l'Argentine et le Brésil, avait fini de rembourser ses dettes envers le Fonds monétaire international et qu'il ne voulait plus obtenir de crédit de cette institution. Cette réorientation majeure correspond clairement à un mouvement de ras-le-bol généralisé dans la région à l'égard des *diktats* du FMI et de la Banque mondiale. Vous avez dit contestation ? Le sommet de l'OMC de Cancùn, en 2003, a été marqué par une alliance de nations du Tiers-monde contre les projets de libéralisation des services. Depuis 2006, les banques centrales de huit pays asiatiques (Japon, Singapour, Indonésie, Chine, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Corée du Sud) ont décidé de mettre en commun une partie de leurs impressionnantes réserves. Ce qui pourrait augurer d'un retournement des cartes en défaveur du FMI et de la Banque mondiale dans la région.

Le contraste saisissant entre les deux tableaux vaut ce que valent les anecdotes. C'est-à-dire bien peu de choses en fin de compte. Si, du moins, on ne prolonge pas l'exercice par une tentative de clarification. Dans un premier temps – revenant sur le thème du n°233 des *CM*, le défi impérial – nous nous attacherons à caractériser les résistances à l'impérialisme *yankee* telles qu'elles se manifestent au Sud. Passé ce moment d'exposition, nous concentrerons le propos sur la place des Etats-Unis dans les relations internationales, spécialement celles des périphéries. Cette partie de l'exposé permettra de repérer quelques unes des incertitudes minant de l'intérieur l'hégémonie américaine. Son prolongement logique consistera en un essai de repérage des contradictions à l'intérieur du système des relations internationales. Cette présentation permettra de lever un voile sur les possibilités d'alternatives contenues comme en négatif à l'intérieur des rapports de force internationaux. Notons, afin de sérier le propos, que les faits exposés et les raisonnements développés sont avant tout basés sur l'observation du fonctionnement de l'économie internationale. D'un point de vue tiers-mondiste d'ailleurs. Point de vue que l'on peut, entre autres, retrouver dans les productions antérieures du GRESEA relatives à ce thème et qui ont permis la rédaction de cet article<sup>1</sup>.

Située sur le plan idéologique, la présente analyse l'est aussi d'un point de vue théorique. Elle part du principe que «*la tendance à créer un mar-*

1. Les productions auxquelles il a été fait référence sont «*Actualité de l'impérialisme*» (Xavier DUPRET, novembre 2006, [http://www.gresea.be/EDP06XDImperialisme\\_FINAL\\_nov06.html](http://www.gresea.be/EDP06XDImperialisme_FINAL_nov06.html)) ; «*Panique au FMI : les clients remboursent*» (juillet 2006, [http://www.gresea.be/XD\\_fmi\\_juil2006.html](http://www.gresea.be/XD_fmi_juil2006.html)) ainsi que le *Newsflash* 26 du 19 avril 2007 intitulé «*Banque du sud : l'après néo-libéralisme aurait-il commencé ?*».

*ché mondial est incluse dans le concept même de capital, toute limitation y apparaît comme un obstacle à franchir. En premier lieu, il s'agit de soumettre chaque moment de la production elle-même à l'échange et de supprimer la production de valeurs d'usage qui n'entrent pas dans l'échange proprement dit*<sup>2</sup>. Tant qu'à identifier un fonctionnement, autant que ce soit celui-là. Car il apparaît clairement en phase avec certaines volontés de puissance. Qu'on en juge plutôt !

## L'impérialisme, hier et aujourd'hui

Impérialisme ? On aurait pu croire la notion réservée à quelques militants tiers-mondistes plus ou moins barbus. Les *Cahiers Marxistes*, en leur numéro 233, avaient mis en exergue l'existence de libéraux impérialistes s'assumant allègrement. Nouveauté ? Non, car l'impérialisme (sous des formes moins *soft* d'ailleurs) a déjà été explicitement théorisé par des auteurs qui n'étaient pas tous adeptes de la révolution sociale et amis des exploités.

Ainsi, le libéral Alexis de Tocqueville qui préconisait ceci : *«J'ai souvent entendu des hommes que je respecte, mais que je n'approuve pas, trouver mauvais qu'on brûlât les moissons, qu'on vidât les silos et enfin qu'on s'emparât des hommes sans armes, des femmes et des enfants. Ce sont là, suivant moi, des nécessités fâcheuses, mais auxquelles tout peuple qui voudra faire la guerre aux Arabes sera obligé de se soumettre*»<sup>3</sup>. Tocqueville évoquait, à travers ces lignes, la colonisation de l'Algérie. On se croirait en Irak aujourd'hui. Rapprochement rapide, nous le concédons.

Bien avant, Machiavel avait conseillé ceci au prince florentin : *«Le meilleur moyen qui se présente ensuite est d'établir des colonies dans un ou deux endroits qui soient comme les clefs du pays : sans cela, on est obligé d'y entretenir un grand nombre de gens d'armes et d'infanterie. L'établissement des colonies est peu dispendieux pour le prince ; il peut, sans frais ou du moins presque sans dépense, les envoyer et les entretenir ; il ne blesse que ceux auxquels il enlève leurs champs et leurs maisons pour les donner aux nouveaux habitants. Or les hommes ainsi offensés n'étant qu'une très faible partie de la population, et demeurant dispersés et pauvres, ne peuvent jamais devenir nuisibles ; tandis que*

2. Karl MARX, 1857-1858, *Principes d'une critique de l'Économie Politique*, p. 258, in *Œuvres*, Tome II, La Pléiade, Gallimard, Paris.

3. Alexis de TOCQUEVILLE, «Travail sur l'Algérie», 1841, in *Œuvres complètes*, La Pléiade, Gallimard, Paris, 1991, pp. 704 et 705.



*tous ceux que sa rigueur n'a pas atteints demeurent tranquilles par cette seule raison ; ils n'osent d'ailleurs se mal conduire, dans la crainte qu'il ne leur arrive aussi d'être dépouillés. En un mot, ces colonies, si peu coûteuses, sont plus fidèles et moins à charge aux sujets ; et, comme je l'ai dit précédemment, ceux qui en souffrent étant pauvres et dispersés, sont incapables de nuire»<sup>4</sup>.*

## **Echange inégal, impérialisme et division du travail**

Les puissants de ce monde connaissent leurs classiques. Surtout quand il est question de commerce international. Ce n'est ni récent ni ancien. C'est pour ainsi dire de toujours.

La colonisation par exemple. Les biens coloniaux ont favorisé l'apparition de nouvelles branches industrielles. C'est, par exemple, le cas du coton. A partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le coton se prêtant mieux que les textiles européens (laine et lin) à un travail mécanique, son introduction en Europe a permis par à-coups et en aval le développement des houillères (le charbon étant la seule source d'énergie à l'époque permettant la mise en œuvre des métiers à tisser mécaniques), des chemins de fer et des industries métallurgiques (capitales dans la fabrication des machines à vapeur) puis des mines de fer et ainsi de suite. Ce développement prodigieux a cependant nécessité que des zones entières du monde se spécialisent dans la production du coton. Au passage, ces régions ont été réduites au statut de colonies. Certaines de ces spécialisations perdurent (pétrole, minerais non ferreux en RDC,...)<sup>5</sup>.

Intéressantes, les matières premières des colonies l'étaient aussi du point de vue de leur prix de revient. Le travail forcé (et donc presque gratuit) dans les colonies permettait de soutenir la formation du capital dans les métropoles. Une réserve à profits, voilà la fonction économique assignée à la Périphérie par le Centre. La colonisation aura, au total, représenté l'intégration à marche forcée de formations sociales précapitalistes à l'intérieur des marchés nationaux capitalistes des métropoles.

Après la deuxième guerre mondiale, les temps du néocolonialisme, de l'échange inégal et de la dégradation des termes de l'échange pouvaient

4. MACHIAVEL (Niccolo Machiavelli), *Le Prince* (1513-1532), traduction et réédition Mille et une nuits, Paris, 1999, p. 52.

5. Cette thèse s'inspire fortement des travaux d'Alain Bihr et notamment une communication donnée dans le cadre du Congrès Marx International IV (Alain BIHR, *Pour en finir avec le concept d'impérialisme*, 28 septembre - 2 octobre 2004, Paris).



advenir. La dégradation des termes de l'échange est une thèse qui a été mise en évidence par un économiste argentin, Raul Prebisch<sup>6</sup>. Alors qu'il était président de la Banque centrale d'Argentine, dans les années 1930, Prebisch avait noté que, durant la grande crise mondiale, les prix des produits primaires (comme les produits agricoles) avaient baissé beaucoup plus que les prix des produits manufacturés.

Rappelons, pour clarifier les notions, le mécanisme explicatif mis en jeu par les thèses de Prebisch. Même s'il existe un avantage comparatif de départ dans la production de certaines matières premières, la tendance, toutes choses égales par ailleurs, au cours du XX<sup>e</sup> siècle à la baisse des prix des exportations des produits agricoles, due à une faible élasticité-revenu de la demande de biens agricoles, implique que les pays en développement auront un taux de croissance plus faible.

Si l'on rapporte le prix des exportations aux prix des importations, on constate que ces dernières ont pesé de plus en plus lourd dans les balances de paiements des anciennes colonies alors que le prix des exportations avait tendance à se déprécier. Pour pallier ce déséquilibre, certains pays du Tiers-monde constitueront,  *nolens volens*, le terrain d'une industrialisation dépendante procédant de la délocalisation vers le Sud de branches industrielles dont la profitabilité était menacée par le coût du facteur travail au Nord.

Lorsque les modèles fordistes et keynésiens sont entrés en crise chez nous, cette refonte de la division internationale du travail s'est amplifiée. Au Nord, les processus de production sont devenus de plus en plus capitalistiques tandis que dans le Tiers-monde, une armée de réserve a vu ses effectifs surabonder car «*la productivité (y) augmente plus vite que les salaires de 50 %*»<sup>7</sup>. Les ressorts de l'accumulation capitaliste en sont sortis raffermiss. L'Université nationale du Mexique estimait qu'en vingt ans, le Sud avait ainsi fourni au Nord plus de cinq trillions de dollars<sup>8</sup>. Réserve à profits, rien n'a changé !

6. Raul Prebisch (1901-1986) fut un des animateurs de la CEPAL. La CEPALC ou Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (En espagnol : *Cepal, Comisión Económica para América Latina*) est un organisme de l'ONU fondé en 1948. La CEPAL publie des statistiques sur la situation économique et la pauvreté en Amérique latine. Son siège se trouve à Santiago de Chile. Référence internet : <http://www.eclac.cl>.

7. François HOUTART, *Dé légitimer le capitalisme - Reconstruire l'espérance*, Ed. Colophon, Bruxelles, 2005, p. 22.

8. François HOUTART, *ibidem*, p. 24.

Ce qui a changé, c'est l'échelle de l'accumulation capitaliste. Cette évolution des relations économiques entre le Tiers-monde et nous est bien mise en évidence par l'économiste égyptien Samir Amin. *«Jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les monopoles ou les oligopoles étaient essentiellement nationaux, en ce sens qu'ils étaient positionnés sur un marché national (même si le pillage avait également lieu à l'étranger). Le degré de concentration dans l'économie est actuellement à ce point élevé qu'une société transnationale ou un oligopole qui souhaite rejoindre le peloton de tête doit avoir un accès immédiat à un marché global. Une entreprise dominante n'avait besoin, il y a cinquante ans, que d'environ 100 millions de clients potentiels. Aujourd'hui, il lui en faut 600 millions. Telle est la base de l'impérialisme collectif»*<sup>9</sup>. Ce qui fait la spécificité de l'impérialisme contemporain, c'est donc le caractère collectif et cette configuration de rapports de non-concurrence entre les puissances du centre. Leurs intérêts convergent à mesure que progressent les réseaux mondiaux de facteurs et procès de production, signe de ce que la concentration du capital tend à déborder les frontières nationales. Alors, l'Empire versus l'impérialisme ? Pas si vite. C'est que la mondialisation actuelle doit évidemment beaucoup à l'influence étatsunienne.

Comme en témoignent ces propos de Bertrand Badie, professeur à l'IEP de Paris, *«Il y a une loi mécanique qui conduit l'acteur le plus puissant à utiliser ses ressources à des fins hégémoniques. Incontestablement, l'analyse stratégique menée, non seulement par les néoconservateurs, mais par l'ensemble de la classe politique américaine depuis 1990, a conduit à afficher une volonté d'hégémonie et à la mettre au service d'un certain nombre de valeurs et de projets politiques»*.

Le même Badie fait cependant observer quelques lignes plus tard : *«On peut (...) se demander si l'idée même d'unipolarité est réalisable, et si, d'une époque de stabilité hégémonique, nous ne glissons pas aujourd'hui vers le contraire, c'est-à-dire une nouvelle époque qui serait celle de l'instabilité hégémonique»*<sup>10</sup>.

## Une hégémonie fragile ?

Il y aurait donc comme une contradiction au cœur du processus actuel de mondialisation néolibérale. Et pour reprendre les termes du paradigme introduit par Alain Bihl, cela aurait forcément à voir avec la division internationale du travail. En mettant en œuvre un processus d'industria-

9. Samir AMIN, «Nous pouvons vaincre l'économie libérale», référencé sur le site du GRESEA - [www.gresea.be](http://www.gresea.be).

10. Bertrand BADIE, forum du journal *Le Monde*, 19/01/07.



lisation, certes dépendant, les nations du Sud ont, ces dernières années, marqué des points sur le plan économique.

Cette réalité incite Badie à jouer les Cassandres : «*Les Etats-Unis souffrent de plusieurs déséquilibres, mais d'abord d'une position hégémonique qui est trop exclusivement dépendante de leur supériorité militaire. Les empires sont fragiles lorsqu'ils ne reposent que sur une seule ressource sûre. Or, aujourd'hui, seule la ressource militaire permet de les distinguer nettement des autres. Sur le plan commercial, ils sont menacés par l'Union européenne, dont le volume des exportations extra-communautaires dépasse celui des exportations américaines. Sur le plan économique et financier, ils sont soumis aux règles dures d'une interdépendance qui, évidemment, limite leur souveraineté, y compris en direction de l'Asie, et en particulier de la Chine (...) Colosse aux pieds uniquement bottés, les Etats-Unis souffrent d'un leadership déséquilibré qui non seulement leur coûte très cher, mais les met de plus en plus en contradiction avec les rigueurs d'une économie mondialisée. Tout empire périra (...)*»<sup>11</sup>.

Résumons-nous : ainsi, les Etats-Unis sont à la fois au cœur de la mondialisation et en même temps en subissent les «dommages collatéraux». Ce décodage (en l'occurrence, dialectique) de l'influence des réalités structurant les relations économiques internationales sur le tissu social US peut s'illustrer au moyen des données suivantes.

Si l'on compare les évolutions du PIB réel par habitant de l'Europe et du Japon à celui des Etats-Unis de 1950 à 1998<sup>12</sup>, on voit tout de suite à qui la mondialisation a profité. En 1950, le PIB par habitant du Japon pesait 20 % de celui des Etats-Unis et les Européens étaient, à l'aune de cet indicateur, deux fois moins riches que les Américains. Les Etats-Unis, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, n'ont cessé de perdre du terrain par rapport à l'Europe et au Japon. Le processus de rattrapage culmine en Europe à 68.3 % du PIB par tête américain en 1980. C'est notre meilleur score. Les Japonais feront mieux puisque c'est en 1990 qu'ils atteignent le sommet du processus de rattrapage, en arrivant à un PIB réel *per capita* équivalant à 80.9 % de celui qui existait aux USA à l'époque. Après 1990, fait notable : les PIB par habitant japonais et européen baissent par comparaison avec celui des Etats-Unis. Ainsi, en 1990, ce PIB européen valait encore 68.3 % de celui des États-Unis. En 1990, le même exercice de comparaison démontrait que le PIB par habitant en Europe avait chuté à 65.1 % par rapport aux Etats-Unis. Le Japon qui a

11. *Ibidem*.

12. Angus MADDISON, *L'économie mondiale - Une perspective millénaire*, OCDE, 2001.



connu un processus récessif au cours des années 90 a connu une baisse en points de pourcentage plus importante, accusant un passage de 80.9 % en 1990 à 74.7 % en 1998.

Alors, les Américains, heureux bénéficiaires de la mondialisation ? C'est un point de vue (de classe). Ainsi, si l'on se réfère à une étude du professeur Edward Wolff<sup>13</sup> de l'Université de New York, on voit clairement que les inégalités aux Etats-Unis commencent à atteindre un niveau record. La part du patrimoine américain détenu par le pourcent le plus riche de la population était en 1972 de 31.6 %. En l'espace d'une génération, on assiste à un accroissement des inégalités au pays de l'oncle Sam : ainsi, en 2001, le même pourcent des Américains les plus fortunés possédait 36.8 % du patrimoine national. Pour l'essentiel, le patrimoine de ces quelques deux millions d'individus est composé de titres financiers. Cette rémunération à la hausse du facteur capital entraîne mécaniquement une évolution à la baisse du côté des salaires.

D'après une enquête menée en 2006 par l'US Bureau of Labor Statistics et reprise dans l'édition de juillet-août 2007 de la revue *Foreign Affairs*<sup>14</sup>, on peut voir qu'entre 2000 et 2005, l'économie américaine est sortie gagnante de la libéralisation du commerce international et de la mondialisation avec un gain moyen annuel de 2 475 \$ par habitant. Ombre au tableau : les salaires moyens de 96.6 % des travailleurs américains ont chuté durant cette même période. Même les diplômés universitaires du second cycle (*college degree* équivalent à notre maîtrise) voient leurs gains chuter de près de 3 %. Les travailleurs n'ayant pas atteint le niveau de nos humanités supérieures (*high school dropout*), soit 10 % de la population active américaine, connaissent la baisse la plus importante (environ -5 % en 5 ans). Ceux qui s'en sortent ? 3.4 % de la main d'œuvre. Qui sont, pour l'essentiel, titulaires de diplômes représentant le *nec plus ultra* du système éducatif américain (doctorats, juristes, docteurs en médecine ou MBA).

Le rapport avec la division internationale du travail ? Les Américains ont sacrifié leurs industries. Comme en témoignent les chiffres suivants. D'après une enquête émanant de l'US Bureau of economic Analysis (2004), la part de l'industrie manufacturière américaine dans la valeur ajoutée industrielle nationale a chuté dramatiquement, passant de

13. Edward WOLFF, «Recent trends in wealth ownership», Jerome Levy Economic Institute, *Working paper*, n°300, avril 2001.

14. Kenneth F. SCHEEVE et Matthew J. SLAUGHTER, «A new deal for globalization» in *Foreign Affairs*, juillet-août 2007, p. 37.

88.3 % en 1973 à 50.3 % en 2004. Les importations en provenance du monde développé (Europe, Canada et Japon) ont fortement augmenté. Elles équivalaient à 9.5 % de la valeur ajoutée manufacturière en 1973 contre 22.3 % en 2004. Impressionnant ? Que dire alors de l'explosion des importations en provenance du Tiers-monde ? En 1973, elles ne représentaient que 2.2 % de la valeur ajoutée manufacturière. Aujourd'hui, elles ont dépassé le poids des importations du monde développé en atteignant 27.4 % du PIB industriel américain. Comme Prebisch l'avait noté en son temps, ce sont les industries qui permettent à une économie de produire de la valeur ajoutée. Et évidemment, si le rapport de forces entre le travail et le capital le permet, de procéder à sa redistribution. Donc, *a contrario*, s'ouvrir au monde quitte à mettre en péril son tissu industriel en vertu de la règle (toute relative et donc fort discutable) de la maximisation du profit n'est évidemment pas sans conséquences sur la répartition des richesses au sein de la Nation.

Le lien entre l'impérialisme et cette nouvelle division du travail ? L'impérialisme, c'est étymologiquement le «*projet politique de construire un ordre impérial, soit explicite, par la conquête, et donc l'usage de la force, soit implicite, par la mise en place de relais, c'est-à-dire souvent de gouvernements clients, voire fantoches, qui ont abandonné une part substantielle de leur souveraineté entre les mains de la puissance impériale*»<sup>15</sup>. Appréhendé sous l'angle socio-économique, ce projet implique de maintenir un échange inégal entre le Tiers-monde et les classes dirigeantes du Nord (pas les *high school dropouts* d'Amérique et d'ailleurs). Selon Samir Amin, «*il y a échange inégal dans le système capitaliste mondial lorsque l'écart entre les rémunérations du travail est supérieur à celui qui caractérise les productivités*»<sup>16</sup>. Poursuivons le raisonnement. Les salaires dans le Tiers-monde sont faibles par rapport à la productivité car, outre une partie des biens et de la nourriture issus de la production domestique, «*les marchandises consommées par les travailleurs sont des marchandises internationales dont le prix est réduit en raison du progrès technique dans les pays du Centre. Les pays périphériques ont une économie extravertie (XD : c'est-à-dire centrée sur leurs exportations). L'accumulation au centre a besoin de l'exploitation de la périphérie*»<sup>17</sup>.

15. Bertrand BADIE, *op. cit.*

16. Samir AMIN, *L'échange inégal et la loi de la valeur - La fin d'un débat*, Anthropos, Paris, 1973, p. 124.

17. J-M. ALBERTINI et A. SILEM, *Comprendre les théories économiques*, Tome 2, Petit guide des grands courants, Editions du Seuil, Point Economie, Paris, 1983, p. 142.



Les lignes que nous venons de citer sont vieilles de plusieurs décennies. Avec le recul, on se dit que décidément, elles n'ont pas pris une ride. Par exemple, l'extraction renforcée de la valeur au sein des formations sociales périphériques va de pair avec la libéralisation du commerce (merci, l'OMC) de denrées alimentaires<sup>18</sup> mettant en concurrence les agriculteurs locaux avec des multinationales de l'*agrobusiness*. David contre Goliath. Cela étant dit, en faisant baisser le prix des denrées alimentaires, il en résulte fort logiquement une pression à la baisse sur le coût de la reproduction du facteur travail sur place et un exode rural (faute de débouchés pour les productions vivrières locales) sans garantie de trouver un emploi dans les villes, ce qui amène Samir Amin à évoquer la menace d'un «*génocide, une catastrophe d'une ampleur telle qu'elle fera plus de victimes que le bilan cumulé de toutes les guerres et catastrophes naturelles que l'histoire a connues*»<sup>19</sup>.

### Au Nord, ça commence à coincer

Maximisation des profits des entreprises transnationales, misère des campagnes au Sud et sous-prolétarisation d'une partie de la main-d'œuvre chez nous ? La boucle serait-elle bouclée ? Evidemment, non. Car, répétons-nous, le processus de mondialisation en cours doit s'interpréter de manière dialectique. Car c'est précisément parce qu'il fonctionne (trop) bien qu'il alimente organiquement les forces d'opposition à son développement spontanément inégalitaire. Quelles sont-elles ?

A titre de hors-d'œuvre, commençons par le Nord. Et pourquoi pas par les Etats-Unis. Longue et éclairante citation *made in USA*. Une des contributions proposées par le *Foreign Affairs*<sup>20</sup> s'inquiète de la montée du protectionnisme aux Etats-Unis et s'interroge sur les racines de ce sentiment au sein du public. Tentative de réponse par les auteurs : «*La politique (policy) devient plus protectionniste parce que l'opinion publique le devient également et cette même opinion publique devient plus protectionniste parce que les revenus stagnent ou baissent. L'intégration à l'économie mondiale a fortement stimulé la productivité et la création de richesses aux Etats-Unis et dans de nombreux pays. Mais au sein même de beaucoup*

18. La dénonciation de cette situation constitue le cœur de la campagne du CNCD relative à la souveraineté alimentaire. Le Gresea s'est beaucoup investi dans cette campagne. Pour plus d'informations, voir les sites du GRESEA ([www.gresea.be](http://www.gresea.be)) et du CNCD ([www.cncd.be/pages/index.cfm](http://www.cncd.be/pages/index.cfm)).

19. Samir AMIN, *op. cit.*

20. Kenneth F. SCHEVE et Matthew J. SLAUGHTER, *op.cit.*, in *Foreign Affairs*, juillet-août 2007, p. 38.



*de nations, et certainement aux Etats-Unis, les bénéficiaires de cette intégration ont été distribués de manière inégale et ce fait est de plus en plus souligné par les observateurs. Les individus se demandent 'est-ce que la globalisation est bonne pour moi ?' et dans un nombre croissant de cas, ils en arrivent à la conclusion que ce n'est pas le cas (...) Des recherches (...) ont prouvé que les opinions exprimées au sujet du commerce, de l'investissement direct étranger et de l'immigration sont étroitement corrélées au niveau de qualification des personnes interrogées (...) Les travailleurs n'ayant atteint que le niveau du secondaire supérieur (high school education) sont presque deux fois plus nombreux que les universitaires à apporter leur soutien à des politiques protectionnistes. Cette division au sein de l'opinion publique américaine selon les niveaux de qualification reflète l'impact attendu par les Américains les moins qualifiés de la libéralisation sur leurs gains économiques (earnings)».*

Bref, la mondialisation deviendrait peut-être invendable chez nous. Ceci dit, tant que ça ne dépasse pas le stade de l'anxiété individuelle, sans véritable formulation collective d'un projet alternatif, il n'y a pas péril en la demeure. Le vent nouveau viendrait-il du Sud ?

## **FMI : le Sud tire les leçons du passé**

Aux Etats-Unis, le cœur de l'économie occidentale, le déficit commercial atteint, c'est bien connu, des proportions abyssales. Il avait atteint au terme de l'année 2006 un niveau impressionnant : «765.3 milliards \$ US (...). Le tiers de ce montant représentait le déficit commercial vis-à-vis de la Chine, qui était de 232.5 milliards \$ US, soit le plus important écart en termes d'échanges commerciaux avec un seul pays»<sup>21</sup>. Pour mémoire, selon la même source, c'était la cinquième année de record consécutive pour le déficit commercial.

Et qui bouche le trou ? A question simple, réponse simple : le reste du monde. Et de plus en plus les Chinois via l'achat d'obligations américaines. Par ailleurs, l'afflux de capitaux vers des Etats du Sud amène certains pays (très) endettés à rembourser une partie du capital de leurs dettes.

D'autres construisent des mécanismes de solidarisation financière leur permettant d'échapper à l'emprise du FMI<sup>22</sup>. Ainsi, comme noté en préambule, huit pays asiatiques – et non des moindres puisque la Chine

21. *Les Affaires*, 9 mars 2007.

22. *Wall Street Journal*, 21/04/2006.

et le Japon en sont – par le biais de l'initiative de Chiang-Maï lancée en 2000 et révisée en 2005, ont décidé de mettre en commun une partie de leurs devises. Objectif : pouvoir éviter le phénomène de contagion à l'échelle régionale en cas d'éventuelle crise financière. Bien évidemment, il s'agit là d'une perte de pouvoir dans le chef du FMI qui ne pourra évidemment plus imposer ses conditions à ces pays en cas de crises. L'afflux de capitaux vers le Sud rendant un peu moins pressant que par le passé une stratégie de recours au FMI, le portefeuille des prêts de ce dernier ne s'élève plus qu'à 35 milliards de dollars, ce qui le ramène à son niveau d'avant 1980 (soit avant les différentes crises de la dette). Et déjà, un projet de réforme du FMI émergerait. Des spécialistes (surtout états-unis) lui verraient bien jouer un rôle dans le règlement de la question des déséquilibres commerciaux. Cette redéfinition des buts et missions du Fonds est d'ailleurs saluée par son Directeur Général.

En lisant (à peine) entre les lignes, on voit clairement que l'excédent commercial chinois vis-à-vis des USA est visé. Problème : les Chinois ne feront pas de la réévaluation du yuan la solution au déficit américain. Profitant de ces tensions, des voix s'élèvent au Sud pour revendiquer une mutation structurelle du FMI. Très schématiquement, sont remises en cause la question de la représentation des pays du Sud dans les organes décisionnels du Fonds ainsi que l'approche néolibérale de ses interventions. Approche dont la mise en œuvre en Asie du Sud fut des plus désastreuses, comme on peut en juger.

En septembre 1997, alors que des tensions se manifestaient sur les marchés des changes thaïlandais, les institutions de Bretton Woods, alors réunies à Hong Kong, estimaient que ces perturbations seraient finalement sans conséquence sur la croissance dans la région. Cette crise s'est, au contraire, propagée, entraînant au passage une sensible réduction de la croissance mondiale<sup>23</sup>. Le décalage entre la réalité économique et le discours du FMI en 1997 était patent surtout quand on prend soin de rapporter les causes de cette crise financière aux politiques économiques prônées par le FMI.

En Asie, les crises bancaires et monétaires présentaient une série de traits communs mis en exergue par le rapport de la CNUCED sur le commerce et le développement tel qu'exposé par l'économiste tunisien Hakim Ben Hammouda. On notera donc avec intérêt que ces crises ont été précédées, dans la majorité des cas, *« d'une importante dérégulation*

23. Voir CM, n° 215 et 219, *Casino planétaire 1 et 2*, 2000 - 2001.

*financière et d'une libéralisation des opérations en capital*»<sup>24</sup>. Ailleurs, on peut lire que «(les) politiques de libéralisation sont devenues une part intégrante de l'idéologie et de la stratégie du FMI et de la Banque Mondiale et chaque pays cherchant assistance auprès de ces institutions s'est vu forcé d'accepter leurs conditions»<sup>25</sup>.

Cette politique du «laisser-aller, laisser-faire» a suscité des afflux de capitaux vers le Sud-Est asiatique et entraîné, de ce fait, la formation de bulles spéculatives. L'attrait exercé par ces pays sur les investisseurs fut pourtant de courte durée. Les entrées massives de capitaux se sont traduites par une appréciation des monnaies locales. Par effet d'enchaînement, une détérioration de la balance des opérations courantes en a résulté. Les exportations diminuaient alors que le prix relatif des importations était en hausse. Tant et si bien que les capitaux flottants décidèrent un beau jour d'aller flotter ailleurs. Cette fuite des capitaux a, dans un second temps, provoqué une baisse vertigineuse du cours des monnaies locales. Faisant suite à ce mouvement de dépréciation, un mécanisme d'hyper-inflation est venu gripper les rouages des économies du Sud-Est asiatique.

A l'origine de la crise asiatique, Arun Gosh, économiste autrefois membre de la commission de planification du gouvernement indien, pointe la responsabilité des institutions financières internationales : *«Il va de soi que l'intégration financière, dans un monde inégalitaire, n'est pas dans l'intérêt des pays en voie de développement. Dès lors, comment les problèmes liés à l'intégration financière peuvent-ils être évités ? Malgré le fait que cela demande une certaine dose de courage, il est clair, premièrement, que les pays en voie de développement en tant que groupe ne devraient pas renoncer au contrôle sur les capitaux et, deuxièmement, que s'ils parviennent à s'unir, aucune pression du trio 'FMI-Banque mondiale-OMC' ne peut rencontrer de succès»*<sup>26</sup>.

Dans le cas de la Thaïlande et l'Indonésie, le FMI s'est porté caution pour ces pays auprès de leurs débiteurs (privés) en agissant comme prêteur en dernier ressort. Naturellement, cet apport d'argent frais s'est fait aux conditions du FMI. Afin de restaurer la confiance, les prêts ont été assor-

24. Hakim BEN HAMMOUDA, sur le site d'ATTAC-Sénégal [www.attac.org/senegal/article/hakim.html](http://www.attac.org/senegal/article/hakim.html).

25. *Ibidem*.

26. A. GOSH, «L'endettement externe en Asie, les flux de capitaux et les problèmes liés à l'intégration financière» in *Alternatives Sud*, «Raisons et déraison de la dette», Centre Tricontinental, LLN et L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 143.



tis de conditions d'octroi très strictes : diminution des déficits budgétaires, accroissement du poids de la fiscalité (directe comme indirecte) et augmentation des taux d'intérêt<sup>27</sup>. On notera au passage que l'ensemble de ces mesures avait pour but essentiel sinon unique de rassurer les investisseurs étrangers. Car augmenter les taux d'intérêt en période de récession vise avant tout à assurer une meilleure rétribution du capital financier au détriment du secteur productif local.

C'est que, comme le note François Houtart, «*l'IDE (Investissement Direct Etranger) fait partie du processus de mondialisation et contribue à la consolidation des entreprises multinationales. Cette structure n'a pas changé au cours des dernières années. Le groupe du FMI et de la Banque mondiale a contribué à renforcer cette tendance*»<sup>28</sup>. Hormis la Chine et le Vietnam, pour cause de tradition socialiste, jusqu'à présent, rares sont les pays qui ont tenté de renforcer leur contrôle sur les capitaux spéculatifs. En Asie du Sud-Est, ce fut pourtant le cas de la Malaisie.

Cette dernière a, pour sa part, préféré combattre les causes sur lesquelles reposait la crise asiatique, à savoir les mouvements incontrôlés de capitaux. Comment s'y est-elle prise ? Très simplement : elle a fait le contraire de ce que préconisait le FMI, notamment en établissant des restrictions de change afin d'éviter les sorties de capitaux. Par la suite, elle fut rejointe par le Chili qui a appliqué cette même stratégie quelques années plus tard lorsque ce fut au tour du sous-continent sud-américain de connaître une crise financière majeure.

Dans ces conditions, l'initiative de Chiang-Maï vient à point nommé pour étayer un point de vue alternatif à la politique du FMI. A partir de 2005, «*le nouveau cadre de l'initiative de Chiang-Maï combinant à la fois un renforcement des capacités de surveillance et une augmentation de la capacité de financement pourrait ainsi contribuer à éviter la réédition des crises financières de grande envergure*»<sup>29</sup>. On en voudra pour preuve qu'en août 2005, des attaques contre la roupie indonésienne ont pu être enrayerées grâce à un mécanisme d'aide bilatérale qui a amené la Banque centrale du Japon à déboursier 6 milliards de dollars<sup>30</sup>.

27. *Third World Resurgence*, n°187.

28. François HOUTARD in *Alternatives Sud*, vol.VI, 1999, l'Harmattan, Paris, p. 28. Pour le cas du Vietnam et de la Chine, voir Jacques NAGELS, «L'accumulation primitive du capital au Vietnam à partir du *Doi Moi* de 1986», in *CM* n°230.

29. Sa SAPANHA et Julia GUÉRIN (Banque de France), «Les progrès de l'intégration monétaire et financière en Asie», *Revue de la stabilité financière*, n°8, mai 2006, p. 14.

30. Sa SAPANHA et Julia GUÉRIN, *ibidem*, p. 15.

Bien sûr, les montants mis en jeu par l'initiative révisée de Chiang-Maï restent encore inférieurs à ceux qui avaient dû être engagés par la communauté internationale pour venir en aide aux trois pays les plus touchés (Corée du Sud, Indonésie et Thaïlande) par la crise des années 90. Cependant, l'action préventive exercée par les mécanismes de solidarité financière telle qu'instituée par l'initiative de Chiang-Maï rend le FMI un peu moins incontournable dans la sous-région.

Pour l'heure, s'il est vrai, comme le soulignent Sapanha et Guérin, que *«les politiques de change de ces pays sont de facto ancrées au dollar et favorisent un modèle de croissance tiré par les exportations tout en contribuant au financement des déséquilibres mondiaux, à long terme, les montants en jeu devraient augmenter, l'organisation de la production évoluer vers un modèle horizontal et la question du change être examinée avec la plus grande attention dès lors que serait introduite une plus grande flexibilité des régimes de change»*<sup>31</sup>. En clair, la croissance asiatique pourrait, à l'avenir, permettre une augmentation des fonds mis au service de l'initiative de Chiang-Maï. Et à moyen terme, une réorientation du surplus produit dans la région vers des objectifs nettement plus autocentrés que le financement des déficits américains pourrait fort bien voir le jour. Et forcément, le fait que l'Asie compte de plus en plus sur ses propres forces ne manque évidemment pas d'influer sur les rapports de force avec le FMI (et les USA, son principal actionnaire).

Nous l'avions également mentionné au début de cet article, en Amérique latine aussi, ça bouge. Dernier épisode en date : la Banque du Sud<sup>32</sup>. C'est une idée qui commence à faire son petit bonhomme de chemin ! Le président vénézuélien, Hugo Chavez, s'est fait, depuis longtemps, l'ardent défenseur de la création d'une Banque du Sud. Objectifs avoués de l'entreprise : renforcer l'intégration latino-américaine et tailler des croupières au puissant binôme Banque mondiale-FMI dans la région. Jusqu'à présent, la Banque du Sud, c'était un peu l'Arlésienne de la finance internationale. Certes, le président argentin Nestor Kirchner soutient ce projet depuis le début. Soutien hautement symbolique, car depuis la crise de 2002 (dite crise de l'effet tango), les dirigeants argentins ne portent plus guère les institutions de Bretton Woods dans leurs cœurs. Ce n'était guère cependant de nature à inquiéter les grands argentiers de la planète puisque l'Argentine n'est pas ce qu'on appelle une grande puissance (et le Venezuela encore moins, sans parler de l'Equateur et de la Bolivie). Bref, la Banque du Sud, c'était de l'utopie pure. Plus main-

31. Sa SAPANHA et Julia GUÉRIN, *ibidem*, pp. 19-20.

32. *Les Echos*, 17 avril 2007. Traitement Gresea, le 19 avril 2007.



tenant. Le week-end du 14-15 avril 2007, le Brésil, poids lourd de l'économie mondiale et *leader* régional, y a officiellement apporté son soutien, ce qui devrait peut-être conduire à porter la banque tiers-mondiste sur ses fonts baptismaux dans un futur proche.

Le ministre brésilien des Finances a précisé que cette institution financière devrait fonctionner comme «une banque de développement» mettant ses pays membres sur un «*pied d'égalité*» en fonction de leur poids économique respectif. La précision n'a rien d'anodin. Elle correspond clairement à un mouvement de ras-le-bol généralisé dans la région à l'égard du FMI et de la Banque mondiale. L'exemple argentin est, en cette matière, des plus révélateurs. Depuis la crise de 2002, l'économie argentine s'est spectaculairement redressée en prenant systématiquement l'exact contre-pied des prescriptions supposées infaillibles des institutions financières internationales. On comprendra, dans ces conditions, que le FMI et la Banque mondiale aient perdu de leur superbe dans les capitales d'Amérique latine. Preuve de cette perte de prestige et de pouvoir : en 2006, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay remboursaient rubis sur ongle la plus grande partie du capital de leur dette. En clair, ces pays reprenaient leur liberté. Normal quand on n'est pas content de son banquier, on solde les comptes et on va voir ailleurs. Cet ailleurs, c'est la Banque du Sud, le bras financier de l'après-néolibéralisme en Amérique du Sud.

## Epilogue

Se passer du FMI et ainsi, couper l'herbe sous le pied aux Etats-Unis, c'était impensable il y a dix ans. Maintenant c'est, par endroits, une perspective sérieuse. Tellement sérieuse qu'elle fait frissonner certains Américains. Et non des moindres.

Par exemple, dans la dernière livraison de *Foreign Affairs*, Barack Obama, candidat démocrate à l'investiture pour la présidence, explique sa vision des relations que les Etats-Unis devraient nouer avec le reste du monde : «*Afin de renouveler le leadership américain dans le monde, j'ai l'intention de reconstruire les alliances et les partenariats. Ces réformes n'auront de chances de voir le jour que si nous convainquons les autres gouvernements qu'il est de leur intérêt de construire avec les Etats-Unis des partenariats efficaces. Trop souvent, nous avons envoyé le signal inverse à nos partenaires internationaux. Dans le cas de l'Europe, nous avons sous-estimé les réserves formulées par les Européens au sujet de la nécessité et du bien-fondé de la guerre en Irak. En Asie, nous avons méprisé les efforts déployés par la Corée du Sud afin d'améliorer les relations avec le Nord. En Amérique latine, (...), nous*



*n'avons pas réussi à répondre à des questions cruciales telles que l'immigration, la justice sociale et la croissance économique. (...) Nous serons en compétition avec la Chine dans certains domaines et nous coopérerons dans d'autres. Le défi le plus important pour nous consistera à construire une relation qui accroît le cadre de la coopération tout en renforçant notre capacité à rivaliser (XD : avec la Chine)»<sup>33</sup>. Certes, ces antennes ne sont pas nouvelles dans la bouche de dirigeants démocrates américains et évidemment, Obama (qui, d'ailleurs n'est pas président) ne remet pas en cause les fondements de la mondialisation libérale. Ceci dit, Washington nous avait habitués à moins d'humilité dans un passé récent. *Wait and see...**

Après avoir esquissé à l'occasion de cet article les modifications à l'œuvre dans les relations internationales en lien avec le procès de mondialisation, nous nous garderons de céder à un optimisme quelque peu béat. Après tout, depuis que le président Bush a été élu, le budget militaire des Etats-Unis a augmenté de 20 % pour atteindre 400 milliards de dollars en 2004. En 2003, les Etats-Unis pesaient pour 45 % des dépenses militaires mondiales, dépassant toutes les autres grandes puissances. L'Union européenne consacrait 150 milliards de dollars à ses dépenses d'armement contre 46 milliards pour la Chine, 36 milliards pour le Japon et 60 milliards pour la Russie. Cet énorme investissement, qui n'équivaut d'ailleurs qu'à 3.5 % du PNB américain, n'a jusqu'à présent guère suscité de débats au sein de l'opinion publique<sup>34</sup>. Barack Obama estimait à cet égard qu'il conviendrait de recruter «65 000 soldats en plus»<sup>35</sup>. Pas vraiment du pacifisme.

Cependant, la fragilité des performances économiques américaines et les réactions observées au Sud qui sapent l'influence du FMI ne permettent sans doute plus aux Etats-Unis de jouer le rôle de gendarme du monde. Si les Etats-Unis resteront, bien entendu, à l'avenir une puissance hégémonique, ils ne pourront plus envisager d'exercer leur puissance unilatéralement. Ou comme l'écrivait Barack Obama «*Amérique ne peut contrer les défis de ce siècle seule, ni le reste du monde sans les Etats-Unis*»<sup>36</sup>.

33. Barack OBAMA, «Renewing American leadership» in *Foreign Affairs*, juillet-août 2007, p. 11.

34. Cf. Yves BOYER, *Communication de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)*, juillet 2003.

35. Barack OBAMA, *op.cit.*, p. 7.

36. Barack OBAMA, *ibidem*, p. 2.

Décidément, la force militaire n'autorise plus à toutes les musculations rhétoriques. La puissance doit savoir se faire prudente. Dans son brillant plaidoyer pour Milon, *leader* du parti des aristocrates (les *optimates*) qui, dans le cadre de la lutte les opposant au premier siècle avant notre ère aux milieux populaires, avait assassiné le chef des *populares* (faction s'appuyant sur les catégories les plus défavorisées de la société romaine), Cicéron avançait «*qu'on ne dût rien attendre de l'éloquence contre la puissance des armes*»<sup>37</sup>. Cicéron ne croyait pas si bien dire car Milon fut, des années plus tard, condamné à mort par Jules César qui appartenait au camp des *populares*. Comme quoi, les pauvres font aussi tourner le monde ! *That's the economy, stupid !*

---

37. CICÉRON, *Plaidoyer pour Milon*.

# Les dessous des politiques de développement internationales

Arnaud Zacharie\*

En mars 2002, les Nations Unies définissaient le consensus de Monterrey, nouvelle théorie de référence des politiques de développement internationales née sur les cendres du tristement célèbre consensus de Washington, délégitimé par les crises financières à répétition de la fin des années 1990. Malgré d'incessants effets d'annonce, les pratiques du passé sont loin d'avoir totalement disparu, tandis que les frontières entre centre et périphérie semblent en ébullition.

## Les artifices comptables de l'aide au développement

Le consensus de Monterrey souligne la nécessité pour les pays industrialisés d'affecter 0.7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement (APD) : *«Nous invitons les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs consistant à consacrer 0.7 % de leur PNB à l'APD en faveur des pays en développement et à affecter une part de 0.15 à 0.20 % aux pays les moins avancés»*<sup>1</sup>. Cet objectif a été réaffirmé par le rapport du Millenium Project commandé par le secrétaire général de

\* Secrétaire politique du Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11).

1. Consensus de Monterrey, paragraphe 42.



l'ONU à la veille de la 60<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies : «*Nous estimons que les donateurs devraient s'engager à atteindre enfin l'objectif établi de longue date de 0.7% du PNB en 2015*»<sup>2</sup>. L'Union européenne, qui représente plus de la moitié de l'aide mondiale, a adopté cette recommandation en s'engageant le 24 mai 2005 à atteindre les 0.7 % en 2015, certains Etats membres se fixant même d'atteindre cet objectif plus tôt (Belgique et Finlande en 2010 ; France, Irlande et Espagne en 2012 ; Royaume-Uni en 2013).

Cet objectif quantitatif n'est pas nouveau. Recommandé dès 1969 par le Rapport Pearson, il avait été adopté en 1970 par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Mais cet engagement «original», qui représentait pourtant un recul par rapport aux objectifs fixés par les Nations Unies au cours des deux décennies précédentes<sup>3</sup>, ne s'est jamais concrétisé. Alors que l'aide totale est passée de 0.34 à 0.53 % entre 1950-1955 et 1961-1962, elle est retombée à 0.33% en 1972 pour plafonner autour de 0.35 % durant les années 1980. La fin de la guerre froide a laissé espérer que la disparition de l'axe Est-Ouest allait redynamiser la solidarité Nord-Sud et les Etats membres de l'ONU se sont réengagés lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, à atteindre les 0.7 %. Mais l'aide a encore diminué de 0.33 à 0.22 % entre 1992 et 2001. L'adoption de la *Déclaration du Millénaire* (septembre 2000) puis celle du consensus de Monterrey (mars 2002) ont cependant redonné vie à cette «veille lune». Elle n'est pourtant pas impossible à atteindre, puisqu'elle l'est largement par cinq pays (Luxembourg, 0.83 % ; Pays-Bas, 0.73 % ; Suède, 0.73 % ; Danemark, 0.85 % ; Norvège, 0.87 %) <sup>4</sup>. Le G8 de juillet 2005 à Gleneagles s'est par ailleurs engagé à augmenter l'aide mondiale de 50 milliards de dollars d'ici 2010, dont 25 milliards à destination de l'Afrique subsaharienne – s'engageant par là à doubler le montant de l'ai-

2. MILLENIUM PROJECT, *Rapport au secrétaire général de l'ONU – Investir dans le développement : Plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*, 2005, p. 72.
3. C'est en 1951 qu'un groupe d'experts des Nations Unies a publié le premier inventaire des besoins et recommandations sur l'aide à fournir aux pays du Tiers-monde. S'inspirant de l'aide fournie aux Européens par les Etats-Unis dans le cadre du Plan Marshall, les experts recommandaient alors que les pays industrialisés versent 3 % de leur revenu national en aide au tiers-monde, ce qui correspondait à 50 % des besoins d'investissement des pays du Sud. En 1964, la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a fixé l'objectif de l'aide à 1 % du revenu national des pays industrialisés, avant que la seconde CNUCED le porte à 1 % du produit national brut (le PNB, qui excédait d'environ 20 % le revenu national de l'époque). Source : Paul Bairoch, *Le Tiers-monde dans l'impasse*, Folio, édition 1992, p. 426.
4. Chiffres de 2005 cités par WORLD BANK, *Global Development Finance 2006*.

de destinée à cette région. Mais cela n'équivaudrait en fait qu'à pérenniser le rythme de l'augmentation enregistrée au cours de la première moitié des années 2000. En effet (voir *Tableau 1*, ci-dessous), l'aide mondiale est passée de 52 à 106 milliards de dollars entre 2001 et 2005 – soit de 0.22 à 0.33 % du PNB des pays donateurs<sup>5</sup>. L'augmentation de 79 à 106 milliards – dont 55 milliards d'aide européenne – entre 2004 et 2005 est la plus significative.

*Tableau 1 - Evolution de l'APD par donateurs en milliards de dollars*

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Aide totale	54.3	58.8	53.7	52.4	58.3	69.1	79.6	106.5
Pays du G7	42.4	44.7	40.2	38.2	42.6	50	57.6	80.1
Etats-Unis	11.4	7.4	10	11.4	13.3	16.3	19.7	27.5
Japon	9.1	14.5	13.5	9.8	9.3	8.9	8.9	13.1
Royaume-Uni	2.6	3.2	4.5	4.6	4.9	6.3	7.9	10.8
France	7.2	8.4	4.1	4.2	5.5	7.3	8.5	10.1
Allemagne	6.3	7.5	5	5	5.3	6.8	7.5	9.9
Canada	2.5	2.1	1.7	1.5	2	2	2.6	3.7
Italie	3.4	1.6	1.4	1.6	2.3	2.4	2.5	5.1
Etats de l'UE	28.3	31.2	25.3	26.4	30	37.1	42.9	55.7

Source : Banque mondiale (GDF 2006).

Certes, rapportée au PNB des pays donateurs, cette augmentation ne permet que de retrouver les niveaux d'aide enregistrés au début des années 1970 et 1990, ce qui reste légèrement inférieur à la moyenne des années 1950 et 1980 et encore loin de celle du début des années 1960, et *a fortiori* de l'objectif des 0.7 %. Mais un nouveau souffle est impulsé par les gouvernements et les Nations Unies en faveur de l'aide au développement, après qu'elle ait été ouvertement snobée au profit des investissements privés durant les années 1990. Comme l'affirme le rapport du Millenium Project coordonné par Jeffrey Sachs : «*Une aide de mauvaise qualité a donné naissance à l'idée fausse que l'aide ne marche pas, et cela a compromis l'appui que l'opinion publique peut donner, à long terme, à la notion d'aide au développement. Or, l'aide fonctionne, et elle facilite la croissance économique et les progrès dans certains secteurs précis, quand elle est dirigée vers des investissements réels sur le terrain dans des pays assez bien gouvernés. Le problème n'est pas l'aide, c'est la façon dont elle est fournie, quand, à quels pays et dans quels montants*»<sup>6</sup>.

5. WORLD BANK, *Global Development Finance 2006*, «Development potential of surging capital flows», p. 80.

6. MILLENIUM PROJECT, *op. cit.*, p. 49.



Or le problème est bien là : les vieux démons du passé n'ont pas tous disparu, loin s'en faut, même si les motivations et les artifices comptables ont évolué avec le temps. En effet, l'augmentation enregistrée ces dernières années s'explique en réalité largement par des comptabilisations d'allègements de dette et d'autres «*dons à objectif spécial*» (coopération technique, aide d'urgence et coûts administratifs – voir *Tableau 2*, ci-contre). Selon la Banque mondiale : «*La plupart de l'augmentation récente de l'aide au développement reflète les intérêts stratégiques des donateurs. Seule une modeste part est disponible en cash et sous une forme plus flexible pour atteindre les financements nécessaires pour les Objectifs du millénaire*»<sup>7</sup>. En effet, les allègements de dette et la coopération technique représentent deux tiers de l'augmentation nominale entre 2001 et 2003, tandis que la forte augmentation entre 2004 et 2005 est essentiellement due à la comptabilisation des allègements de dette – 18.8 milliards de dollars (dont près de 14 pour l'Irak) sur les 26.9 milliards d'augmentation totale<sup>8</sup>. Au total, les «*dons à objectif spécial*» représentent en 2005 les trois quarts de l'aide bilatérale, contre un peu plus de la moitié en 1990.

Parmi les quatre types de «*dons à objectif spécial*», les allègements de dette ont pris une place prépondérante : alors qu'ils représentaient 3.7 % de l'aide dans les années 1990 et 6.6 % durant la période 2002-2004, ils en représentent 22 % en 2005 – conséquence de la comptabilisation de l'allègement de la dette de l'Irak et du Nigeria. Parallèlement, sur les 8.5 milliards de dollars d'augmentation de l'aide à destination de l'Afrique subsaharienne entre 2001 et 2003, 5.1 milliards proviennent de la seule opération d'allègement de la dette de la République démocratique du Congo, tandis que seulement 0.6 milliard de dollars a pris la forme d'aide en *cash*. Cette réalité est contraire au consensus de Monterrey qui encourage les pays donateurs à «*veiller à ce que les ressources fournies pour l'allègement de la dette ne réduisent pas les montants d'APD qui doivent être disponibles pour les pays en développement*»<sup>9</sup>.

Parmi les autres «*dons à objectif spécial*», l'aide d'urgence a également enregistré une hausse exceptionnelle de 5 milliards de dollars entre 2004

7. «*Much of the recent increase in development assistance reflects donor's strategic concerns. Only a modest amount is available in cash and more flexible forms to meet countries' financing requirements for the MDGs*». World Bank, *Global Monitoring Report 2005*, «*Millennium Development Goals : From Consensus to Momentum*», pp. 154-157.

8. WORLD BANK, *Global Development Finance 2006*, «*Development potential of surging capital flows*», p. 81.

9. Consensus de Monterrey, paragraphe 51.



Tableau 2 - Composition de l'APD en milliards de dollars

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Aide totale	54.3	58.8	53.7	52.4	58.3	69.1	79.6	106.5
Aide bilatérale	38.5	40.5	36.1	35.1	40.8	49.8	54.4	82
Dont dons à objectif spécial :								
Allègements de dette	1.5	2.7	1.6	2	3.7	6.8	4.2	23
Coopération technique	11.4	14.3	12.8	13.6	15.5	18.4	18.8	21.6
Aide d'urgence	1.1	3.1	3.6	3.3	3.9	6.2	7.3	12.7
Coûts administratifs	2	2.9	3.1	3	3	3.5	4	4
Total des dons à objectif spécial	15.9	23	21	21.8	26.1	34.8	34.3	61.3
Aide multilatérale	15.8	18.3	17.7	17.3	17.5	19.3	25.1	24.5
Aide totale moins dons à objectif spécial	38.4	35.8	32.7	30.6	32.2	34.2	45.2	45.2

Source : Banque mondiale (GDF 2006).

et 2005, ce qui est dû à l'aide versée aux pays touchés par le tsunami de décembre 2004 (2.2 milliards de dollars), le reste étant en partie dû à l'élargissement en 2005 des critères permettant d'inclure dans l'aide d'urgence les aides destinées à la reconstruction d'un pays – comme certains investissements en Afghanistan et en Irak. Enfin, la coopération technique, qui est une aide largement «liée» (à des achats aux donateurs), est passée de 11 à 21 milliards de dollars entre 1990 et 2005, tandis que les coûts administratifs ont doublé durant la même période.

Le problème est que ces «dons à objectif spécial» se développent au détriment de la part d'aide disponible en *cash* et sous des formes plus flexibles – pour les programmes et les projets – afin de rencontrer les besoins des pays pour atteindre les objectifs du millénaire. Alors que l'aide bilatérale pour les programmes et les projets représentait 60 % de l'aide bilatérale totale dans les années 1980, elle n'en représentait plus qu'un quart en 2003<sup>10</sup>. L'aide flexible (bilatérale et multilatérale) n'a en réalité augmenté que de 8 % entre 2001 et 2004, passant de 38 à 41 milliards de dollars<sup>11</sup>.

10. WORLD BANK, *op. cit.*, 2005, pp. 154-157.

11. WORLD BANK, *Global Monitoring Report 2006*, «Millennium Development Goals : Strengthening mutual accountability, aid, trade and governance», p. 7.

Si on ajoute à cela le fait que la baisse du dollar a, depuis le début des années 2000, augmenté mécaniquement la valeur en dollars de l'aide versée dans d'autres devises (comme l'aide européenne), on en déduit que la forte augmentation de ces dernières années est largement artificielle. Surtout que les impératifs géostratégiques sont loin d'avoir disparu : l'Irak, l'Afghanistan, le Pakistan et la Jordanie, tous des pays hautement stratégiques depuis les attentats du 11 septembre 2001, ont par exemple vu leur aide plus que tripler entre 2001 et 2003. Plus de 60 % de l'augmentation de l'aide enregistrée entre 2001 et 2004 se concentrent sur trois pays en situation de post-conflit : l'Irak, l'Afghanistan et la République démocratique du Congo. Comme le constate le *Global Monitoring Report 2006* de la Banque mondiale, qui évalue l'état d'avancement des Objectifs du millénaire, ce ne sont pas ces derniers qui motivent le plus les politiques d'aide au développement<sup>12</sup>.

Il en résulte un déficit inquiétant en matière de coordination de l'aide. Douze cibles ont été définies par la Déclaration de Paris (2005) pour promouvoir l'harmonisation et l'alignement des politiques d'aide, mais la Banque mondiale constate que le fossé est grand entre ces cibles et les résultats obtenus<sup>13</sup>. La CNUCED ne dit pas autre chose : «*La multiplicité de donateurs ayant des vues, des procédures comptables et des priorités différentes a, par elle-même, créé une situation qui peut au mieux être qualifiée de chaotique. [...] Si l'on veut prendre au pied de la lettre le constat des donateurs selon lequel une plus grande appropriation des programmes d'aide par les bénéficiaires s'avère nécessaire, il faut alors dépolitiser celle-ci, ménager une plus grande marge de manœuvre aux bénéficiaires et appliquer des conditions qui soient moins intrusives en matière de politique générale pour que l'aide produise des résultats plus efficaces*»<sup>14</sup>.

Une éclaircie vient cependant altérer ce sombre tableau : la cinquantaine de pays les moins avancés (PMA) a vu sa part dans l'aide totale passer de 30 à 45 % entre 1999 et 2003, ce qui a notamment bénéficié à l'Afrique subsaharienne, qui est passée de 25 à 40 % entre 1999 et 2004. Mais cela s'est en partie opéré au détriment des autres pays à faible revenu, dont la part est passée de 29.5 à 19 % durant la même période. Si l'engagement du G8 de Gleneagles de doubler l'aide à destination de

12. «*Aid is often not channeled to where the impact on the MDG's is likely to be greatest*», World Bank, *op. cit.*, p. 7.

13. WORLD BANK, *op. cit.*, p. 80.

14. CNUCED, *Le développement économique en Afrique*, «*Doublement de l'aide : Assurer la grande poussée*», *Aperçu général*, 26 juillet 2006, pp. 6-7.



l'Afrique subsaharienne d'ici 2010 se concrétise, le sous-continent bénéficiera de 50 % de l'aide mondiale.

Certaines voix se sont empressées de soulever le problème de la capacité d'absorption d'une telle augmentation de l'aide par le sous-continent africain, agitant le spectre de ce que les économistes appellent le «*syndrome hollandais*», par lequel les flux d'aide provoquent une appréciation du taux de change néfaste à la compétitivité des exportations des pays bénéficiaires. Mais aussi bien les études du FMI que celles de la Banque mondiale et de la CNUCED constatent que les augmentations récentes de l'aide en Afrique subsaharienne ont abouti à une dépréciation des taux de change, contrairement à la théorie<sup>15</sup>. Comme le souligne la CNUCED : «*Le problème ne tient pas tant à des contraintes insurmontables s'exerçant sur la capacité d'absorption qu'à la nécessité d'assurer une gestion macroéconomique efficace de l'aide et de concevoir des stratégies de développement adaptées aux conditions locales*»<sup>16</sup>.

En résumé, l'augmentation significative de l'aide annoncée depuis quelques années semble un arbre qui cache une forêt bien moins réjouissante : l'augmentation affichée s'explique essentiellement par la comptabilisation d'importantes opérations d'allègement de dette et par d'autres «*dons à objectif spécial*», ce qui diminue d'autant la part de «*l'aide réelle*» qui arrive effectivement sur le terrain et, partant, de son efficacité, surtout que sa coordination est déficitaire et son allocation volatile. Les perspectives à court et moyen terme en sont immanquablement affectées. D'une part, la majeure partie des plus importantes opérations d'allègement de dette (Irak, République démocratique du Congo, Nigeria) ayant été réalisée, les montants d'allègements sont appelés à retrouver leur niveau habituel et à diminuer d'autant leur poids dans l'APD totale. C'est ce qui explique que l'aide mondiale a diminué de 5.1 % entre 2005 et 2006 pour atteindre 103.9 milliards de dollars, soit 0.30 % du PNB. Le secrétariat du Comité d'aide au développement de l'OCDE prévoit que l'APD mondiale va diminuer à 0.29% en 2007, avant d'augmenter progressivement jusqu'à 0.36 % en 2010, ce qui reste insuffisant pour espérer atteindre les objectifs internationaux<sup>17</sup>. À ce rythme, l'objectif des 0.7 % ne sera pas atteint avant 2030<sup>18</sup>.

15. CNUCED, *op. cit.*, p. 4 ; World Bank, *Global Development Finance 2006*, p. 86 ; IMF, «*The macroeconomics of managing increased aid flows – Experiences of low-income countries and policy implications*», SM/05/306, August 2005.

16. CNUCED, *op. cit.*, p. 4.

17. Le rapport Sachs du Millenium Project prévoit 0.46 % en 2010.

18. WORLD BANK, *Global Development Finance 2006*, p. 84.



Cela rend d'autant moins crédibles les engagements pris dans le cadre du consensus de Monterrey, surtout que les déficits publics de six des sept principaux pays donateurs – qui cumulent les trois quarts de l'aide mondiale – ont atteint ou dépassé les 3 % de leur PIB<sup>19</sup>. On peut dès lors s'attendre à ce que l'ingénierie comptable soit à nouveau massivement sollicitée par les donateurs pour afficher en période de disette des montants d'aide qui ne soient pas trop éloignés des engagements internationaux. Des négociations engagées dans le cadre du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur les critères d'admission des dépenses d'APD pourraient déboucher sur un élargissement de ces critères, comme cela a déjà été le cas pour l'aide d'urgence en 2005. Mais ce type de procédés ne permettra que d'introduire dans l'APD des dépenses qui ne pouvaient pas l'être jusque là – relatives aux politiques migratoires, sécuritaires ou commerciales. Cela risque surtout de gonfler encore davantage la part des « *dons à objectif spécial* » au détriment de l'aide plus flexible permettant de financer suffisamment et durablement des programmes de développement adaptés aux contextes locaux. Au-delà de l'objectif quantitatif des 0.7 %, c'est donc la qualité de l'aide qui représente le défi majeur des politiques d'aide au développement. Et au-delà, les « *conditionnalités* » qui sont liées à cette aide et qui imposent aux « *bénéficiaires* » des « *donateurs* » de libéraliser et privatiser des pans entiers de leur économie.

## Qui finance qui ?

Les années 2000 devaient être celles du développement. Les allègements de dettes des pays pauvres annoncés en juin 1999 puis en juin 2005, les Objectifs du millénaire adoptés en 2000, le consensus de Monterrey adopté en 2002, le Programme de Doha pour le développement de l'OMC adopté en 2001 et censé aboutir fin 2007 : toutes ces annonces n'ont abouti au mieux qu'à des résultats mitigés.

Mais, objectera-t-on, ceci n'empêche pas une réalité incontestable : si les inégalités Nord-Sud s'accroissent inlassablement depuis de longues décennies, c'est en dépit de financements considérables que versent chaque année aux pays pauvres les pays industrialisés. Les montants nominaux sont d'ailleurs en hausse depuis quelques années : on a dépassé les 100 milliards de dollars d'aide en 2005 et 2006, alors qu'on plafonnait à 55 milliards à la fin des années 1990. Le problème ne serait

19. En 2005, les déficits publics des sept principaux donateurs étaient les suivants : Etats-Unis, 3.7 % ; Japon, 6.5 % ; Royaume-Uni, 3.1 % ; France, 3.2 % ; Allemagne, 3.9 % ; Pays-Bas, 1.6 % ; Italie, 4.3 %. Source : OCDE, *Economic Outlook n°78*, Tableau 27.

donc pas économique et financier, mais serait essentiellement dû aux carences de «bonne gouvernance» dans les pays pauvres...

Le problème avec cette nouvelle *pravda* du développement, c'est qu'elle omet un léger détail : le transfert des richesses va bel et bien des pays pauvres vers les pays industrialisés, et non l'inverse comme on a tendance à le faire penser dans nos contrées prospères. Il suffit de comparer les 100 milliards d'aide avec les 500 milliards que les pays en développement remboursent parallèlement pour leur dette extérieure pour se rendre compte qu'il faut analyser les différentes mains du financement du développement pour déceler les supercheries. Même en additionnant tous les flux publics et privés, le transfert net des richesses réelles est négatif pour toutes les régions du tiers-monde. Même l'Afrique subsaharienne, pourtant de loin la région la plus pauvre du monde, finance en réalité le reste du monde ! Durant les deux décennies 1980 et 1990, pour chaque dollar d'entrée de capitaux, l'Afrique subsaharienne en a exporté 1.06 : 25 cents sous forme d'intérêts et de bénéfices rapatriés, plus de 30 cents sous forme de sorties de capitaux et 51 cents pour compenser la détérioration des termes de l'échange<sup>20</sup>. Bref, jusqu'à preuve du contraire, c'est toujours bien le Sud qui finance le Nord.

Encore faut-il analyser quelle part de l'aide arrive effectivement sur le terrain des pays bénéficiaires (ce que les ONG appellent aide réelle et aide fantôme). Une étude de l'ONG britannique Action Aid sur l'aide réelle et l'aide fantôme révèle que seule une part de 39 % de l'aide est réelle, 61 % de l'aide annoncée n'arrivant en réalité pas sur place en tant que réelle aide au développement<sup>21</sup>. Si la Belgique peut être félicitée d'affecter 79 % de son aide aux pays les plus pauvres, elle n'en est pas moins au dessus de la moyenne avec 69 % d'aide fantôme.

Enfin, les conditions liées à cette aide (les «conditionnalités») ne sont elles-mêmes pas dénuées d'intérêts. Les politiques de privatisation ou de libéralisation commerciale et financière qui y sont liées ne sont ainsi pas sans conséquence pour les économies en développement. Le cas de la République démocratique du Congo, pays totalement à reconstruire et dont les caisses sont aussi vides que les richesses naturelles sont abondantes, est à ce sujet exemplaire (voir *Tableau 3*, ci-après).

Le produit intérieur brut (PIB) congolais a cru entre 2004 et 2006 de 6.5 % par an (tiré par les secteurs minier, de la construction et des télé-

20. CNUCED, «Le développement économique en Afrique», 2001.

21. ACTION AID INTERNATIONAL, «Real Aid : an agenda to make aid work», June 2005 ([http://www.actionaid.org.uk/wps/content/documents/real\\_aid\\_192005\\_153541.pdf](http://www.actionaid.org.uk/wps/content/documents/real_aid_192005_153541.pdf)).

Tableau 3 - Balance des paiements de la RDC (en millions de dollars)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Compte courant	-375	-345	-404	-393	-370	-473
Commerce des marchandises	-244	-198	-468	-342	-436	-473
Exportations	1.813	2.050	2.366	2.650	2.739	2.866
Dont Diamant	828	955	1.087	1.245	1.362	1.462
Dont pétrole	360	453	494	519	517	511
Importations	-2.056	-2.248	-2.834	-2.992	-3.175	-3.339
Dont reliées à l'aide	-306	-309	-649	-527	-521	-484
Services	-333	-351	-533	-569	-603	-603
Recettes	172	190	195	196	212	233
Dépenses	-505	-541	-728	-775	-815	-836
Dont reliées à l'aide	-112	-118	-240	-186	-190	-147
Paiement des intérêts	-221	-238	-251	-233	-227	-215
Aide officielle	432	412	838	693	705	606
Compte de capital et financier	-124	-12	5	-257	-167	61
Dont IDE	435	405	496	675	741	814
Besoin financier avant assistance exceptionnelle	-649	-455	-831	-769	-789	-802
Consolidation des arriérés	344	100	302	0	0	0
Allègement service de la dette	305	367	461	564	620	621
Besoin financier résiduel	0	12	-68	-205	-169	-181

Source : FMI (2006).

communications) et les indicateurs macroéconomiques se sont stabilisés. Mais les conditionnalités des programmes financés par les institutions financières internationales impliquent une politique de libéralisation commerciale des importations comme des exportations. Le FMI estime que le degré de libéralisation de l'économie congolaise est désormais suffisamment élevé et qu'il devrait encore augmenter suite aux Accords de partenariat économique (APE) négociés avec l'Union européenne et aux accords négociés avec les Etats-Unis (AGO). Or, étant donné l'étriqueté de ses capacités productives et la faiblesse de ses revenus, la



République démocratique du Congo entretient un déficit chronique qui la rend d'autant plus vulnérable aux chocs extérieurs.

Si les revenus d'exportation de marchandises, essentiellement tirés par l'exportation de diamants et de pétrole, sont en hausse, passant de 1.8 à 2.3 milliards de dollars entre 2004 et 2006, le montant des importations augmente plus rapidement, de 2 à 2.8 milliards, tandis que la balance des services est largement déficitaire (-533 millions de dollars en 2006). Par conséquent, la balance des comptes courants est structurellement dans le rouge (-404 millions de dollars en 2006) et seuls les investissements directs étrangers (IDE) et des montants d'aide et d'allègements de nature exceptionnelle ont permis de limiter le déficit de la balance des paiements à 68 millions de dollars en 2006. Les réserves de change étant réduites à leur portion congrue, l'économie congolaise se révèle des plus fragiles.

Si une première analyse de la balance des paiements congolaise indique un déficit structurel comblé par une assistance exceptionnelle (déficit de 831 millions de dollars avant assistance exceptionnelle en 2006), une recherche plus affinée laisse apparaître une réalité plus pernicieuse. Étant donnée l'importance de l'aide extérieure dans la composition des revenus et des dépenses du gouvernement, une part considérable de cette aide est liée à des importations de marchandises ou de services. En 2006, les importations de marchandises et de services reliées à l'aide ont respectivement représenté 649 et 240 millions de dollars. Si on y ajoute le paiement des intérêts de la dette (480 millions de dollars en 2006 selon le DSCR), on atteint un montant supérieur aux revenus propres du gouvernement. Les bailleurs de fonds, en plus de comptabiliser les montants nominaux d'allègements de dettes en aide publique au développement, s'assurent ainsi qu'une bonne part de celle-ci n'est pas versée à fonds perdus.

## **La montée des flux Sud-Sud ou la «centralisation» d'une partie de la «périphérie»**

L'émergence du G21, cette coalition de pays du Sud née à la veille de la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun (2003), n'a pas seulement contribué à modifier les rapports de force au sein de l'OMC. Elle est également le reflet de la montée en puissance des flux Sud-Sud depuis la fin des années 1990<sup>22</sup>, eux-mêmes provoqués par l'importance croissante que prennent les pays émergents dans les relations internationales.

22. Ces flux sont analysés dans WORLD BANK, *Global Development Finance 2006*, «The development potential of surging capital flows», 2006, chapter 4, pp. 107-136 et J..

Le commerce Sud-Sud a augmenté rapidement durant la dernière décennie, passant de 222 à 562 milliards de dollars entre 1995 et 2004. La croissance annuelle du commerce Sud-Sud a été de 17.6 % entre 2000 et 2004, soit un taux bien plus élevé que le commerce Nord-Sud (9.7 %) et Sud-Nord (12.6 %). Corollaire de la floraison d'accords commerciaux régionaux entre pays en développement, dont le nombre est passé de 50 à 230 entre 1990 et 2004, la plupart de ces flux s'opèrent à l'intérieur de mêmes régions géographiques, même si les flux transcontinentaux se développent également. La Chine est par exemple devenue la quatrième destination pour les exportations argentines et brésiliennes.

Les flux de capitaux étant intimement liés aux échanges commerciaux, l'intégration financière Sud-Sud a également été plus rapide que l'intégration Nord-Sud. Les pays en développement sont ainsi devenus des sources significatives d'investissements directs étrangers, de prêts bancaires et même d'aide au développement pour d'autres pays en développement.

Alors que les IDE Sud-Sud ne représentaient en 1995 que 15.5 % des IDE totaux à destination des pays en développement, ils en représentent désormais plus du tiers. Cette réalité est cependant fortement concentrée sur la poignée de pays émergents, puisque 85 % de ces flux s'opèrent entre 35 pays. Les secteurs ciblés par ces investissements sont également concentrés, la majorité étant destinée aux services (particulièrement dans le domaine des infrastructures, dans des secteurs comme le transport, les télécommunications, l'énergie ou l'eau) et l'industrie extractive (particulièrement le pétrole et le gaz). Si les IDE Sud-Sud sont également transcontinentaux, comme l'illustre par exemple l'augmentation des investissements chinois en Afrique, ils sont majoritairement régionaux, l'Afrique du Sud investissant surtout en Afrique, le Brésil et le Mexique en Amérique latine, la Chine, l'Inde, la Malaisie et la Thaïlande en Asie<sup>23</sup>.

Etant donné que les banques ont tendance à suivre les activités de leurs gros clients que sont les firmes transnationales locales, les prêts bancaires Sud-Sud ont également augmenté, passant de 879 millions à 6.2 milliards de dollars entre 1995 et 2005. Certes, ce montant ne représente encore que 3.4 % de l'ensemble des prêts bancaires à destination des pays en développement, mais cette part n'était que de 1 % en 1995.

..J. dans UNCTAD, *World Investment Report 2006*, «FDI from developing and transition economies : implications for development», United Nations, 2006.

23. WORLD BANK, *Global Development Finance 2006*, pp. 108-117.



Les pays à faible revenu (surtout d'Asie du Sud et de l'Est) sont davantage touchés par ces prêts Sud-Sud (essentiellement octroyés par des banques indiennes) qui représentaient, en 2005, 17 % du montant total des prêts bancaires à destination des pays à faible revenu – soit 1 milliard de dollars. Le nombre de pays en développement bénéficiaires de prêts bancaires du Sud est en outre passé de 19 à 41 entre 1985 et 2005. Certains pays émergents, comme la Chine, l'Inde, le Brésil, le Chili, la Thaïlande ou l'Afrique du Sud, sont également des contributeurs d'aide à destination d'autres pays en développement. La Chine a par exemple formalisé un Forum pour la coopération sino-africaine et est en passe de devenir un des principaux bailleurs de fonds du continent. Le Brésil a également accentué sa coopération avec l'Afrique dans de nombreux domaines (agriculture, administration publique, infrastructure) et a annulé plus d'un milliard de dollars de dettes de pays africains. Mais comme pour les autres types de flux Sud-Sud, l'essentiel de l'aide Sud-Sud est intrarégionale (78 % du total).

Bien que les flux Sud-Sud transcontinentaux soient minoritaires, ils augmentent également rapidement. La Chine et l'Inde, assoiffées de matières premières, investissent de plus en plus massivement en Amérique latine et en Afrique. Le Chili a été en novembre 2005 le premier pays latino-américain à signer un accord de libre-échange avec la Chine, qui a également conclu un accord de 11 milliards de dollars avec le Venezuela, qui lui a fourni 12 % de ses besoins pétroliers en 2006. Les firmes indiennes ont également investi 3 milliards de dollars en 2006 dans le secteur pétrolier au Brésil et en Colombie, tandis que Jindal Steel & Power a investi 2 milliards d'euros en Bolivie en août 2006. Les deux entreprises nationales pétrolières des deux géants asiatiques ont également investi en commun 850 millions de dollars dans le groupe d'exploration colombien Omimex et les rapprochements se renforcent entre les firmes d'extraction latino-américaines et de production asiatiques – comme le brésilien CVRD et le chinois Baosteel pour le minerai de fer et l'acier ou le chilien Codelco et le chinois Minmetals pour le cuivre.

Parallèlement, le Forum sino-africain de novembre 2006 a confirmé l'investissement massif de la Chine en Afrique subsaharienne, qui y a investi ces dernières années un milliard de dollars dans quelque 700 implantations essentiellement liées aux matières premières. La coopération sino-africaine n'est pas neuve, puisqu'elle a fêté ses cinquante ans en 2006, mais elle est en train de prendre une nouvelle dimension. La Chine a annoncé la mobilisation sur trois ans de 10 milliards de dollars de prêts concessionnels, ce qui va la placer en 2010 parmi les principaux créanciers du continent africain. L'approche chinoise contraste radicalement avec les politiques de conditionnalités des institutions financières interna-



tionales et des pays industrialisés. La politique de coopération chinoise, que d'aucuns ont baptisé consensus de Pékin, se fonde en effet sur l'égalité, la souveraineté et la non-ingérence. Les gouvernements africains se voient dès lors offrir une aide officiellement dépourvue de conditions. De la sorte, le consensus de Pékin affirme privilégier la stabilité et le développement sur les réformes, contrairement au consensus de Washington qui donne la priorité aux réformes comme préalable au développement<sup>24</sup>.

Ces investissements ont essentiellement pour objectif l'approvisionnement en matières premières. Or, comme le souligne le chef économiste du centre de développement de l'OCDE, Javier Santiso, dans son analyse des investissements asiatiques en Amérique latine : *« Si, à court terme, la situation semble idéale pour les producteurs de matières premières, une spécialisation excessive des pays latino-américains dans ce secteur risque d'étouffer toute volonté de diversification au-delà des industries d'extraction. Comme en Afrique, certains pays de la région pourraient bien se retrouver très vite dans une impasse au lieu de s'engager dans la voie du développement, en exportant des produits à faible valeur ajoutée et en s'excluant ainsi peu à peu des chaînes mondiales de production industrielle. En outre, ces industries des mines et du pétrole ne sont pas de gros créateurs d'emplois »*<sup>25</sup>.

Pourtant, comme l'affirme Alice Sindzingre, économiste du développement au CNRS, si ces inquiétudes sont fondées, le pire n'est pas certain : *« Les ressources naturelles peuvent certes devenir une malédiction, mais ce n'est pas toujours le cas. Magnus Blomström et Ari Kokko, économistes à la Stockholm School of Economics, ont montré que c'est sur les ressources naturelles que les pays scandinaves ont fondé leur croissance. [...] Lorsque la rente est bien gérée, la croissance est possible, comme le montre le Botswana, dont l'économie est quasi entièrement basée sur le diamant. Surtout, des flux financiers additionnels induisent une compétition bénéfique. L'inefficacité de l'aide vient entre autres de la position dominante de certains donateurs et de certaines firmes multinationales, qui découle généralement de la rareté des financements : les gouvernements n'ont souvent pas le choix d'être d'accord avec les projets proposés. On peut aussi estimer que les financements sans conditionnalité de la Chine donnent aux gouvernements une marge de manœuvre vis-à-vis des réformes imposées par les autres bailleurs et dont les coûts sont parfois élevés pour les budgets et leurs secteurs*

24. J.-M. SEVERINO, « La Chine s'installe en Afrique », in *Le Monde Economie*, 17 octobre 2006.

25. J. SANTISO, « La Chine et l'Inde se renforcent en Amérique latine », in *Le Monde Economie*, 10 octobre 2006.

*industriels, telles que la libéralisation du commerce. [...] Le monde multipolaire est en marche, avec ses incertitudes»<sup>26</sup>.*

En définitive, bien que les données sur l'évolution de ces flux Sud-Sud doivent être approfondies, plusieurs tendances peuvent être dégagées. D'abord, les flux Sud-Sud ont tendance à compenser la diminution des flux Nord-Sud. Malgré les défis que cela suppose, les pays à faible revenu peuvent en tirer profit, car les investisseurs du Sud ont tendance à mieux transférer les technologies et à être plus enclins à encourir les risques particuliers aux économies les plus pauvres, ce y compris le contexte des pays post-conflits. Cette évolution permet en outre une diversification des sources de financements extérieurs et des prix moins élevés pour les investissements en infrastructures. Par ailleurs, les flux Sud-Sud étant essentiellement intrarégionaux, la proximité culturelle est accrue, ce qui tend à réduire les risques grâce à une meilleure appréhension du contexte local. Toutefois, les flux Sud-Sud ne sont pas dénués de risques similaires à ceux de leurs homologues Nord-Sud, comme le renforcement de la spécialisation dans les matières premières, le *dumping* salarial et le réendettement extérieur. Quoi qu'il en soit, la montée en puissance des flux Sud-Sud illustre l'émergence de nouveaux acteurs en développement dans les politiques de financements internationaux. C'est l'embryon d'une évolution majeure qui est immanquablement appelée à peser sur le débat de la réforme de l'architecture financière internationale.

## **Construire une nouvelle architecture financière internationale**

Le bras de fer entre l'Argentine et le FMI, concernant la restructuration de la dette extérieure et les conditions des nouveaux financements après la crise de décembre 2001, a nettement tourné en faveur du gouvernement argentin. Il s'est soldé en décembre 2005 par le remboursement anticipatif des dettes dues au FMI par l'Argentine, comme l'avait fait la Thaïlande dès 2003, s'affranchissant de la sorte des «*conditionnalités*». Dans la foulée, une série impressionnante de pays en développement ont appliqué la même mesure : le Brésil, l'Indonésie, l'Uruguay, les Philippines, l'Equateur, l'Algérie, la Bulgarie ont notamment tourné le dos à l'institution. Parallèlement, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud se sont unis depuis 2003 pour revendiquer une démocratisation des institutions financières internationales. Ils ont suscité la création du G21 pour peser

26. A. SINDINGRE, «La Chine en Afrique : le pire n'est pas sûr», in *Le Monde Economie*, 12 décembre 2006.



dans les négociations commerciales à l'OMC. Les pays asiatiques, qui se sont pour la plupart développés en marge du consensus de Washington, ont dès 2000 créé un fonds régional pour anticiper les crises financières, tandis que les géants chinois et indiens, dont le processus d'industrialisation nécessite un approvisionnement en matières premières, investissent massivement en Amérique latine et en Afrique, où se développent les germes d'un consensus de Pékin. Enfin, six pays latino-américains (Brésil, Argentine, Venezuela, Equateur, Bolivie, Paraguay) ont créé en juin 2007 une Banque et un fonds monétaire du Sud chargés de financer l'intégration du sous-continent et d'éviter des crises financières régionales.

Cette succession d'événements indique que le « nouveau consensus » n'en est pas vraiment un et que les pays les plus puissants de la « périphérie » ne sont plus disposés à se plier aux exigences du « centre ». Il est vrai que le supposé consensus est largement critiqué au sein même des institutions financières internationales – bien que la Banque mondiale paraisse moins allergique à l'autocritique que le FMI. Les critiques acerbes de l'ancien économiste en chef de la Banque mondiale (1996-1999), le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, sont désormais bien connues : *« On ne pouvait pas prévoir tous les effets négatifs sur les pauvres des politiques du consensus de Washington. Mais aujourd'hui ils sont clairs. La libéralisation du commerce associée à des taux d'intérêt élevés constitue une méthode presque infaillible pour détruire les emplois et répandre le chômage aux dépens des pauvres. La libéralisation des marchés financiers non associée à une réglementation appropriée est un moyen à peu près sûr de créer l'instabilité économique et elle risque de faire monter et non baisser les taux d'intérêt : les paysans pauvres auront alors plus de mal à acheter les semences et les engrais qui pourraient les élever au-dessus du minimum vital. La privatisation sans stimulation de la concurrence et sans surveillance des abus du pouvoir du monopole peut aboutir à une hausse et non à une baisse des prix pour les consommateurs. L'austérité budgétaire appliquée aveuglément dans une situation inadaptée peut faire monter le chômage et rompre le contrat social »*<sup>27</sup>.

Le successeur de Stiglitz, l'actuel économiste en chef de la Banque mondiale François Bourguignon, est certes moins acerbe, mais lui aussi s'interroge, devant bien admettre que les réussites de l'Asie de l'Est n'ont pas grand-chose à voir avec les recettes du consensus de Washington : *« Le débat porte sur la question suivante : faut-il libéraliser d'abord les importations afin de provoquer un changement de prix qui*

27. J. STIGLITZ, *La grande désillusion*, Fayard, 2002, p. 121.



*permettra un décollage des exportations ? Ou, au contraire, développer d'abord les exportations ? Les Dragons asiatiques ont choisi cette seconde option : d'abord favoriser le développement des exportations et, ensuite, libéraliser petit à petit les importations. La Chine pratique de même. Cela fait partie des enseignements que nous avons retirés de l'expérience d'une période où dominait une certaine idéologie de libéralisation tous azimuts*<sup>28</sup>.

Plus fondamentalement, c'est la notion même de «recette universelle» qui a disparu des discours. Selon François Bourguignon : *«Il n'y a pas de recette unique. La Banque mondiale en a tiré les conclusions. Elle reconnaît la spécificité des situations nationales : ce qui marche dans un pays ne marche pas nécessairement dans un autre*<sup>29</sup>. Un constat que faisait déjà la Banque mondiale en 2005 dans son rapport sur les leçons d'une décennie de réformes : *«Différentes politiques peuvent avoir le même effet, et la même politique peut avoir des effets différents, en fonction du contexte*<sup>30</sup>.

Mais si un changement sémantique est désormais clairement perceptible, les pratiques des institutions financières internationales et de leurs principaux bailleurs n'ont pas pour autant évolué de la même façon. En effet, si le consensus de Monterrey commence par affirmer la primauté du rôle des stratégies de développement nationales et termine en prônant une cohérence du système de gouvernance mondiale, force est de constater que ces deux axes d'intervention tardent à se concrétiser. D'une part, le consensus de Monterrey continue de se fonder sur l'ouverture des pays en développement aux investissements internationaux, tout en restant sibyllin sur les conditions internes pour que ces pays tirent profit de cette stratégie. D'autre part, le règlement des problèmes systémiques par la cohérence des systèmes financiers, monétaires et commerciaux internationaux est resté lettre morte, du fait de l'enlisement des négociations à l'OMC et de l'incapacité des institutions financières internationales à redéfinir un véritable système multilatéral de coopération monétaire et de stabilisation financière. Si on ajoute à cela le fait que le cadre macroéconomique des réformes est resté inchangé et que les ressources additionnelles sous forme d'aide publique au développement et d'annulations de dettes sont insuffisantes pour atteindre les objectifs de développement internationaux, on en conclut qu'entre les paroles et les actes, l'ampleur

28. *Le Soir*, 13 novembre 2006.

29. *Ibid.*

30. *«Different policies can have the same effect, and the same policy can have different effects, depending on the context»*, in WORLD BANK, *Economic growth in the 1990's - Learning from a decade of reform*, 2005.

du gouffre reste préoccupante. Il est dès lors urgent de dépasser le mythe du «consensus» et de définir une nouvelle architecture financière internationale fondée sur la régulation du système global et l'hétérogénéité des contextes locaux. Car loin d'être le fruit d'une recette unique, les chemins du développement peuvent se révéler multiples.

# Le rôle de la modernisation dans les rapports entre impérialisme, capitalisme et développement

Jean-Philippe Peemans\*

Cette contribution a été inspirée par différents articles du numéro des *Cahiers Marxistes* consacré en 2006 au «Défi impérial», et cherche à se situer dans le prolongement des réflexions et questions qui y ont été posées sur l'actualité des rapports entre impérialisme et capitalisme<sup>1</sup>.

Le point de vue de cette contribution est celui du développement (*development studies*). En prenant en considération le paradigme fondateur de la pensée sur le développement, et son évolution jusqu'à maintenant, on peut s'interroger sur sa relation avec les problématiques de l'impérialisme et du capitalisme.

En ce qui concerne le concept classique d'impérialisme, on se référera ci-dessous, sans y revenir, aux acquis de l'analyse présentée par Michel Godard dans le numéro des *CM* précité ; en ce qui concerne l'impérialisme libéral contemporain, américain surtout, aux articles de Barbara

---

\* Professeur émérite et invité – Institut d'études du développement, IED - UCL.

1. *Cahiers Marxistes*, n°233, «Le défi impérial», août-septembre 2006.



Delcourt et Leo Panitch et Sam Gindin, et en ce qui concerne particulièrement son impact sur les Etats du Sud, à l'article de David Chandler<sup>2</sup>.

En ce qui concerne le capitalisme, on s'inspire de l'approche, large et simple à la fois, d'Immanuel Wallerstein dans un ouvrage récent : «[...] on ne peut parler d'un système capitaliste que lorsque le système donne la priorité à une accumulation illimitée du capital [...] ce qui signifie qu'il existe des mécanismes structurels qui pénalisent, d'une façon ou d'une autre, ceux qui suivent une autre logique. Ils peuvent être éliminés de la scène sociale[...]»<sup>3</sup>.

C'est un truisme de dire que depuis un demi-siècle toutes les analyses de l'impérialisme ont tourné autour du rôle des USA comme principale puissance impérialiste (ce qui est différent du temps des théories classiques de l'impérialisme). Or c'est aux USA qu'a été élaborée et que s'est continuellement renouvelée la théorie de la modernisation, comme théorie dominante du développement. Il est donc justifié de se poser la question de la relation entre la théorie de la modernisation et la production d'idées visant à assurer et consolider le rôle des USA dans le monde, d'autant plus que tous les grands théoriciens ont le plus souvent joué un rôle important dans l'élaboration des politiques et stratégies US à l'égard du Sud.

On veut rappeler ci-dessous, en premier lieu, les caractéristiques de l'école américaine de la modernisation de l'après-guerre, parce qu'elle reste bien le fondement de la vision dominante du développement jusque dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. Certains pourront même s'étonner de l'actualité de cette pensée, puisqu'il est manifeste que les idées dominantes d'aujourd'hui dans les cercles qui comptent en matière de développement (Banque Mondiale, FMI, agences spécialisées de l'ONU, de l'UE, agences occidentales de coopération bilatérale, experts universitaires et autres, ONG internationales) en sont fort proches, et sont présentées souvent comme des innovations importantes en matière de développement (importance de la démocratie et de l'ouverture au marché comme moyen de lutte contre la pauvreté, etc.).

2. M. GODARD, «Colonialisme, impérialisme,... Good Bye Lenin ?»; B. DELCOURT, «L'impérialisme libéral : un projet d'avenir ?»; L. PANITCH et S. GINDIN, «Capitalisme mondial et empire américain»; D. CHANDLER, «Comment le *state-building* affaiblit les Etats», in *Cahiers marxistes*, n°233, Le défi impérial, août-septembre 2006.
3. I. WALLERSTEIN, *Comprendre le monde - Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Editions La Découverte, Paris, 2006.

Un regard historique sur la période d'émergence du courant de la modernisation permet de fortement relativiser le caractère prétendument nouveau des idées à la mode depuis les années 1990. Il faut plutôt se demander quelles sont les causes du retour de ces idées, ou de leur permanence, voire de «l'éternelle jeunesse» de cette idéologie plus que sexagénaire.

## Le rôle de la pensée sur la modernisation dans le renouveau du «champ impérial» à l'époque post-coloniale

La genèse de la pensée sur le développement a été profondément marquée par le contexte historique de l'époque de l'après seconde guerre mondiale, avant tout par le climat de guerre froide opposant l'Est et l'Ouest, et le vaste mouvement de décolonisation en Asie et en Afrique, et surtout par le lieu de son élaboration. La pensée sur le développement, conçu comme un processus universel de modernisation, a été élaborée, entre 1945 et 1965, essentiellement dans les grandes universités nord-américaines<sup>4</sup>.

Ce point n'a pas une importance négligeable. C'est à cause de cette origine commune – l'élite universitaire du pays qui exerçait une position hégémonique et entendait clairement assurer un rôle de *leadership* – que cette école de pensée a eu une cohérence rare dans les sciences sociales, et une influence réelle sur un ensemble de décisions politiques. Cette école de pensée a traversé toutes les sciences sociales et produit une vision holiste du développement où s'interpénètrent et se complètent les apports de la sociologie, des sciences politiques, de l'économie, de l'histoire et de plusieurs autres disciplines. Ce projet intellectuel était indissociable du projet politique des USA à cette époque, qui était précisément de définir ce qui pouvait fonder le *leadership* américain dans le contexte nouveau de l'affrontement Est-Ouest<sup>5</sup>.

Le discours de la modernisation avait à la fois un aspect d'auto-légitimation du modèle américain de développement et un aspect messianique d'obligation de diffuser ce modèle à l'échelle mondiale, pour per-

4. D-C. TIPPS, «Modernization Theory and the Comparative Study of Societies : A Critical Perspective» in C-E. Black, ed., *Comparative Modernization*, Collier, London, 1976.

5. C-S. MAIER, «The Politics of Productivity : Foundations of American International Economic Policy after World War II», in P-J. Kaztzenstein, ed., *Between Power and Plenty : Foreign Economic Policies of Advanced Industrial States*, University of Wisconsin Press, Madison, 1978.



mettre à l'ensemble des peuples et des gens de partager les «bienfaits du rêve américain». Le projet se voulait une pédagogie du progrès, ouverte à toutes les élites du Nord et du Sud qui souhaitaient s'inscrire dans un processus de modernisation, qui puisse contribuer à la mise en place de l'une ou l'autre variante du projet libéral<sup>6</sup>.

La doctrine Truman de 1949 illustre déjà l'interaction entre la stratégie politique et le paradigme de la modernisation en voie d'élaboration. Les pays sous-développés y sont caractérisés par une la pauvreté de masse qui est une menace «pour la paix du monde», la solution à cette pauvreté est la croissance économique, et le rôle des USA est de soutenir ces pays arriérés par leur aide technique<sup>7</sup>.

On doit bien se rappeler que le contexte de l'époque dans une grande partie du Sud était celui de la lutte multiforme pour sortir du colonialisme et reconquérir l'indépendance : cela concerne la plus grande partie de l'Asie, de l'Afrique et du Monde arabe. Le rôle historique du discours américain de l'époque est de reconnaître cette demande, mais de la réinscrire immédiatement dans un ordre dont il décrit les horizons et les limites. Le texte du point IV du discours de Truman a le mérite de montrer que cet ordre est tout simplement celui de la mise en œuvre d'un processus d'accumulation du capital. La nouveauté du discours Truman est toutefois de reconnaître ce processus comme la tâche de chaque pays. Tous les pays pauvres ont le droit de rejoindre le chemin de la croissance. Les USA se présentent ainsi clairement comme pouvant offrir une alternative à l'ordre colonial européen en déliquescence, mais en même temps, il y a une continuité entre la pensée du «paternalisme autoritaire» colonial et la pensée de la modernisation<sup>8</sup>.

Ce sont les théories socio-politiques de la modernisation qui, de la manière la plus visible, vont combiner l'héritage de l'anthropologie coloniale avec les concepts de l'analyse fonctionnaliste des années 1930, et une sorte de relecture néo-wébérienne de l'histoire occidentale pour produire une théorie générale du passage du traditionnel au moderne, présenté comme le passage du «sous-développement» au développement<sup>9</sup>.

6. J-Ph. PEEMANS, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Academia-Bruylant et L'Harmattan, Louvain-la-Neuve et Paris, 2002.
7. R. PACKENHAM, *Liberal America and the Third World : Political Development, Ideas in Foreign Aid and Social Science*, Princeton University Press, Princeton, 1973.
8. C. PLETSCH, «The Three Worlds, or the Division of Social Scientific Labor, circa 1950-1975», *Comparative Studies in Society and History*, 23, 1981.
9. G. BERTHOUD, «Modernity and Development», *The European Journal of Development Research*, vol.2, n°1, 1990.



Les pays sous-développés le sont parce qu'ils restent caractérisés par la prédominance du secteur traditionnel, c'est-à-dire d'une société marquée par une forte intégration des fonctions religieuses, politiques et judiciaires, par la prédominance des liens familiaux, ethniques, des relations de proximité et de réciprocité dans les rapports sociaux, par la faiblesse de la productivité du travail et de la maîtrise technique de la nature au niveau économique. Selon cette conception, le développement est donc symétrique de l'émergence et de la consolidation d'un secteur moderne qui doit progressivement s'imposer et absorber le secteur traditionnel à travers un processus d'autonomisation des institutions, de sécularisation de la culture, de différenciation sociale, de spécialisation des rôles et fonctions, de division du travail et de hausse de l'investissement<sup>10</sup>.

La conceptualisation de ces étapes se faisait à partir de ce qui était vu comme l'expérience des sociétés déjà modernisées et développées, c'est-à-dire les pays occidentaux, dont la réussite indiquait naturellement aux autres le chemin<sup>11</sup>.

La question centrale était de savoir comment progressivement, par étapes, les éléments de modernisation pouvaient déplacer et remplacer les éléments traditionnels, et la théorie sociologique de la modernisation cherchait à repérer les éléments et les agents de changement qui pourraient modifier les valeurs et les comportements de la société traditionnelle dans le sens de la sécularisation, de l'individualisme et de la rationalité<sup>12</sup>.

Dans cette vision de la modernisation, le passage à des institutions démocratiques de type occidental, avec séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, était considéré comme une composante majeure d'un processus de modernisation. Une société développée et moderne ne pouvait être qu'une démocratie basée sur le multipartisme<sup>13</sup>.

Il faut aussi souligner que pour les sociologues et les politologues de la modernisation, la modernisation sociale et politique était censée être un stimulant à la modernisation économique, basée sur les principes du

10. G. RIST, «'Development' as part of the Western Myth: the Western socio-cultural dimension of Development», *European Journal of Development Research*, vol.2, n°1, 1990.

11. S-N. EISENSTADT, *Modernization, Protest and Change*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, 1966.

12. H. BERNSTEIN, «Modernization Theory and the Sociological Study of Development», in *Journal of Development Studies*, 7, 1971.

13. G. ALMOND & J. COLEMAN, eds., *The Politics of the Developing Areas*, Princeton University Press, 1960.

marché, tandis que l'efficacité de ce dernier pour relever le revenu par tête devait lui-même accélérer ou consolider le passage à des institutions démocratiques et à une société hautement différenciée. On peut dire aussi que c'est autour du thème de la transition que se justifiait, pour la majorité des théoriciens de la modernisation, une place active pour l'Etat. La notion de «*state building*» date de cette époque. L'Etat était vu comme devant jouer un rôle important pour accélérer la transition vers la société moderne.

Ce rappel sommaire des caractéristiques du paradigme de la modernisation permet de mettre en valeur l'aspect extrêmement robuste de ce paradigme, qui présentait un caractère interdisciplinaire et intégré très affirmé. Le succès de la diffusion et l'impact bien réel des idées de la modernisation ne peuvent se comprendre que si l'on se réfère à la nature du contexte historique de l'époque, et plus particulièrement au rôle de nouvelles élites, à la fois produites par ce contexte et actrices de son évolution particulière.

Fondamentalement ces théories ont fourni le cadre de référence d'une vision instrumentalisant toutes les composantes de la vie sociale et de la culture, en éléments catégorisés comme fonctionnels ou dysfonctionnels par rapport aux exigences de la construction d'un ordre socio-politique centré sur la croissance économique et le démarrage d'un processus d'accumulation du capital. Or, cette époque était précisément une période de montée en force de nouvelles élites de classes moyennes, aussi bien dans les nouveaux Etats indépendants d'Afrique et d'Asie, où elles remplacèrent les anciens régimes coloniaux, que dans les pays d'Amérique latine, où elles soutinrent souvent des *leaders* populistes et nationalistes qui mettaient en cause l'emprise des oligarchies traditionnelles sur le pouvoir politique<sup>14</sup>.

Le but de la doctrine de la modernisation était notamment de fournir des arguments aux élites modérées dans leurs débats avec les éléments radicaux, en affirmant que la voie occidentale était la meilleure pour arriver à une croissance rapide, objectif commun supposé de toutes les élites éclairées. D'un côté la modernisation attribuait les causes du sous-développement aux survivances de la société traditionnelle, et rejetait ainsi une explication par les effets de l'impérialisme. D'un autre côté, elle voulait démontrer que si la question du développement était celle de faire

14. H. ALAVI, «The State in Post-Colonial Societies : Pakistan and Bangladesh», in *New Left Review*, n°74, 1972 ; R. SKLAR, *Corporate Power in an African State*, University of California Press, 1975 ; I. MARKOVITZ, *Power and Class in Africa*, Prentice Hall, 1977.



croître le gâteau plutôt que de disputer les parts existantes, alors une économie de marché décentralisée réaliserait cet objectif de manière plus efficiente qu'un régime de planification centralisée.

Il est très important de voir aussi que, dans sa vision la plus répandue, la modernisation propose un modèle dualiste. La paysannerie est un objet et un instrument de la modernisation pour les élites. Il s'y opère une sorte de lecture en termes non pas de classes, mais de rapports élites/masses, avec les élites actives comme agents de la modernisation, les masses rurales passives comme instrument. Une bonne mobilisation des ressources qu'elles représentent permettra de réaliser la modernisation, dont la croissance économique est clairement affirmée comme l'axe, nécessitant une hausse de l'investissement (notamment à partir du surplus agricole), une hausse des profits, un maintien des salaires au niveau de subsistance, une hausse du temps de travail pour soutenir le démarrage de l'industrialisation, bref une sorte de recette universelle pour l'émergence d'un secteur capitaliste actif.

De ce point de vue, les Etats modernisateurs se sont toujours voulus, et ont toujours été encouragés à se construire comme des Etats «forts», surtout du point de vue du contrôle et de l'incorporation des populations locales, identifiées soit au secteur «traditionnel» rural, soit, un peu plus tard, au «secteur informel urbain», les deux étant considérés comme le cœur du sous-développement. Dès son émergence, le discours de la modernisation manifeste une violence froide et technique à l'égard de la place et de l'avenir de la paysannerie dans le développement. C'est en fait un discours d'extinction planifiée d'une catégorie sociale, jugée inapte au progrès, voire comme un frein insupportable à l'avancée d'une société dans sa direction. Le discours de la modernisation n'est en fait qu'une version nouvelle du darwinisme social, désormais drapé dans les oripeaux du discours sur la croissance comme solution à tous les problèmes des sociétés «en retard».

En même temps, on peut noter le souci évident de la théorie de la modernisation de définir étroitement le chemin du développement selon les lois d'un rattrapage du modèle des pays développés capitalistes, présentés comme la seule voie du succès assuré face aux expériences socialistes. Elle fait penser à une construction idéologique qui doit assurer le maintien de l'influence des pays ex-colonisateurs et dominants dans les pays sous-développés. Autrement dit, la modernisation assure bien le maintien de l'influence impériale dans un contexte historique nouveau. Il y a un renouvellement complet du discours impérial, qui se fait ouvert, convivial (les chemins du progrès sont ouverts à tous), qui se présente comme un appel au progrès, promet l'aide à construire l'Etat, le changement



social, l'économie, l'industrie nationale, mais selon des règles d'un modèle universel qui doit les aider à devenir les bons élèves des maîtres des recettes et règles du progrès universel.

Il est certain qu'une grande partie des élites du Sud ne se sont pas simplement alignées servilement sur l'ensemble des normes du modèle nord-américain de modernisation. Dans plusieurs régions du Sud, les élites ont tenté de séparer les aspects techniques et économiques de la modernisation, que souvent ils souhaitaient emprunter, des aspects politiques, sociaux et culturels dont ils voulaient garder la maîtrise en fonction de la spécificité historique des divers pays<sup>15</sup>.

Le cas le plus évident d'une pensée originale sur la modernisation au Sud, est certainement à cette époque l'école structuraliste latino-américaine, mettant en cause une situation structurelle d'échange inégal entre pays exportateurs de matières premières et pays industrialisés, comme cause historique du sous-développement, et comme frein à une modernisation souhaitable<sup>16</sup>.

### **L'évolution de la doctrine de la modernisation à l'époque du renouveau des discours et des luttes anti-impérialistes**

Au milieu des années 1960, s'opère une mise en cause du paradigme nord-américain de la modernisation à travers le renouveau du marxisme et de l'analyse de l'impérialisme, expression intellectuelle – dans certains pays du Sud – de la dynamique réelle ou potentielle de nouveaux mouvements sociaux. L'école de la «dépendance» en a été l'expression la plus achevée. Pour les auteurs les plus influents de cette école, les causes internes du sous-développement sont bien subordonnées aux causes externes : les «pseudo-bourgeoisies» du Sud ne sont que des instruments de l'impérialisme, et ce sont les métropoles du «centre» qui décident de la place occupée par les «périphéries» dans le système international<sup>17</sup>.

15. F. COOPER & R. PACKARD, eds., *International Development and the Social Sciences – Essays in the History and Politics of Knowledge*, University of California Press, 1997.
16. C. KAY, *Latin American Theories of Development and Underdevelopment*, Routledge, London, 1989. Voir aussi dans ce numéro des CM, la contribution de Xavier Dupret.
17. A-G. FRANK, *Latin America : Underdevelopment or Revolution*, Monthly Review Press, New York, 1969 ; A-G. FRANK, *Lumpenbourgeoisie : Lumpendevlopment, Dependence, Class and Politics in Latin America*, Monthly Review Press, New York, 1972 ; Th. DOS SANTOS, «The crisis of development theory and the problems of ...»

Le développement d'une économie de type capitaliste intégrée était donc impossible à partir de la situation de périphérie, et l'idée de rattrapage un mythe. Cependant du point de vue des enjeux liés au développement, cette école ne rompait donc pas avec l'idée centrale de la modernisation, c'est-à-dire que la croissance économique, portée par l'industrialisation rapide était le vecteur du développement, et que son accélération était le test de la réussite.

Il faut souligner ce point qui établit une connexion implicite entre développement et théorie de l'impérialisme à travers le concept de modernisation : la théorie néo-marxiste des années 1970 dénonce en fait l'incapacité du capitalisme de réaliser la modernisation. Seule une économie planifiée avec un Etat fort de type socialiste pourra la réaliser. Derrière le concept de «développement des forces productives» se profile en fait une autre version de la modernisation-industrialisation. En fait la théorie néo-marxiste endosse entièrement la théorie du «retard», et dans cette théorie du retard se trouve un questionnement sur la place des «masses paysannes», et leur éventuel potentiel révolutionnaire. La question est de savoir si elles peuvent ou non devenir les alliées d'une avant-garde ouvrière, nécessairement plus «socialement avancée», mais minuscule en nombre à cause du retard<sup>18</sup>.

Sans doute la grande faiblesse de la théorie de l'impérialisme à ce moment est-elle de ne pas voir qu'en fait, la théorie de la modernisation est ce qui a permis à «l'impérialisme réel» de se renouveler après l'époque coloniale et de capter une partie non négligeable des élites du Sud. Notamment parce qu'elle légitime le pouvoir des nouvelles élites sur la paysannerie, instrumentalisée au nom de la modernisation à travers la théorie dualiste. Peu importe que la paysannerie soit «traditionnelle» ou «révolutionnaire», mobiliser le surplus était le grand mot d'ordre, et une bonne partie des controverses entre libéraux et marxistes portait sur la meilleure manière de le mobiliser pour l'industrialisation<sup>19</sup>.

Il faut cependant rappeler que dans la réalité de l'époque, le monde paysan ne s'est pas toujours – loin de là – conformé aux injonctions des théories et politiques modernisatrices, formulées au Nord et appliquées au Sud avec l'aide au développement. Cependant ce ne sont pas les

..J. dependence in Latin America», in H. Bernstein, ed., *Underdevelopment and Development*, Penguin, Hammondswoth, 1973.

18. J. GLASSMAN, «Primitive accumulation, accumulation by dispossession, accumulation by 'extra-economic' means», *Progress in Human Geography*, 30, 2006.

19. Une exception notable a été la position de Samir Amin. Cfr. S. AMIN, *La déconnexion - Pour sortir du système mondial*, La Découverte, Paris, 1986.



formes originales et spontanées de résistance de la paysannerie qui ont retenu à cette époque l'attention des théoriciens de la modernisation : par exemple en Afrique, le retrait de la production pour l'exportation face aux tentatives des Etats d'augmenter le prélèvement pour financer des projets dans le secteur moderne.

Ce qui a retenu l'attention des théoriciens de la modernisation, ce sont plutôt les mouvements de libération capables de mobiliser la paysannerie dans des guerres révolutionnaires. C'est l'époque de la guerre du Vietnam, de la révolution culturelle en Chine, de l'influence croissante de la révolution cubaine, de la radicalisation des luttes de libération inachevée. C'est la hantise du modèle chinois et vietnamien et des soutiens et interventions soviétiques qui va entraîner une évolution de la théorie de la modernisation vers une version plus dure visant la mise en place d'un Etat fort pour contrecarrer les mouvements révolutionnaires et mieux assurer le contrôle social de la paysannerie.

On va ainsi avancer vers une collusion plus manifeste encore que dans la phase précédente entre production de la théorie du développement et renouvellement des doctrines stratégiques de l'impérialisme. L'école nord-américaine de la modernisation va alors évoluer vers une version plus pessimiste et plus autoritaire de la modernisation. L'axe de la réflexion est la nécessité de répondre à l'apparition de «contre-élites» qui peuvent manipuler les frustrations des masses déçues par les promesses non tenues et menées vers un radicalisme nationaliste ou révolutionnaire.

Ce qui en sort, c'est la réaffirmation de la nécessité de continuer la modernisation, mais avec des «Etats forts renforcés», éventuellement le rôle des militaires, de partis uniques, renforcer le contrôle des masses, la mise en œuvre de la doctrine de la contre-insurrection. A partir de ce moment, on verra se mettre en place aux *USA* une politique de soutien actif à des dictatures, militaires ou non, pour contrôler les mouvements révolutionnaires à base paysanne, ou pour prévenir leur émergence. Cette version plus autoritaire de la modernisation recommandait aussi de mettre fin à des politiques de construction d'une industrialisation nationale, jugée inefficace, et de les reconvertir en industrialisation pour l'exportation<sup>20</sup>.

A partir de ce moment, la doctrine de la modernisation va exalter, pendant un quart de siècle (jusqu'à la «crise asiatique» de 1997), les cas de la Corée du Sud et de Taiwan, comme les exemples à suivre de moder-

20. J-Ph. PEEMANS, *op.cit.*, 2002.



nisation réussie. Ces deux pays, il faut le rappeler, étaient à l'époque des dictatures militaires particulièrement brutales, entièrement dépendantes, au point de vue militaire et économique, des USA dont elles constituaient les avant-postes sur-armés en Asie.

La nouvelle version de la modernisation axée sur le commerce et l'investissement internationaux comme moteur de la croissance a trouvé un relais institutionnel puissant à la Banque mondiale dont le rôle a été renouvelé et étendu. Au cours des années 1970, celle-ci va devenir le foyer d'élaboration de ce qu'elle appelait la doctrine de «l'interdépendance». La doctrine voulait présenter une vision consensuelle des rapports Nord-Sud, basée sur l'intérêt mutuel, et préférable, selon ses promoteurs, à l'optique de confrontation que l'on trouvait dans les discours de la «dépendance». Le mot même d'interdépendance, était ainsi chargé d'une lourde symbolique politique, puisqu'en se substituant au concept de dépendance, il voulait affirmer que ce n'était pas cette dernière qui régissait les rapports Nord-Sud. Au milieu des années 1970, cette doctrine attacha une importance croissante à la question des besoins fondamentaux, et de la lutte contre la pauvreté<sup>21</sup>.

La modernisation économique restait bien prioritaire, mais les difficultés de sa mise en œuvre étaient vues comme une menace pour la stabilité sociale : maintenir l'ordre exigeait une combinaison adroite de répression et d'aide aux couches les plus démunies de la population, notamment en régions rurales. Cette dimension sociale-sécuritaire était portée par le président de la BM de l'époque, Robert McNamara, ancien secrétaire d'Etat à la Défense et stratège de la guerre du Vietnam, surtout en ce qui concernait le contrôle des campagnes dans les techniques de contre-insurrection. Il voulait éviter à tout prix que la misère des campagnes du Sud soit le creuset de nouveaux mouvements révolutionnaires<sup>22</sup>.

Il est essentiel de souligner que ces idées sont parvenues à trouver un écho important dans de nouvelles catégories d'élites universitaires et technocrates des pays du Sud, auxquelles les institutions multilatérales commençaient à ouvrir largement leurs portes. Elles étaient séduites par ce nouveau discours sur une modernisation plus ouverte sur le monde, aux promesses infinies de croissance. A la fin des années 1970, le pro-

21. H. CHENERY *et al.*, *Redistribution with Growth*, Oxford University Press, 1974 ; F. STEWARD & P. STREETEN, «New Strategies for Development : Poverty, Income Distribution and Growth», in *Quarterly Journal of Economics*, n°3, 1976.
22. R-S. MACNAMARA, *Une vie meilleure pour deux milliards d'hommes - Les dimensions du développement économique*, Denoël, Paris 1973.

jet de modernisation était largement dominant derrière une rhétorique tiers-mondiste ou socialiste (Chine), et toutes les élites dirigeantes étaient engagées dans la course à la modernisation, accélérée surtout via l'endettement facile sur les marchés internationaux, créant ainsi les bases d'une nouvelle dépendance pour la suite.

On peut dire donc qu'à la fin des années 1970, la doctrine de la modernisation comme modèle universel avait bien joué un rôle essentiel du point de vue de l'expansion du capitalisme et de son « champ impérial » idéologico-politique, mais les analyses de l'impérialisme de l'époque ne l'ont pas perçu.

Au cours des années 1970, de nouveaux courants de pensée se sont cependant affirmés et ont commencé à critiquer sévèrement la conception du monde construite par la modernisation : écologistes, courant scandinave de « l'autre développement », féministes, ... mettant en valeur les coûts sociaux et environnementaux cachés de la croissance, et affirmant la nécessité de trouver une autre voie de développement reposant sur d'autres principes (droits des peuples, droits des citoyens bafoués dans les Etats modernisateurs dictatoriaux, etc.). Même si ces courants étaient marginaux, ils représentaient une vision normative qui refusait explicitement l'identification entre croissance et développement faite par les différentes tendances de la modernisation. Dès cette époque, ils remettaient en cause les types de croissance « sur-consommateurs » qui violaient les « limites internes » de l'être humain, et les « limites externes » de la nature<sup>23</sup>.

Tout le travail idéologique de l'école dominante de la modernisation a été de les ramener dans le « droit chemin du progrès impérial » une décennie plus tard.

### **Les métamorphoses de la modernisation à l'époque de la globalisation du « champ impérial »**

Les années 1980-1990 ont connu une accélération spectaculaire des conditions de l'accumulation du capital à l'échelle globale. La concentration du pouvoir économique, l'interpénétration plus forte entre capital financier et industriel des grands zones du Nord, la plus grande efficacité des nouveaux réseaux internationaux de pouvoir, ont contribué à

23. Déclaration de Cocoyoc, Symposium Pnue - Cnuccd, Cocoyoc, Mexique, 1974.



consolider le fonctionnement et l'interdépendance des économies du Nord selon une logique de compétitivité entre « pôles performants ». On ne s'attardera pas sur cette évolution connue et décrite ailleurs<sup>24</sup>.

Ce que l'on veut mettre ici en exergue, c'est la continuité du projet de modernisation des élites occidentales dominantes dans ce qui est vu par beaucoup comme l'avènement d'un monde totalement nouveau grâce à l'impétuosité des changements économiques et technologiques. Et l'on se limitera encore ici à un regard sur le Sud.

A partir des années 1980, la doctrine de la modernisation a évolué vers une nouvelle formulation, dont on peut voir l'évolution des composantes, en interaction avec l'évolution du contexte international : d'une version dure de l'ajustement au début des années 1980 à une version de l'ajustement dite « à visage humain » à la fin des années 1980, à l'ingérence démocratique et à l'imposition de la « gouvernance » dans les années 1990, aux Objectifs du Millénaire pour le Développement aux environs de l'an 2000, pour y adjoindre les objectifs de la « guerre globale contre le terrorisme » après 2001.

Au cours des années 1980 et 1990, la réflexion théorique sur le développement est restée longtemps enfermée dans une approche centrée sur l'opposition entre le rôle de l'Etat et celui du marché. Le courant néolibéral affirmait la supériorité des mécanismes de marché sur l'intervention de l'Etat pour assurer une croissance économique rapide, censée résumer toute la problématique du développement<sup>25</sup>.

C'est une nouvelle version de la modernisation qui s'est ainsi construite progressivement. Dans cette version que l'on peut qualifier de néo-modernisation, « le Marché » a manifestement pris le pas sur l'Etat. « L'Etat fort » de la modernisation nationale cède alors le premier rôle au « Marché fort » de la néo-modernisation globale. En termes de rapports sociaux, cela s'est traduit par un renforcement du rôle des élites économiques par rapport à celui des élites politiques et administratives.

Dans les faits, l'évolution des pays du Sud a été marquée, à partir de la seconde moitié des années 1980, par la logique d'accumulation des « pôles performants » liés à l'économie internationale, que ce soit en

24. J. STOPFORD & S. STRANGE, *Rival States, rival Firms - Competition for world market shares*, Cambridge University Press, 1991.

Voir aussi les contributions de l'auteur aux CM n°s 186 et 196 (références en encadré pp. 7-9 de ce numéro).

25. P-W. PRESTON, *Development Theory - An Introduction*, Blackwell, Oxford, 2004.



termes de réalité (Inde, Chine, Mexique, Brésil, Chili, Malaisie, Vietnam) ou de projets (presque tous les pays d'Asie et d'Amérique latine). Dans la plupart de ces pays, les couches moyennes liées aux pôles d'activité internationalisés ont connu une forte expansion, de même que leurs revenus. Convaincues de pouvoir gérer un noyau limité d'accumulation nationale qui soit branché sur les réseaux internationaux de l'accumulation, ces couches moyennes sont devenues de plus en plus internationalisées en termes de consommation, de carrières individuelles, de modes de gestion<sup>26</sup>.

La modernisation, pour elles, s'est confondue désormais avec l'adaptation la plus rapide et la plus efficace possible à un mouvement continu et international de modernisation dont toutes les composantes mondiales sont interdépendantes au Nord et au Sud. Parallèlement, la dénonciation de l'impérialisme a complètement disparu en quelques années, pour faire place à la rhétorique du partenariat responsable et mutuellement profitable. Une partie croissante des élites du Sud a adhéré de plus en plus aux critères néolibéraux du nouvel ordre impérial.

En même temps, les élites des centres atlantiques de l'accumulation mondiale ont consolidé leur coopération et pu étendre considérablement leurs zones d'influence. Le symbole en a été l'avènement du concept de «communauté internationale» superposé ou substitué, selon les cas, au rôle attribué au système des Nations-Unies depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Un des projets les plus explicites de la «communauté internationale» a été de favoriser, puis progressivement d'imposer la gouvernance et la démocratie. Le progrès de la démocratie politique a été présenté comme indissociable des progrès de l'économie de marché ouverte au monde.

Cette exigence de démocratie a été et est présentée encore comme une innovation importante. En fait, d'une certaine manière, elle marque simplement un retour aux idées fondatrices du paradigme de la modernisation des années 1950, à cela près que la démocratie a été désormais définie dans un cadre plus étroit qu'à l'époque. Les choix démocratiques ont été inscrits dans un cercle très restreint de choix économiques, parfaitement fonctionnels avec les critères globaux de l'accumulation privée du capital. Dans cette perspective, on peut dire qu'il existe bien un consensus entre élites du Nord, du Sud et de l'Est. Ce consensus transcende les divisions entre partis politiques et s'accommode donc à la fois

26. L. SKLAIR, *Sociology of the Global System*, Harvester, New York, 1991.

du multipartisme et d'une réduction de l'autonomie des Etats dans la définition d'un chemin de développement.

Ce discours sur la gouvernance et la démocratie a été relayé par l'ensemble des organisations internationales, puis des pays donateurs dans le cadre de l'aide bilatérale, puis par le monde des ONG du Nord et du Sud, pour finalement devenir une partie du discours politique des élites du monde politique et de la société civile dans la plupart des pays du Sud. Les ONG du Sud, promues à la fois au rang d'agents privilégiés de la « société civile » et du « marché participatif » virent s'ouvrir de nouveaux horizons d'activité pleins de promesses de financement, à condition de s'insérer de manière conforme dans le nouveau discours et les nouvelles pratiques de plus en plus sévèrement codées par les bailleurs de fonds sous l'égide de la Banque Mondiale. Les programmes de « gouvernance locale » ont incorporé les idées de participation, initiatives locales, « empowerment » qui s'étaient élaborées auparavant, dans d'autres milieux, avec la vision d'un développement autonome des populations<sup>27</sup>.

Mais, dans le mouvement de cette incorporation, ces idées ont été reformulées comme des instruments utiles à la pédagogie du « marché à la base », notamment en ce qui concerne la place des femmes dans le développement<sup>28</sup>.

De cette manière, l'idéologie de la néo-modernisation s'est répandue dans de larges couches de ce qu'on peut appeler des « péri-élites », autrement dit des catégories sociales qui ne font pas réellement partie du cercle des élites politiques, sociales et économiques du cœur de l'accumulation globale, mais qui se présentent comme des relais, des intermédiaires entre ces élites et les populations. Dans certains cas elles s'assignent le rôle de « porte-voix », parfois même durs et exigeants des populations face aux élites dirigeantes, au nom du respect des droits, de l'humanitaire, des besoins fondamentaux. Mais l'expérience historique récente a montré l'extraordinaire capacité des élites globales à réinscrire ces revendications dans un cadre fonctionnel par rapport aux exigences de l'accumulation, notamment à travers les innombrables programmes de gestion de la « pauvreté » (voir à ce sujet les discours sur le micro-crédit et la micro-entreprise). La production du discours de la modernisation, toujours renouvelée dans les composantes de son projet

27. A. CORNWALL & K. BROCK, «What do Buzzwords do for Development Policy ? A critical look at 'participation', 'empowerment' and 'poverty reduction'», in *Third World Quarterly*, Vol. 26, n°7, 2005.

28. M. MOORE, «Empowerment at last ?», in *Journal of International Development*, 13 (3), 2001.



permanent, a joué un rôle clé dans cette évolution en apparence toujours plus consensuelle.

La manifestation la plus évidente de ce consensus a été, au début des années 2000, la proclamation et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement et des Documents stratégiques sur la réduction de la pauvreté. On y voit réaffirmé un certain rôle de l'Etat pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté<sup>29</sup>.

On peut se demander cependant s'il ne s'agit pas que d'un revirement apparent. D'une part, l'Etat revigoré n'a qu'une autonomie fort réduite : plus que jamais, il est sous la tutelle des grands acteurs multilatéraux, dont le consensus s'est renforcé autour de l'impératif de sécuriser les opérateurs globaux dans les zones à risques, dont l'étendue ne cesse de croître. D'autre part, l'Etat a surtout pour fonction d'incorporer plus activement les « pauvres » au marché. Un auteur comme J. Sachs n'hésite pas à affirmer que tant que les résistances culturelles à la civilisation du marché n'auront pas été éradiquées, il n'y aura aucun moyen de mettre en œuvre des politiques de croissance susceptibles de contribuer à la réduction de l'extrême pauvreté<sup>30</sup>.

Pareille affirmation illustre une remarquable continuité entre les idées des années 1950 et celles d'aujourd'hui dans le cadre de la modernisation. La vision du développement reste la même, et depuis 2001, le concept de « culture traditionnelle » a bénéficié d'une extraordinaire revitalisation pour expliquer le sous-développement persistant de certaines sociétés dominées par « l'obscurantisme », religieux ou autre, et *ipso facto* leur dangerosité pour « l'ordre global ». L'approche en termes de « conflits de civilisation » de Samuel Huntington a ajouté une dimension culturaliste, désormais influente, aux autres composantes de la « néo-modernisation »<sup>31</sup>.

29. D. CRAIG & D. PORTER, « Poverty Reduction Strategy Papers : a new convergence », in *World Development*, 31 (1), 2003.

30. J. SACHS, *The End of Poverty*, Penguin, 2005.

31. S. HUNTINGTON, *The Clash of Civilizations and the Remaking of the World Order*, New York, Simon & Schuster, 1996. On ne peut oublier que c'est le même Huntington qui, à la fin des années 1960, avait joué un rôle central dans l'élaboration de la doctrine de la « contre-insurrection » et de « l'Etat fort » pour continuer la modernisation dans un contexte troublé : *cfr.* S. HUNTINGTON, *Political Order in Changing Societies*, Yale University Press, New Haven, 1968. Dans *The Clash of Civilizations*, il aboutit à des conclusions très pessimistes, contraires à celles qu'il défendait dans les années 1960. Il affirme désormais que la modernisation est un fait historique propre à l'Occident et ne peut être diffusée. Mais son approche a été utilisée par de nombreux auteurs, surtout après 2001, pour souligner le danger qui menace l'Occident, surtout à partir des sociétés musulmanes enfermées dans la tradition.



L'évolution des années 1990 vers la définition de la démocratie autour du marché, puis la réaffirmation d'un certain rôle de l'Etat, à souveraineté conditionnelle et sous tutelle multilatérale à partir de 2000, renvoient aussi à l'évolution d'un rapport de forces entre élites économiques et élites politiques, au Sud comme au Nord. Il est évident que «l'Etat fort» de la modernisation nationale a cédé le premier rôle au «Marché fort» de la néo-modernisation globale. En termes de rapports sociaux, cela s'est traduit partout par un renforcement du rôle des élites économiques par rapport à celui des élites politiques et administratives.

Du point de vue des populations, cette modification des rapports entre élites a certainement eu des conséquences importantes, le «Marché fort» entraînant des changements profonds au niveau des modes d'intégration au processus de modernisation désormais globalisé. La pensée dominante a assigné, de manière croissante, un rôle de plus en plus large au «Marché fort» comme élément de contrôle social. Cela s'est fait à travers la prise en considération d'éléments sociaux, institutionnels, voire culturels qui vont bien au delà de l'efficacité économique : ils sont redessinés en fonction des conceptions qu'ont les élites globalistes de cette dernière.

Au lieu d'être évoquée seulement en termes d'opposition, l'évolution des relations entre «Etat fort» et «Marché fort» peut donc être analysée en termes d'évolution des rapports de force, entre catégories d'élites, au Nord comme au Sud, sans que cela ne remette en cause le caractère imposé du projet de modernisation, présenté comme seule voie de développement possible. Du point de vue des grandes masses des populations, la modernisation «*state-centered*» ou «*market centered*» a été et reste un projet autoritaire et élitaire<sup>32</sup>.

Dans la réalité, le mouvement accéléré vers plus d'intégration économique à l'échelle mondiale a entraîné des phénomènes de paupérisation massive et des tendances à la désintégration pour de nombreuses sociétés. L'histoire en train de se faire est toujours bien une histoire de récréation, toujours plus violente, des conditions de l'inégalité à l'intérieur de chaque société. Une importante partie du courant critique dans les études du développement a montré le caractère de plus en plus problématique de cette évolution. Elle se traduit notamment par la désaffection croissante de larges couches des populations à l'égard de ce que certains ont appelé les «démocraties de basse intensité» (par référence aux guerres de basse

32. S. GILL, *Power and resistance in the new world order*, Basingstoke : Palgrave, 2005.

intensité des années de la Guerre froide). D'autres parlent de «*surrogate political participation*» (*ersatz* de participation politique)<sup>33</sup>.

On peut donc dire que l'évolution récente du discours et des pratiques de la néo-modernisation fournit une grille de lecture des relations entre développement, capitalisme et impérialisme différente de la vision conventionnelle de celles-ci. Elle met en évidence que la construction de la «*sphère impériale*» des acteurs globaux ne peut se réduire seulement à une approche en termes d'exploitation économique. La modernisation fournit une clé pour établir une compréhension plus large de la nature de l'impérialisme.

«L'impérialisme réel» du début du XXI<sup>e</sup> siècle n'est plus seulement le besoin de conquérir des marchés, de dominer les ressources matérielles et humaines, de créer et reproduire de manière incessante les relations inégales entre centre et périphérie. L'impérialisme contemporain est bien plus : une volonté de remodeler les sociétés selon un modèle sociétal unique, en présentant ce projet comme l'accomplissement de l'histoire humaine. Il ne s'agit pas seulement de cantonner cette volonté dans la culture ; en fait, c'est l'ensemble des composantes de la vie sociale qui est en cause.

Un courant récent dans la sociologie du développement s'est attaché à mettre en avant l'importance des acteurs collectifs et des coalitions d'acteurs dans les processus de développement<sup>34</sup>. La prise en considération du rôle de la pensée sur la modernisation permet d'éclairer la place des acteurs dominants dans les stratégies impérialistes contemporaines, orientées vers le souci de produire différentes couches d'élites et de péri-élites toujours renouvelées et d'établir des consensus variables entre elles et les acteurs centraux du projet impérial. Elle fonctionne parce qu'une partie croissante des élites et péri-élites du Sud a besoin d'un appui extérieur pour maintenir ses positions face aux classes populaires, jugées toujours plus difficiles à contrôler, toujours plus dangereuses à cause des effets déstructurants de l'accumulation globalisée. C'est manifestement le cas dans un grand nombre de pays africains, arabes, asiatiques et latino-américains.

33. B. GILLS, J. ROCAMORA & R. WILSON, *Low Intensity Democracy : Power in the New World Order*, Pluto, London, 1993 ; D. CRAIG & D. PORTER, *Development Beyond Neoliberalism ? - Governance, Poverty Reduction and Political Economy*, Routledge, London, 2006.

34. N. LONG, *Development Sociology - Actor Perspectives*, Routledge, London, 2001.



Si l'on veut réfléchir sérieusement à une alternative, en termes de développement, à l'idéologie et aux pratiques des acteurs dominants du capitalisme globalisé, il est donc important de prendre en compte la nature du paradigme de la modernisation et de son évolution récente. Et surtout de bien voir les fondements socio-économiques de son succès, en tant que facteur de consensus autour de formes de contrôle social toujours plus contraignantes, en filigrane de discours flamboyants sur le progrès et la modernité.

Déjà dans sa période fondatrice, le discours de la modernisation était manifestement très normatif quant à la définition des chemins universels du développement. Mais à cette époque, on l'a vu, la théorie laissait quand même une autonomie aux Etats pour définir le projet de modernisation le plus approprié au cadre délimité par les frontières nationales. Cela a suscité toute une littérature qui a cherché à montrer que modernisation ne devait pas nécessairement se confondre avec occidentalisation, l'exemple le plus étudié étant celui du Japon<sup>35</sup>.

Des études récentes ont aussi mis en valeur le fait qu'avant l'épisode colonial, de nombreuses sociétés non occidentales avaient entamé des processus de changement qui contenaient de nombreux aspects de «modernité»<sup>36</sup>.

Et dans la réalité globale de ce début du XXI<sup>e</sup>, il est évident que les élites de grands pays du Sud (Chine, Inde, Brésil) sont parvenues à mettre en place des processus d'accumulation dynamique, largement insérés dans l'accumulation globale, et sur base des critères mêmes de la «néo-modernisation». Ces élites donnent l'impression de pouvoir négocier de nouveaux rapports de force plus favorables à leurs intérêts en tant qu'élites globalistes. A supposer que cela pose un défi nouveau aux rapports historiques entre capitalisme et impérialisme, cela ne peut empêcher que l'autonomie relative de ces élites globalistes dépendra, à l'avenir, de leur capacité à soumettre tout l'espace sociétal aux normes toujours plus contraignantes du capitalisme global. Cette autonomie relative ne pourra se maintenir qu'au prix de nouveaux modes de contrôle social renforcé sur les populations locales. C'est dans ce domaine que pourra éventuellement se déployer leur autonomie relative.

35. J-W. DOWER, ed., *Origins of the Modern Japanese State - Selected Writings of E-H. Norman*, Pantheon Books, New York, 1975 ; J-E. HUNTER, *The Emergence of Modern Japan*, Longman, London, 1989.

36. C-A. BAYLY, *The Birth of the Modern World, 1780-1914*, Blackwell Publishing, Oxford, 2004.



En outre, on ne peut oublier que les discours et les pratiques des acteurs occidentaux dominants se sont toujours évertués à montrer que la «vraie modernisation» est «one way», et qu'elle ne s'accomplit que dans le modèle occidental, ou bien dans la mise en place de copies conformes de ce modèle. Les versions récentes de la néo-modernisation ont renforcé cette tendance et ont de plus en plus restreint l'autonomie des Etats, jusqu'à remettre en cause la notion de souveraineté nationale et de frontières dans un «borderless world» : ce qui signifie en fait, pour les acteurs dominants de la globalisation, le droit d'intervenir partout où ils détectent ou supposent une menace à leur sécurité, une non-conformité à leurs intérêts et aux normes du «projet global». Le boycottage par la «communauté internationale» du gouvernement Hamas arrivé au pouvoir en Palestine, après des élections reconnues comme démocratiques par cette même «communauté internationale», illustre assez la prégnance de ces normes.

Ce caractère «sans frontières», vu du point de vue du développement, renvoie donc à une légitimation de plus en plus nette des ingérences et intrusions les plus diverses. Les dimensions de la modernisation sont donc définies de plus en plus étroitement par les exigences du capitalisme global «démocratique». L'insatisfaction occidentale, affichée avec arrogance, à l'égard des aspects incomplets et insuffisants de la «néo-modernisation chinoise» actuelle, est illustrative de cette tendance. Elites et péri-élites du Nord se relaient dans la surenchère d'un discours universaliste civilisationnel, à prétention éthique, et aux accents volontiers missionnaires<sup>37</sup>.

## **Les apories de la néo-modernisation impériale et les dimensions d'un développement populaire durable**

Si l'on accepte l'idée que la logique des «pôles performants» restera bien la logique fondamentale de la croissance économique de la prochaine décennie, au Nord, au Sud et à l'Est, on doit admettre également l'idée que l'articulation entre pôles, nébuleuses informelles et zones d'exclusion restera également une caractéristique centrale de l'accumulation.

A travers cette évolution, on peut voir que le discours sur la croissance comme source du progrès social et humain, qui a été et est toujours au cœur de toutes les variantes de la modernisation, ne parvient plus à masquer son caractère idéologique : la croissance n'est qu'une lecture

37. K. POSTEL-VINAY, *L'Occident et sa bonne parole*, Flammarion, Paris, 2005.

consensuelle de l'accumulation, et lorsque celle-ci est émancipée des contraintes institutionnelles qui ont permis cette lecture, la violence intrinsèque de l'accumulation ne peut plus être masquée. Dès les années 1970, tout un courant de pensée avait insisté, dans le sillage de Georgescu-Roegen, sur le caractère entropique de la croissance du point de vue environnemental<sup>38</sup>.

Les réalités globales des décennies récentes permettent d'affirmer que l'accumulation continuera à manifester une très grande flexibilité et une très grande volatilité dérivées de son internationalisation toujours plus grande, et donc qu'elle aura une autonomie plus large par rapport aux régions où elle déploiera concrètement ses effets. Or c'est dans ces logiques territoriales que s'inscrivent tout aussi concrètement les trajectoires de vie de l'immense majorité des populations attachées à une région, à une ville ou à une zone rurale spécifique. Cela conduit à mettre en exergue le caractère entropique – la tendance à la dégradation irréversible, de l'impact de l'accumulation du point de vue social et territorial – au sens d'érosion accélérée du lien social et de destruction des milieux de vie construits par les populations à travers les générations.

Il continuera dès lors à en résulter une sorte de désarticulation symétrique des logiques territoriales de développement. La néo-modernisation a généré de nouvelles formes de violence. Non seulement à travers son discours centré sur la compétitivité, la performance, la rentabilité, comme seuls critères de réussite des individus et de gestion des sociétés, mais aussi à cause de son impact sur les conditions et espaces de vie de milliards de gens au Sud. En fait, elle a accéléré d'une manière totalement incontrôlable le rythme de l'entropie sociale et environnementale à l'échelle mondiale.

Cette érosion du lien social et les pressions insupportables sur les milieux de vie mettent en cause d'une certaine manière les modalités et les pratiques séculaires de résistance des populations aux intrusions coloniales et post-coloniales modernisatrices. Depuis les années 1980, un courant important dans le domaine de l'histoire et de l'anthropologie du développement s'est attaché à mettre en valeur ces pratiques locales de résistance, qui loin de s'apparenter à de grands mouvements sociaux pour la conquête révolutionnaire de l'Etat moderne imposé, ont plutôt privilégié les comportements de fuite ou d'invisibilité. Ce n'est pas la persistance

38. N. GEORGESCU-ROEGEN, *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, Cambridge Mass., 1971. Pour une critique de la métaphore, voir P. GILLIS et G. WALLENBORN, «L'économie et la thermodynamique», *CM* n°235, mai-juin 2007.



de la tradition, mais le vécu de l'envers du moderne par les acteurs dominés, dont la résistance se décline dans le maintien d'un «ailleurs» souvent peu visible aux regards des acteurs de l'ordre dominant.

Ces pratiques ont combiné la plupart du temps les initiatives économiques, avec des dimensions de lien social, de recherche d'identité et de gestion viable d'un territoire, conçu comme un lieu de vie d'une collectivité créée à travers un long processus historique. Cela résulte d'une capacité de création institutionnelle que l'on peut qualifier de «gouvernance historique». Les dimensions de cette dernière révèlent souvent une rationalité de développement durable très différente de celle qui inspire aujourd'hui l'offre de «gouvernance locale» des acteurs globaux<sup>39</sup>.

Les assauts répétés de «l'Etat fort» des élites modernisatrices et les stratégies d'incorporation plus ou moins forcée au «Marché fort» des élites néo-modernisatrices ont fragilisé les conditions de reproduction territoriale et sociale de ces collectivités. L'accumulation globalisée induit dès lors un «déficit identitaire» croissant, à un moment où l'Etat-Nation, affaibli par les politiques d'adaptation aux exigences de la globalisation, n'est précisément plus capable de rendre crédible les promesses d'une «modernisation nationale» porteuse de développement<sup>40</sup>.

Les dynamiques de marginalisation et d'exclusion ont pris une force si manifeste qu'elles en sont arrivées à engendrer de nouvelles formes de réaction exacerbées. Souvent, ces dernières n'ont plus rien à voir avec les formes de résistance locales que les populations avaient pu mettre en œuvre depuis des siècles pour chercher à tempérer l'impact destructeur des processus de modernisation imposés par les élites dominantes.

On voit l'affirmation de plus en plus fortes de nouveaux réseaux puissants, combinant les trafics de toutes espèces, la violence armée systématique, articulant des connections locales, nationales et internationales, et qui sont aux mains de nouvelles péri-élites dont l'ascension sociale et l'enrichissement sont liés au contrôle de ces réseaux. Mais ces maffias et milices d'un type nouveau n'opèrent pas dans le vide. Elles ne sont plus seulement aux franges, mais souvent étroitement interconnectées à des secteurs d'activités contrôlés par de nombreux acteurs financiers, économiques, politiques bien intégrés aux réseaux d'acteurs dominants à vocation globale. Ces réseaux parviennent à contrôler, voire à mobili-

39. A. SAWADOGO, *L'Etat africain face à la décentralisation*, Karthala, Paris, 2001.

40. B. BADIE & M-C. SMOUTS, *Le retournement du monde*, Dalloz, Paris, 1992.



ser, une partie non négligeable des classes populaires à la recherche de voies de sortie de la misère par n'importe quel moyen.

Les nouveaux chefs de ces réseaux ou de ces armées privées représentent une nouvelle catégorie de péri-élites vu l'importance de leur capacité de mobilisation d'hommes et de ressources, et même leur pouvoir de redistribution selon les principes du clientélisme mafieux. Qu'on le veuille ou non, ils sont bien aux frontières de l'accumulation globalisée, ils en sont même souvent un rouage essentiel (contrôle des ressources minières et forestières dans un grand nombre de pays). Moins que jamais il ne peut donc être question d'approche angélique de ce qui a été appelé «secteur informel» ou «économie populaire». Il y a des groupes de plus en plus nombreux qui, tout en intégrant de plus en plus des sphères «démodernisées», au sens des critères conformes de la modernisation, sont hyper-performants dans la violence organisée, s'étant totalement réapproprié les moyens techniques et médiatiques de la néo-modernisation.

A côté de ces tendances massives à la «démodernisation», ou en symbiose avec elles, des groupes sont maintenant activement engagés dans un combat pour une anti-modernisation violente. Dans le vaste monde musulman, elles se présentent souvent comme la composante la plus active d'un combat anti-impérialiste. Face à cette évolution, les élites dirigeantes anglo-saxonnes ont tendance à utiliser de plus en plus un langage «civilisationnel» pour justifier leurs propres ingérences, agressions, et occupations multiformes. Un problème majeur de cette rhétorique néo-impériale est qu'elle cherche à raviver un idéal de combat contre les «forces de l'obscurantisme», fondement du «terrorisme», alors qu'on assiste manifestement à l'émergence de nouveaux groupes d'élites ou de péri-élites qui ne sont en rien pré-modernes, mais sont souvent composés d'intellectuels, de professionnels formés dans les centres occidentaux les plus avancés de la «modernité» technologique et scientifique, ou dans leurs filiales sur place (en Arabie Saoudite et en Egypte par exemple)<sup>41</sup>.

Ces évolutions catastrophiques ne doivent cependant pas occulter d'autres enjeux majeurs. Elles doivent au contraire encourager à regarder vers et s'appuyer sur d'autres perspectives et d'autres réalités que celles offertes par les différentes versions de la modernisation et de la néo-modernisation. Plus que jamais, il y a urgence à envisager le déve-

41. La question de savoir si ces élites ou péri-élites militantes ont une légitimité plus forte et plus large auprès des couches populaires que les élites nationalistes qui les ont précédées dépasse évidemment le cadre de cette contribution.

loppement autrement que comme la conséquence heureuse de «l'accumulation globalisée», que ce soit à travers les oxymorons de «croissance propre» ou de «croissance *pro poor*».

On peut définir le développement comme le processus de mobilisation et d'utilisation des ressources d'un territoire, à travers lequel la population de ce territoire définit, à travers un cadre institutionnel approprié, son rapport à la nature et son mode de vie, perfectionne son organisation sociale, améliore son bien-être et construit son identité.

Cette approche assigne clairement au développement une nature différente de celle de la croissance. La dimension territoriale y joue un rôle central. Cette approche normative permet aussi de situer les enjeux du «développement réel» en termes de rapports de forces entre acteurs : l'articulation entre les composantes du développement défini ci-dessus va résulter des relations entre coalitions d'acteurs, et de l'impact de leurs actions et conflits sur un territoire et ses populations<sup>42</sup>.

Le développement est donc l'enjeu d'un perpétuel conflit entre acteurs dominants, pour qui le territoire n'est qu'un espace de mobilisation des ressources pour l'accumulation à court terme (logique de déterritorialisation), et acteurs dominés ou/et résistants, pour qui continuer la construction du territoire s'inscrit dans une logique de conditions de vie durables à long terme. Court terme et long terme s'entendent ici à l'aune de générations.

Il n'est pas sans intérêt de constater que les doctrines et techniques de la contre-insurrection de ces années 2000 doivent donner une place de plus en plus grande au contrôle direct des espaces locaux : occupation directe village par village, quartiers par quartiers des grandes villes. D'une certaine manière, on en retourne progressivement aux méthodes d'occupation de l'époque coloniale, ce qui à terme posera un sérieux défi au «centre atlantique de la sphère impériale» : on peut imaginer les difficultés d'une occupation directe simultanée par les forces *US-UK-OTAN* de cinq ou six Bagdad à l'échelle mondiale. Sans compter le déficit de légitimité de la «modernisation», dans les termes mêmes de la doctrine initiale.

42. H. NORBERG-HODGE, T. MERRIFIELD & S. GORELICK, *Bringing the Food Economy Home : Local Alternatives to Global Agribusiness*, Kumarian Press, Bloomfield, CT, 2002.



La dimension territoriale est importante pour reconstruire une « démocratie substantive » face aux apories de la « démocratie formelle » devenue un appendice de la rhétorique du tout au marché<sup>43</sup>.

Dans cette approche, le politique peut chercher à réencastrier l'économique dans des contextes sociaux et culturels qui l'inscrivent dans une continuité historique, et dans des projets d'échelle maîtrisable par les diverses catégories d'acteurs pour définir leurs choix. Le contexte territorial est associé aux critères de proximité des acteurs concernés et à la diversité des expériences, face aux logiques d'uniformisation et de déterritorialisation qui sont au cœur des stratégies de domination des acteurs globaux. On ne peut donc pas avoir une vue idyllique du « territoire » et de la « région », d'autant moins que leurs compétences actuelles sont souvent le résultat de processus de décentralisation (au Nord) ou d'ajustement (au Sud) ayant visé un transfert de compétences de l'Etat-nation centralisé pour réduire ses coûts de fonctionnement et ses interventions sociales au nom de la « subsidiarité » ou de la « gouvernance »<sup>44</sup>.

Mais on ne peut pas non plus ignorer ces milliers d'expériences locales à travers le monde où des populations organisées – au niveau de quartiers dans des mégapoles en apparence totalement déstructurées, ou de villages en apparence assoupis dans la tradition – produisent des biens et services orientés directement vers les besoins locaux, s'efforcent de gérer leur environnement et de maintenir ou réinventer les liens sociaux. Un ensemble toujours plus vaste de monographies locales attestent de leur vitalité, dans des contextes, territoires urbains et ruraux très divers, partout au Sud<sup>45</sup>.

Le propre des différentes variantes de la modernisation est d'avoir dénié à ces « acteurs du bas » le rôle d'acteurs d'un développement humain, modeste mais durable, basé sur la maîtrise collective d'un territoire local. Un des récents avatars de la pensée sur la modernisation s'est décerné le label de « *modernité réflexive* »<sup>46</sup>. On peut se demander s'il n'est pas plus intéressant de s'interroger sur les dimensions et les potentialités d'un « développement populaire réflexif » au Nord comme au Sud, et si ce

43. C. HADJIMICHALIS & R. HUDSON, « Networks, Regional Development and Democratic Control », in *International Journal of Urban and Regional Research*, 30, 2006.

44. R. FEAGAN, « The place of food : mapping out the 'local' in local food systems », *Progress in Human Geography*, 31(1), 2007.

45. J. BROHMAN, *Popular Development - Rethinking the Theory and Practice of Development*, Blackwell, Oxford, 1996.

46. U. BECK, *World Risk Society*, Polity Press, Cambridge, 1999.



n'est pas là que se trouvent les enjeux d'une réinvention d'un processus de «démocratie substantive» par rapport aux modèles de «démocratie procédurale» à la légitimité de plus en plus en plus affaiblie<sup>47</sup>.

Les dimensions abyssales de «l'entropie globale» contemporaine exigent sans doute une refondation plus radicale des relations entre démocratie et développement que celles portées par des «sociétés civiles» aux pratiques de plus en plus étroitement encadrées, voire définies, par la «communauté internationale».

La trajectoire intellectuelle de Marx pourrait être un élément d'inspiration de ce point de vue. En 1843, Marx écrit à Ruge : «[...] *il ne s'agit pas de tirer un trait suspensif entre le passé et l'avenir, mais d'accomplir les idées du passé. On verra enfin que l'humanité ne commence pas une nouvelle tâche, mais réalise son ancien travail en connaissance de cause*». Après avoir passé sa vie à écrire une œuvre magistrale, dont on peut difficilement nier la vision radicalement modernisatrice, où s'étale souvent un profond mépris pour l'obscurantisme de la paysannerie, il écrit à Vera Zassoulitch en 1881 : «[...] *la commune rurale est le point d'appui de la régénération sociale en Russie, mais, afin qu'elle puisse fonctionner comme tel, il faudrait d'abord éliminer les influences délétères qui l'assaillent de tous les côtés et ensuite lui assurer les conditions normales d'un développement spontané*»<sup>48</sup>.

Après les dérives et déboires des socialismes modernisateurs du XX<sup>e</sup> siècle, on peut donc aussi se demander si ce «retour à l'essentiel» ne reste pas d'actualité, et si les pratiques des acteurs populaires, bien que locales historiquement, ne peuvent pas jouer un rôle important dans la reconstruction d'un «autre Etat fort», capable de porter un modèle de développement dont les critères d'inclusion ne se limitent pas à ceux de l'incorporation aux exigences du «Marché global fort»<sup>49</sup>.

47. J-T. GATHII, «Representations of Africa in Good Governance Discourse : Policing and Containing Dissidence to Neo-liberalism, Postcolonialism, Globalization and Law», *Third World Legal Studies*, INTWORLSA, 2000.

48. K. MARX, *Textes (1842-1847)*, Spartacus, 1970 ; K. MARX, *Œuvres*, La Pléiade, Paris, Tome II, 1968.

49. J-Ph. PEEMANS, «The Need for a 'New Political Economy' of Global Change and Sustainable Development», Communication à *Mitigating Syndromes of Global Change*, National Center of Competence in Research (North-South), NCCR-NS, Ecole Polytechnique de Lausanne, Session de Spiez, 2002.

## La coopération culturelle en Afrique : enfin un vrai débat ?

Etienne Minoungou\*

Cela fait des décennies, pour ne pas dire des siècles, que les productions et les démarches artistiques de l'Afrique sont observées, évaluées, voire promues et soutenues, non par les habitants du continent mais par des « connaisseurs » occidentaux : de l'anthropologue au collectionneur, de l'expert multidiscipliné au stratège du développement. Les productions culturelles du continent africain ont ainsi été successivement l'objet de diverses approches qui s'inscrivent dans deux siècles de prédominance occidentale dans l'appréciation du passé, du présent et de l'avenir de l'Afrique. Aujourd'hui quelques artistes africains voudraient faire entendre leur voix et amener leurs responsables politiques à s'impliquer dans le débat et à lancer un chantier qui ouvre d'autres perspectives que celles proposées jusqu'à présent « du dehors. »

### Un héritage lourd

Afin de comprendre l'enjeu du renouvellement actuel de la réflexion sur la pratique artistique en Afrique francophone, il importe de retracer brièvement la manière dont les regards actuels se sont progressivement construits.

\* Comédien et dramaturge burkinabé établi à Bruxelles. Partage sa vie entre l'Europe et l'Afrique. Il est directeur des *Récréatrices* (Résidences panafricaines de création et de formation théâtrales de Ouagadougou) et coordinateur de la Coalition africaine pour la culture.

Les **cultures «primitives»** ont d'abord été considérées comme des formes élémentaires de rapport à la création, à une époque où l'anthropologue et l'administrateur colonial avançaient de concert, mus par la même croyance profonde en la supériorité des grandes nations «civilisées». Approchées avec curiosité par les plus ouverts, avec dédain par d'autres, les productions culturelles n'émanaient pas d'artistes individuels, mais de collectivités immuables aux membres indistincts, de castes d'artisans condamnés à dupliquer le «même» au travers des siècles.

Après les indépendances, dans les années 1960, les cultures locales ont été érigées en **cultures «nationales»**. Leurs éléments les plus symboliques et représentatifs ont été manipulés comme des outils politiques par des chefs d'Etat en quête d'instruments pour assurer leur suprématie. Nées d'un sursaut de fierté et de volonté de se démarquer de l'emprise occidentale, elles sont souvent devenues des instruments d'un militantisme politique qui se définissait pourtant une fois encore en miroir des perceptions de l'Occident. C'est ainsi que les politiques de «l'authenticité» se sont multipliées : au Zaïre, Mobutu Sese Seko s'attacha, dans les années 1970, à l'adoption de nouvelles dénominations pour les villes, fleuves, la monnaie, le pays et même pour les individus. De même au Togo où Etienne Eyadema devint Gnassingbé ; et dans le Burkina Faso révolutionnaire où on établit une «Semaine nationale de la culture», manifestation-vitrine où venaient se produire les formations de danse et de musique les plus proches de la tradition.

A la fin des années 1980, à l'heure des programmes d'ajustement structurels, des privatisations et de la libéralisation des économies africaines, les cultures africaines ont été perçues comme des **produits «commerciaux»**, exportables, rentabilisables pour un continent dont la chute des prix des matières premières avait entraîné le décrochage. La préoccupation étant de reconnecter l'Afrique à l'économie mondiale, des partenaires internationaux se sont lancés dans des projets de développement «d'entreprises culturelles africaines», voyant dans le caractère «improvisé» et peu structuré du secteur de la production artistique en Afrique une entrave majeure à son déploiement dans le champ de la consommation culturelle mondialisée.

Ce sont les mêmes partenaires internationaux de coopération qui, d'autre part, ont choisi d'analyser et d'approcher les productions culturelles africaines comme «outils de développement». Face à un continent estimé en retard sur la marche du monde, les démarches de création ont été considérées comme autant de vecteurs possibles du changement social. Il a été demandé à l'homme de théâtre, au cinéaste, au chanteur et par-



fois à l'écrivain de sensibiliser les populations à la nécessité de scolariser les fillettes, de mettre fin à l'excision ou de se prémunir contre la progression du Sida. La sensibilité du créateur, l'urgence de son message et la puissance de l'œuvre qui lui permet de transmettre ce message aux hommes individuellement et au monde en général se sont effacées devant les exigences d'une efficacité dans la diffusion d'un message standardisé (immédiatement accessible), voire commandité de l'extérieur.

Ces deux approches de la production culturelle africaine restent prédominantes dans le chef de ceux qui, à l'extérieur du continent, mettent à disposition des moyens financiers pour la soutenir ; de même qu'une perspective plus «folklorique», qui prévaut auprès de ceux qui (avec un mélange de condescendance et d'esprit de charité) tentent de montrer que l'Afrique a un autre visage que celui des guerres, de la pauvreté et de la maladie, tout en restant convaincus que toutes ces tares pèsent néanmoins lourdement sur les œuvres créées sur le continent ; sur lesquelles il ne faut donc pas porter un jugement trop sévère...

## Une réflexion «décentrée»

L'approche des productions culturelles africaines s'inscrit donc dans cette histoire marquée à la fois par des rapports de domination politique, puis économique et idéologique, et par des stratégies de coopération et de partenariat conçues et dirigées depuis les pays du Nord.

La réflexion sur la culture africaine et ses manifestations est aujourd'hui triplement «décentrée».

- D'abord, c'est **une réflexion produite ailleurs**. Très souvent, le diagnostic sur la situation de la culture en Afrique, les espaces de réflexion et de proposition sont initiés au Nord, soutenus par des fonds du Nord, organisés par des «partenaires» du Nord, inscrits dans des priorités qui restent celles du Nord. Ainsi, lorsque de grands bailleurs de fonds de la production culturelle africaine comme *Africalia* (Belgique), *Culturesfrance* (France), *OIF* (Paris) s'investissent dans la mise en place d'une réflexion sur celle-ci, ils le font avec leurs instruments (colloques internationaux, publications éditées au Nord) et leurs objectifs (il faut ainsi impérativement démontrer que les démarches artistiques en Afrique contribuent à réduire la pauvreté ou à atteindre les Objectifs du Millénaire).
- Ensuite, ces processus de réflexion demeurent aujourd'hui **financés de l'extérieur** : si le financement de la culture dans les pays africains reste largement tributaire de l'intervention de «partenaires au déve-

*loppement*» du Nord, il est «normal» que la réflexion sur la culture le soit également. Les coopérations, apportant leur soutien, souhaitent bien souvent insuffler aussi leur vision de ce que la culture et l'expression artistique doivent être en Afrique, de ce qu'elles sont censées apporter à ses populations.

- Enfin, la réflexion reste fondée essentiellement sur **le regard de l'autre** : les créateurs et artistes africains ont investi plus d'énergie et de temps à se positionner par rapport à ce regard porté sur eux par les partenaires du Nord (pour s'y conformer ou s'en démarquer) qu'à regarder ce que faisaient leurs voisins africains travaillant dans d'autres disciplines ou d'autres espaces géographiques et culturels du continent. Au lieu de se percevoir comme des artistes porteurs d'une démarche universelle, produisant des œuvres qui, au-delà des frontières, doivent pouvoir imposer le sens qu'elles charrient, les créateurs africains ont souvent essayé de produire ce que l'on attendait d'eux dans les pays du Nord, omettant que le pouvoir de l'artiste est souvent celui de créer l'inattendu, d'être là où on ne le soupçonne même pas d'arriver...

Ce «décentrage» de la réflexion a entraîné des biais et des réductions de l'autonomie créatrice, amenant les artistes africains, plus que ceux de n'importe quel autre continent, à inscrire leur production artistique dans des contraintes exogènes. Les clichés folkloriques, si attachés au continent africain et parfois revendiqués par l'Afrique elle-même quand elle veut se dire au reste du monde, restent prégnants (calebasses et esprits de la forêt au théâtre, toiles teintées d'ocres et de couleur argile en peinture, corps virils puissamment musclés et soigneusement huilés en danse...). La préoccupation de développement est mise en avant, faisant de la culture une ruse, intégrée à la stratégie des ONG et des coopérations internationales qui y voient une manière d'atteindre le développement humain durable. L'obsession du commerce international s'est ancrée chez certains artistes qui visent avant tout à faire carrière à l'étranger, à produire pour l'exportation, à fabriquer la *World Music* et l'artisanat prisé par les touristes mondialisés et «consommateurs» de culture locale. On essaye de faire «ce qui marche», ces produits culturels africains étant vus comme une voie d'intégration du continent dans l'économie-monde.

Enfin, dans certaines démarches, la revendication identitaire politiquement manipulée subsiste : longtemps utilisée par des dirigeants soucieux de marquer leur espace souverain d'autorité, la culture reste parfois brandie comme argument politique, symbole d'une identité propre revendiquée ou affirmée avec fierté, faisant l'impasse sur la sincérité des



démarches artistiques posées et la nécessaire mise en place d'un cadre d'accompagnement des artistes locaux.

### **C'est celui qui paye le flûtiste...**

*«C'est celui qui paye le flûtiste qui choisit le morceau»*, dit l'adage. Dans le domaine de la création culturelle en Afrique, les instruments de financement exogènes sont devenus incontournables, indispensables. Donc, il n'est pas étonnant que les mécanismes de subventions, les outils d'accompagnement des initiatives culturelles et artistiques, les réseaux de soutien construits sur la base des différentes perceptions ci-dessus décrites aient fini par encadrer, formater parfois pervertir les pratiques. Pour le meilleur et pour le pire...

Le meilleur, c'est l'émergence, à partir de ces processus d'appui, de coopération et parfois de véritable collaboration, de productions de qualité, susceptibles de faire naître l'émotion universelle que chaque artiste souhaite susciter chez le destinataire de son œuvre. Le pire, ce sont des artistes qui se perdent, se fourvoient eux-mêmes, et finissent par épuiser leur talent à force de vouloir s'insérer dans des mécanismes contraignants incompatibles avec leur inspiration. Car ces instruments de coopération constituent de véritables labyrinthes dans lesquels il n'est pas difficile de se perdre. Chaque partenaire, chaque projet, fonctionne avec des règles et des critères parfois si différents d'un instrument à l'autre et parfois si contradictoires que la question n'est plus «Quelle est mon idée de création ?», mais «Quels sont les résultats attendus que je peux mentionner dans ce cadre logique ?», «Quels sont les paramètres que je peux fournir sur base desquels l'évaluation finale sera menée ?», voire «Quels sont les partenaires que je peux solliciter simultanément et ceux qui refuseront radicalement de co-financer mon projet car ils tiennent à défendre chacun leur pré-carré ?»

Le débat sur la question artistique, qui, déjà, avait pris la dangereuse habitude de s'attarder sur la question de l'efficacité de la production culturelle, s'est à présent déplacé autour de la problématique des mécanismes de suivi, d'évaluation, d'élaboration d'indicateurs objectivement vérifiables qui tentent de l'accompagner.

Autre conséquence fâcheuse : la variété des instruments de soutien des pays du Nord en faveur du secteur culturel africain depuis quarante ans et leur diversification ont aussi eu pour effet la déresponsabilisation des Etats africains dans la mise en place de politiques publiques imaginatives, courageuses et volontaristes. Pourquoi s'en charger puisque d'autres le font à notre place ? La dotation annuelle, sur le budget des



Etats, des ministères africains de la Culture est à cet égard significative. Certains pays n'ont même pas de ministère de la Culture et quand il y en a, la culture est l'appendice incommode du ministère des Sports ou de la Jeunesse ou du Tourisme, etc. Dans un pays comme le Burkina Faso, dont la culture a sans doute fait bien plus pour l'image de ce pays à l'extérieur et l'attraction de touristes chargés de devises que le potentiel d'attractions touristiques du pays, le Ministère de la Culture demeure incapable d'appuyer de manière consistante plus d'une ou deux grandes manifestations symboliques par an et ne dispose même pas d'un fonds de soutien aux artistes et aux créateurs.

## Des résistances émergent

Toutefois, actuellement, les choses sont en train de changer. Une nouvelle démarche de réflexion se met en œuvre, initiée la plupart du temps par les créateurs et les professionnels de la culture eux-mêmes. Ils tentent, à travers des regroupements professionnels et des réseaux de solidarités encore fragiles d'initier un autre moment de réflexion sur la culture en Afrique, qui puisse à la fois inspirer de nouvelles politiques au niveau local et régional et permettre aux créateurs de fonder leurs démarches sur une approche libératrice qui nourrit plus qu'elle ne contraint et cantonne.

Ces tentatives de résistances se fondent sur des convictions partagées. D'une part, nombre d'artistes africains sont aujourd'hui convaincus que leurs productions culturelles peuvent apporter du sens aux populations, leur permettre d'exister autrement que comme les pions d'un vaste marché de la guerre, de l'humanitaire, du libéralisme mondial, de la consommation standardisée, de la diplomatie du développement ou comme une clientèle captive des stratégies de domination entre grandes puissances.

Dans un monde en pleine mutation, la culture est ce qui permet de changer sans se perdre, de s'adapter sans se renier, de se sentir souverain et maître de ses choix quand on est faible ou pauvre. C'est la culture qui peut permettre à l'Afrique de retrouver sa destinée, de se recentrer sur ses capacités créatrices, dans les arts d'abord, mais peut-être aussi dans d'autres domaines de la pensée et de l'activité humaine ensuite.

Enfin, la culture est au cœur de la problématique des devenirs collectifs dans chaque région du monde. Dans un monde qui s'est senti le devoir d'adopter une *Convention sur la diversité culturelle*, la question des héritages humains à léguer à nos successeurs est devenue centrale, alors même que les conditions de la création, mais aussi de la préservation et

de la diffusion des œuvres africaines sont placées sous le sceau de la précarité.

La nécessité et l'urgence de cette nouvelle réflexion et de ces nouveaux dialogues s'imposent à l'heure où l'Afrique reste largement absente des débats actuels sur «*le choc des civilisations*», «*le dialogue des cultures*» ou «*la dimension culturelle de la mondialisation*» ; et cela alors même que sa composition socio-culturelle, son positionnement géographique et son passé pourraient en faire une force de proposition d'un autre discours, d'une autre compréhension des rapports de force à l'œuvre dans le monde.

Les artistes africains commencent aujourd'hui à affirmer qu'ils ont des choses à dire sur leur pratique et sur la manière dont elle peut servir à bâtir l'avenir d'un continent troublé dont la jeunesse en quête d'espoir tente de s'échapper au prix de risques insensés. Les artistes africains peuvent être porteurs de propositions nouvelles, ancrées dans leur propre vision de l'avenir de leur continent et ils sont prêts à tenter des expérimentations nouvelles. Ils espèrent être suivis dans leur démarche par des politiques entreprenants, des décideurs courageux, qui, conscients de l'impact possible des artistes sur la jeunesse entre autres, sont prêts à repenser la place des créateurs dans le dispositif social en Afrique. La chanson, le théâtre, la littérature, la fiction cinématographique et télévisée peuvent contribuer à forger une nouvelle jeunesse, à imposer une image plurielle, diversifiée du continent qui tranche avec les appréciations et les étiquettes assignées du dehors, à donner une autre représentation des équilibres socio-culturels, identitaires et civilisationnels. Particularité et singularité, diversité et multiplicité, universalité et mondialisation : autant de sources d'inspiration pour les artistes africains, de préoccupations autour desquelles construire un dialogue avec le monde, certes, mais aussi avec leur public.

RÉSEAU BRAISES

# TRAVAIL ET VIEILLISSEMENT

L'avancée en âge des travailleurs est un fait inéluctable sur lequel on ne peut plus faire l'économie d'une réflexion multifacettes. Braises, réseau interuniversitaire et multidisciplinaire francophone d'expertise en vieillissement, organise le 7 décembre 2007 un colloque international intitulé «*Temps de travail et travail du temps - Utopies et réalités autour des âges de fins de carrière*», une interrogation autour des modes de passage et formes de transition à partir de la cinquantaine, par des acteurs pris au dilemme solidarité/individualisation.

**7 décembre 2007 de 9 à 17 heures**  
**Salle Dupréel, Institut de Sociologie**  
**Université Libre de Bruxelles**  
**avenue Jeanne 44 - 1050 Bruxelles**

**Inscription : 75 euros**

**Programme complet et renseignements complémentaires :**  
**Dominique Joly, 02 650 67 01 - [reseaubraises@gmail.com](mailto:reseaubraises@gmail.com)**  
**[www.braises.be](http://www.braises.be)**



## **Cultures africaines et mondialisation le net charrie-t-il une nouvelle domination ?**

Marie-Soleil Frère et Fanny Heuzé\*

Internet, outil emblématique des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC ou NTIC dans le jargon), contribue en Afrique comme ailleurs à une plus large et meilleure circulation de l'information. L'impact socio-politique est important, notamment sur des démocraties fragiles ou nouvelles. La citoyenneté en est plutôt renforcée, dans un mouvement général en ce sens, bien observable dans les processus électoraux récents.

Toutefois, un premier bémol, quantitatif, doit être ajouté à cette appréciation. Par exemple, cela fait aujourd'hui près de dix ans qu'Internet existe en Afrique de l'Ouest francophone. Les pourcentages d'utilisateurs restent bas, et les disparités dans l'implantation des infrastructures du réseau demeurent importantes d'un pays à l'autre. Le rapport 2006 de l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur le développement de celles-ci dans le monde place le Sénégal largement en tête avec 4.66 utilisateurs pour 100 habitants, suivi par le Togo (4.41 %), la Côte d'Ivoire (1.44 %) et le Bénin (1.38 %). Dans tous les autres pays (Burkina faso, Mali, Niger, Mauritanie, Guinée), il n'y a même pas un utilisateur pour 100 habitants<sup>1</sup>.

\* Respectivement chercheuse FNRS et diplômée en journalisme - Section Information et Communication de l'Université Libre de Bruxelles.

1. UIT, *Rapport 2006*. Les données datent de 2004.

Tant au niveau technique (accès à l'électricité et à la technologie), économique (coût très élevé du développement du réseau et de son exploitation, coût des ordinateurs et de l'accès) que social et culturel (analphabétisme, maîtrise faible ou nulle du français et de l'anglais), les entraves restent majeures<sup>2</sup>. Toutefois, même si Internet ne touche qu'une petite frange lettrée, instruite, généralement citadine, de la population, quelques avancées sont déjà perceptibles.

D'une première part, l'information du citoyen par les pouvoirs publics se trouve facilitée, dans un continent dépourvu de systèmes postaux opérationnels, sous-équipé en téléphonie fixe et où les coûts de la téléphonie mobile demeurent prohibitifs. Les sites web des services publics se multiplient et, même peu interactifs, favorisent en retour un certain contrôle citoyen.

D'autre part, la presse papier traditionnelle trouve un nouveau relais de diffusion, vers les provinces et les diasporas. Elle peut aussi, occasionnellement, contourner les censures et les suspensions. L'accès à l'information internationale est élargi et les contacts régionaux sont développés, comme cela s'est bien vu après le passage à Dakar, en juillet dernier, du président français Sarkozy : son discours empreint d'un paternalisme raciste décomplexé a fait le tour du continent et du monde, ainsi que les multiples réactions qu'il a suscitées.

A l'aune du développement politique, une des faiblesses des nouvelles démocraties africaines réside dans la marginalisation ou l'inexistence des organisations et structures intermédiaires susceptibles de porter la voix et les idées des citoyens : syndicats affaiblis, partis politiques décrédibilisés, ONG locales « à but lucratif » ou servant un individu (le promoteur) plutôt qu'une collectivité. Le renforcement de ces organisations collectives et de leur positionnement comme réels relais des préoccupations des citoyens constitue un paramètre décisif pour la consolidation, à l'avenir, de régimes politiques plus participatifs et représentatifs. Et Internet peut s'avérer utile à ce renforcement et à cette consolidation.

Internet contribue donc à modifier l'inscription de l'Afrique dans le processus de la mondialisation, dont le réseau est à la fois un vecteur, un instrument, doté d'une capacité à mettre en avant des cultures minoritaires, mais aussi un acteur, accusé par certains d'entraîner une uniformisation des savoirs. Source de libération des peuples et des cultures ou d'émancipation individuelle, pour certains observateurs, Internet char-

2. Voir Eric BERNARD, *Le déploiement des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier III, décembre 2003, p. 127.

rie, selon d'autres, de nouvelles formes de domination culturelle pour l'Afrique. La citoyenneté pouvant aussi être définie comme une capacité d'agir sur son propre devenir, elle suppose une autonomie de l'individu, une capacité à influencer sur son propre destin, et n'aurait donc guère de sens dans un contexte de soumission à une domination étrangère. Il est donc important de s'interroger sur les discours accusateurs qui font du net un instrument d'acculturation et de dépendance.

## La faiblesse des contenus culturels produits localement

Le premier facteur d'acculturation résiderait dans le fait que «*L'information disponible sur Internet est largement dominée par des contenus occidentaux*» et que les savoirs africains y seraient sous-représentés «*aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif*»<sup>3</sup>. En effet, les contenus culturels relatifs à l'Afrique de l'Ouest francophone sont infimes et, si on mène quelques recherches ciblées, on aboutit invariablement, outre les pages institutionnelles, sur quelques sites d'information générale animés depuis les pays du Nord (afrik.com) ou sur des portails à vocation culturelle, créés par la diaspora installée dans les pays occidentaux.

Les sites qui ont pour objectifs de mettre en valeur et de faire vivre la culture et les traditions africaines sont donc rares et généralement conçus en terre d'exil. A titre d'exemple, l'association *Les Arts Mandingues*, implantée dans la région parisienne, a pour vocation la mise en valeur des arts du peuple du même nom originaire du Mali, en proposant des ateliers de danses et de musiques locales ([www.les-arts-mandingues.com](http://www.les-arts-mandingues.com)). Le portail du peuple Soninké retrace l'histoire du peuple (présent au Mali, au Sud de la Mauritanie, au Sénégal, au Nord-ouest du Burkina Faso, en Gambie et en Guinée-Bissau) et ses traditions, met en ligne des émissions à la fois en français et en Soninké et fournit des rudiments pour l'apprentissage de la langue. La présence d'un forum de discussion et de débat permet de maintenir les membres en contact au sein des pays d'Afrique de l'Ouest mais aussi avec les diverses diasporas ([www.soninkara.com](http://www.soninkara.com)).

Les artisans ou artistes locaux créent aussi des sites afin de faire connaître leur production à travers le monde et même, parfois, de vendre leurs produits. La styliste sénégalaise Oumou Sy, créatrice de *Metissacana* (le premier cybercafé d'Afrique de l'Ouest), déclarait qu'el-

3. Alain KYINDOU, «La place des savoirs africains sur Internet ou penser 'la fracture numérique' par le contenu», in *Netsuds* n°2, août 2004.



le faisait la majorité de son chiffre d'affaires grâce à la mise en ligne de ses modèles<sup>4</sup>. Mame Faguière Bâ, autre styliste sénégalaise, a mis sur pied la *Fondation Olivier Art Africain* qui a pour objectif de créer un réseau d'associations africaines pour promouvoir la diversité culturelle du continent. Son site constitue un espace d'échange entre artistes et de présentation des œuvres à travers des forums, des articles et des galeries ([www.fondationolivier.com](http://www.fondationolivier.com)).

Beaucoup de sites sont aussi créés par des « amoureux du continent » qui présentent leurs photos de vacances, le récit de leur voyage à travers la région, des conseils et analyses personnelles, non dépourvues, en général, d'exotisme post-tiermondiste !

Les pourfendeurs de l'acculturation ou de « l'aliénation »<sup>5</sup> mettent également en cause la prédominance sur le net de contenus en français, à l'exclusion des langues locales. Car, afin que le contenu africain soit accessible à tous et dans un souci de mise en valeur du patrimoine culturel, l'Afrique diffuse généralement ses informations dans une langue « internationale ». Ce faisant, elle ne laisse aucun espace de visibilité aux langues dans lesquelles se parle le lien social. La domination des anciennes langues « coloniales » sur Internet peut aussi être un facteur d'acculturation car « toute langue est porteuse de culture »<sup>6</sup>. Le fait de préserver une production écrite en langues locales (et donc de constituer un véritable réservoir des richesses d'un parler spécifique) est un enjeu de taille face à l'homogénéisation que tend à créer Internet.

## Usages et usagers : formes d'occidentalisation ?

Au-delà des contenus véhiculés, certains chercheurs ont attiré l'attention sur le fait que l'utilisation d'Internet, développé principalement par des acteurs occidentaux, remettrait en question certains aspects des systèmes sociaux africains. En effet, « les méthodes et les services proposés [par Internet] ont été développés pour d'autres cultures »<sup>7</sup>.

4. Annie Cheneau-Loquay, « Comment les NTIC sont-elles compatibles avec l'économie informelle en Afrique ? », in *L'Annuaire français des relations internationales*, Volume 5, La Documentation française et Bruylant, Paris, 2004, pp. 345-375.
5. Voir Alain KYINDOU, *op.cit.*
6. Louis-Martin ONGUENE ESSONO, « Langues nationales et NTIC : éclosion linguistique ou phagocytose », in Annie Cheneau-Loquay (dir.), *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*, Karthala, MSHA, 2004, p. 316.
7. Pascal RENAUD, « Histoire de l'Internet du Nord au Sud », in Annie Cheneau-Loquay (dir.), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique : du téléphone à Internet*, Karthala, Paris, 2000, p. 99.

Toutefois, les bouleversements apportés par le net dans ce domaine ne font que prolonger des mutations plus anciennes. Depuis la colonisation, l'écrit et la propriété individuelle du savoir se sont imposés comme discriminants au sein de cultures africaines qui fondaient la connaissance et sa transmission principalement sur l'oralité et les espaces collectifs d'information.

Internet prolonge en cela le livre et l'école, le «*papier du Blanc*», qui ont déjà transformé les hiérarchies au sein des organisations sociales africaines. Grâce à Internet, les jeunes peuvent avoir un accès direct et beaucoup plus étendu à l'information mondiale, alors que la tradition voulait que le savoir soit détenu par les anciens. «*Le savoir étant synonyme de pouvoir, la gérontocratie tend à devenir 'cybercratie'*», peut-on affirmer<sup>8</sup>. Sur le plan de l'usage technique, les anciens se retrouvent dans une situation de dépendance vis-à-vis du savoir-faire de la jeunesse. Dans les centres multimédias communautaires, c'est l'intervention de «*médiateurs*» (des jeunes lettrés maîtrisant la technologie) qui permet le lien entre l'homme et la machine. Loin d'être perçus comme problématiques, ces nouveaux lieux et nouvelles formes d'échange de savoir sont perçus positivement par un grand nombre d'observateurs. Selon Sylvestre Ouédraogo, spécialiste des NTIC au Burkina Faso, l'accès mutualisé des centres communautaires permet d'inscrire l'usage d'Internet dans une pratique de partage et d'échange de connaissance et de réconcilier ainsi tradition et modernité<sup>9</sup>. L'engouement pour l'utilisation d'Internet pourrait aussi entraîner une motivation à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

## Formation et enseignement : la fuite au Nord

L'éducation et la formation constituent des piliers de la citoyenneté et du développement car elles permettent de produire, dans chaque pays, des ressources humaines conscientes des problèmes et des besoins locaux et capables d'y trouver des solutions qui tiennent compte du contexte environnant. Le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur africain a longtemps été caractérisé par son isolement par rapport aux milieux scientifiques internationaux et par la pauvreté des ressources documentaires. D'où, des obstacles à l'élaboration de nouveaux savoirs

8. Moustapha MBENGUE, «Internet et enjeux culturels en Afrique», Mémoire, Ecole de Bibliothécaires et Archivistes, EBAD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2002.

9. Pascal RENAUD, «Internet Nord-Sud : Fossé ou passerelle numérique», Coloque TIC de l'IRD (novembre 2004). Disponible sur [www.tic.ird.fr/article.php?id\\_article=29](http://www.tic.ird.fr/article.php?id_article=29)



internationalement reconnu et un manque de valorisation des recherches scientifiques locales<sup>10</sup>.

C'est au sein du secteur universitaire et de la recherche que se sont implantés les premiers réseaux liés à Internet. Aujourd'hui, même si les infrastructures ouest-africaines restent encore faibles, Internet est disponible dans toutes les universités et permet de garder contact avec la communauté scientifique internationale. Pour les étudiants, les chercheurs et les enseignants, ce nouvel outil permet d'avoir accès et de participer à l'élaboration du savoir mondial.

A la fois moyen de communication et base documentaire (donnant accès aux recherches, rapports, comptes rendu scientifiques), Internet peut aussi être un outil d'apprentissage important. Face à la pénurie d'enseignants, la faible scolarisation, la pauvreté des bibliothèques et le coût élevé des ouvrages, Internet peut jouer un rôle majeur dans la formation des étudiants africains et plusieurs projets de coopération internationale ont été menés en ce sens.

Toutefois, les nombreux projets menés dans le domaine du développement et de l'intégration des TIC dans l'éducation, et notamment dans le domaine de l'enseignement à distance, suscitent également des critiques. Ainsi, le projet de l'Université Virtuelle Africaine (UVA), mis en place par la Banque mondiale<sup>11</sup>, est loin de faire l'unanimité. Ce programme, né en 1997, avait pour objectif de venir au secours des universités publiques en proposant de «former une nouvelle génération de scientifiques, d'ingénieurs, de techniciens, d'hommes d'affaires et de professionnels de divers horizons capables d'amorcer et de soutenir le développement économique dans leur pays respectif»<sup>12</sup>. Ce projet d'enseignement à distance s'appuie encore aujourd'hui principalement sur des contenus provenant des partenaires du Nord, ce qui est problématique pour l'adéquation de la formation au contexte local<sup>13</sup>.

10. Mouhamed TIDIANE SECK, «Insertion d'Internet dans les milieux de la recherche scientifique», in Annie Cheneau-Loquay (dir), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique...*, op. cit., pp. 386-388.

11. Aujourd'hui, l'UVA a acquis un statut d'organisation sans but lucratif qui la rend indépendante la Banque mondiale, mais elle bénéficie toujours de son financement ainsi que de la tutelle de Microsoft.

12. Jacques BONJAWO, *Internet : Une chance pour l'Afrique*, Paris, Karthala, 2002, p. 70.

13. Pascal RENAUD, «La fracture numérique Nord-Sud...», op. cit.



Plusieurs observateurs mettent en question le bien-fondé de l'approche de l'UVA. Pascal Renaud, spécialiste de l'implantation d'Internet en Afrique, s'interroge sur l'autonomie du système d'enseignement par rapports aux organismes internationaux (Banque mondiale) et aux industriels privés (Microsoft) qui les financent et dispensent les cours. Il n'y a selon lui aucune garantie réelle que ces acteurs agissent au service de l'éducation plutôt que de leurs intérêts ou de leur politique propres. Jean-Pierre Loiret, dans une thèse de doctorat sur l'UVA, ajoute que, sous couvert de la création d'une «*masse critique de cadres nécessaire au décollage économique*», ce système est un «*prétexte à la mise en œuvre d'un espace de domination [... et d'influence, qui] ne semble pas avoir été créé pour s'insérer dans le cadre sociétal africain, mais pour le transformer malgré lui*»<sup>14</sup>. Le programme de l'UVA est donc aussi de nature à entretenir le débat autour de l'occidentalisation du continent africain.

Enfin, il faut admettre que, si l'Afrique souffre d'un faible budget d'éducation, elle est aussi confrontée à un manque de spécialistes qui va croissant. L'exode des cerveaux, favorisé par les mauvaises conditions locales de recherche et d'enseignement, est, ces dernières années, renforcé par la présence d'Internet qui permet une large circulation des appels à candidatures lancés par les structures d'enseignement supérieur des pays du Nord. Cet exode a pour conséquence des dépenses annuelles de l'ordre de quatre milliards de dollars, qui doivent être mobilisés pour faire venir sur le continent des spécialistes afin de combler les manques de la région<sup>15</sup>. Au vu de ces faiblesses humaines et financières croissantes, l'Afrique n'a d'autre choix que de s'appuyer sur l'aide internationale pour combler ces vides.

## Les ambiguïtés d'un discours néo-moderniste

Enfin, s'il est important de nuancer l'impact des TIC en Afrique, de reconnaître leur potentiel en matière de renforcement de la citoyenneté, tout en gardant à l'esprit les effets pervers d'une certaine mondialisation dont elles sont indissociables, il faut aussi faire preuve de vigilance face au discours qui entoure la promotion de l'expansion des TIC en Afrique de l'Ouest. En effet, depuis quinze ans, Internet a été présenté par les institutions internationales comme une opportunité inédite d'amener l'Afrique au développement et au bien-être. Ainsi, la Banque mondiale

14. Pierre-Jean LOIRET, *L'Université virtuelle africaine – Histoire d'une mise en scène (1997-2004)*, Thèse de doctorat, IRD, Genève, 2005.

15. Ainalemn TEBEJE, «L'exode des cerveaux et le renforcement des capacités de l'Afrique», site du CRDI (<http://www.irdc.ca>).

déclarait-elle en 2006 que «*la révolution de l'information [...] offre à l'Afrique une opportunité dramatique de bondir dans le futur, de rompre des décennies de stagnation et de déclin*»<sup>16</sup>. Pour le PNUD, «*les pays qui réussissent à tirer le meilleur parti des TIC peuvent espérer enregistrer une croissance économique fortement accrue, une protection sociale considérablement améliorée et des formes de gouvernement plus démocratique*»<sup>17</sup>.

Les politiques de développement actuelles, qui mettent souvent en avant l'implantation des TIC comme des sésames du développement, suscitent deux observations: d'une part, elles renouent avec le déterminisme technologique qui a présidé à tous les transferts de technologie dont l'Afrique a été le réceptacle depuis la période coloniale<sup>18</sup>. D'autre part, elles se fondent ouvertement sur une volonté politique visant à la globalisation des systèmes économiques dont il n'est pas sûr qu'elle soit synonyme d'un renforcement des capacités citoyennes.

## Internet : nouveau sésame du développement ?

De nombreux discours émanant des institutions financières et de coopération internationales mettent en avant Internet comme un outil qui facilite le désenclavement de l'Afrique, qui redynamise l'activité locale et qui permet d'acquérir une meilleure productivité et de créer de nouveaux emplois<sup>19</sup>. Il faciliterait aussi les communications commerciales en les rendant plus rapides et moins coûteuses, ce qui permet de pallier la faiblesse des infrastructures de base et d'augmenter la compétitivité.

Le même enthousiasme pressant des organisations internationales touche le commerce électronique dont de nombreux travaux soulignent les avantages par rapport aux transactions traditionnelles. «*Si le conti-*

16. Banque mondiale, *Rapport sur le développement d'Internet*, mars 1995.

17. Rapport du PNUD (2000) cité par Aurélie Laborde, «TIC et développement humain - Analyse de discours», in *Netsuds* n°2.

18. Yvonne Mignot-Lefèvre a bien montré que la conviction actuelle que les TIC allaient apporter à l'Afrique les solutions performantes nécessaires à son «développement» se place dans la continuité des précédentes approches issues de la théorie de la modernisation et de la diffusion des innovations qui, depuis les années 1950, ont vu successivement dans les technologies de la communication (radio rurale, télévision scolaire, ordinateur...) le dispositif susceptible de «résoudre le problème de l'accès à l'éducation des plus pauvres et, ainsi, réduire les inégalités» («L'après développement et les technologies numériques», in *Netsuds* n°2, 2006)

19. Raphaël NTAMBUÉ TSHIMBULU, *L'Internet, son Web et son e-mail en Afrique - Approche critique*, Paris, L'harmattan, 2001, p. 157.



*ment africain ne se positionne pas sur le créneau du commerce électronique, il se condamnera à n'être qu'un spectateur passif de l'économie de l'information*», met en garde la Banque africaine de développement. En effet, Internet donne accès aux informations relatives à la concurrence, à la clientèle et aux prix du marché. La rapidité de la communication permet d'éviter l'intervention d'intermédiaires supplémentaires. De plus, la présence sur un support international permet d'étendre considérablement le marché potentiel. Le commerce électronique permettrait donc de diminuer les coûts de transaction tout en augmentant les capacités productives et les revenus effectifs<sup>20</sup>.

Toutefois, au-delà de ces assertions récurrentes, il est difficile de prouver et de quantifier l'apport réel de ce nouvel outil dans le «développement» en Afrique de l'Ouest francophone. Les informations concernant l'incidence des TIC sur le développement économique des pays du Sud, en dépit des certitudes proclamées, sont rares et très peu de données sont disponibles qui permettent d'établir des comparaisons internationales. Dans son rapport de 2006 sur le développement des télécommunications, l'UIT affirme que les NTIC ont une influence indéniable sur la croissance économique tant dans les pays du Nord que du Sud. L'Afrique est la région du monde où les recettes du secteur des télécommunications sont les plus importantes : elles représentent aujourd'hui 5 % du PIB contre 3.3 % en Europe. L'introduction d'Internet dans les pays en développement conduirait donc à une restructuration du système économique qui engendrerait une augmentation de la productivité des pays. En Afrique subsaharienne, les TIC sont responsables de 10 % de la croissance économique.

Toutefois, deux observations s'imposent. D'une part, il faut reconnaître que cette part, quoi que non négligeable, reste inférieure à celle observée dans les pays développés. De plus, lorsqu'on considère les deux périodes étudiées (1989-1995 et 1995-2003), on remarque que, contrairement aux autres régions du monde, la part de la contribution des TIC dans la croissance économique est restée stable alors que leur utilisation a connu une augmentation fulgurante au cours de la seconde période<sup>21</sup>. Enfin, un succès aussi important des consommations en matière de télécommunications peut sembler inquiétant car il est indéniable que la part des télécommunications dans le budget quotidien des familles

20. George Bertrand TAMOKWE PIAPTIE, «Le commerce électronique: opportunité de développement dans les pays du Sud», site Tic et développement (<http://www.tic.ird.fr>)

21. UIT, *Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2006 : Mesurer l'incidence des TIC sur le développement économique et social*, Genève, 8<sup>e</sup> édition, 2006.



ne fait que croître, y compris dans les foyers où les besoins de base ne sont pas satisfaits...

Rien ne paraît donc démontrer à ce jour que les TIC entraîneraient le développement et, partant, placeraient le citoyen dans une situation de bien-être plus favorable à sa participation à la chose publique.

## Un Etat affaibli

En outre, s'il ressort des discours de la Banque mondiale, des Nations Unies, de l'Union internationale des télécommunications, que les TIC sont des vecteurs du développement économique et social pour les pays du Sud, les mêmes institutions soutiennent que ce développement ne pourra être effectif que sous réserve d'une ouverture des marchés à la concurrence et d'une libéralisation progressive mais totale du secteur des télécommunications. L'UIT recommande donc aux Etats africains voulant sortir du «*marasme actuel*» de «*poursuivre la réforme et la restructuration du secteur des télécommunications afin d'instituer un organisme indépendant chargé de la réglementation, d'instaurer la libéralisation et la concurrence*»<sup>22</sup>. La toute-puissance des technologies et des politiques libérales se reflète aussi dans le discours de la Banque mondiale lorsqu'elle affirme que «*la concurrence mondiale dans le domaine des NTIC a pour effet de baisser les coûts de la transmission de l'information et du matériel informatique. Cette évolution serait la chance de l'Afrique, à condition que celle-ci suive le mouvement de la déréglementation et de la libéralisation économiques*»<sup>23</sup>.

C'est ainsi que les pays d'Afrique de l'Ouest ont été amenés, soumis à de fortes pressions, à ouvrir leur marché des télécommunications aux capitaux étrangers et à réduire de plus en plus le rôle de l'Etat dans les politiques de communication. Une stratégie vivement critiquée par certaines organisations qui s'opposent farouchement à ces politiques libérales. Jean-Louis Fullsack, président de la CSDPTT (Coopération solidarité développement - Postes et télécom), condamne à ce propos la politique de l'UIT qui «*a privilégié [...] son action dans le domaine (dé)réglementaire, généralisant sans discernement ni analyse préalable l'ouverture à la concurrence [...] En donnant ainsi la priorité à la dérè-*

22. UIT, Colloque de l'UIT sur le guide des TIC en Afrique pour la réalisation des objectifs du NEPAD. *Evaluation de l'infrastructure des TIC en Afrique*, Arusha, Tanzanie, 1<sup>er</sup>-3 avril 2003.

23. Elkyn CHAPARRO, «Concurrence mondiale et NTIC : La chance de l'Afrique», in Raphaël NTAMBUE TSHIMBULU, *L'Internet, son Web et son e-mail en Afrique - Approche critique*, Paris, L'harmattan, 2001, p. 22

glementation des OPT, [...] l'UIT a participé à l'effacement progressif du service public»<sup>24</sup>. Mihoub Mezouaghi, chercheur à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, précise que la globalisation introduit des contraintes qui ne font que renforcer l'exclusion des pays en développement du marché international. Le pouvoir grandissant des multinationales sur les systèmes de production locale, l'affaiblissement des politiques publiques induit par la vague de déréglementation et enfin la fragilité des économies locales suite à l'ouverture aux marchés internationaux, sont autant de conséquences de la mondialisation qui ne font qu'affaiblir les structures économiques des pays en développement. «*La gouvernance nationale tend à s'effacer au profit d'une gouvernance internationale*»<sup>25</sup>, et cette situation ne va pas vers la protection des intérêts des pays en développement incapables de faire valoir leurs droits face à l'hégémonie des multinationales.

Quelle place pour la (cyber-)citoyenneté dans un Etat faible, extraverti, qui n'a que peu de prise sur ses options et ses choix en termes d'infrastructures et de développement ?

Au terme de cette réflexion, il s'avère que les défis auxquels l'Afrique de l'Ouest francophone doit faire face pour renforcer l'utilisation citoyenne des TIC sont les mêmes que ceux à relever pour consolider voire relancer le processus de démocratisation politique.

## **L'engagement réel des politiques : chantiers lourds et coûteux**

Les experts s'accordent sur un point: la responsabilité des pouvoirs publics en matière de promotion des TIC est énorme. «*Internet peut faire progresser la culture démocratique [...] si, et seulement si, le pouvoir économique et politique de ces pays le décide et finance des programmes d'alphabetisation et de développement des réseaux électriques, téléphoniques, etc.*»<sup>26</sup>.

Les infrastructures de base demeurent faibles et exigent des investissements conséquents. Le réseau électrique est fragile et sujet à de nom-

24. Jean-Louis FULLSACK, «L'UIT : la vieille dame des télécommunications dans la tourmente néo-libérale» (<http://www.csdptt.org>).

25. Mihoub MEZOUAGHI, «TIC et globalisation : enjeux industriels pour les pays en développement», in Annie Cheneau-Loquay (dir.), *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*, op. cit., p.39.

26. Bernard BENHAMOU, «Pour aider à la démocratisation de l'Afrique, Internet doit être d'abord démocratisé», MFI, 3 avril 2007 (<http://www.rfi.fr>).

breuses pannes car les centrales électriques construites dans les années 50-60 souffrent du manque d'entretien et d'investissement. Les coupures d'électricité rythment le quotidien des populations d'Afrique de l'Ouest, quand elles ont accès au courant<sup>27</sup>.

Le réseau des télécommunications subit les mêmes aléas. La qualité et l'état des infrastructures téléphoniques sont dans l'ensemble mauvais, elles sont mal réparties, et cette faiblesse du réseau reste une entrave à l'utilisation d'Internet<sup>28</sup>. A l'échelle régionale, les disparités sont grandes. Seuls la Mauritanie, le Sénégal et le Cap Vert ont une télé-densité supérieure à 10 %, alors que, pour la moitié des pays, elle avoisine les 5 % et atteint même parfois pour certains des valeurs inférieures à 2 % (Guinée Bissau, Niger, Sierra Leone)<sup>29</sup>. A l'échelle nationale, les infrastructures sont beaucoup plus développées en zones urbaines qu'en zones rurales.

En outre, la vétusté du système et la prédominance des lignes analogiques sur les numériques entravent la qualité de la navigation et circonscrivent donc les usages des internautes, à l'heure où la connexion à large bande devient indispensable à l'utilisation performante du Web. Dans son rapport de 2006 sur l'économie de l'information, la CNUCED considérait que l'accès à large bande devenait aujourd'hui vital pour les entreprises et le comparait même à des services de bases comme l'eau ou l'électricité<sup>30</sup>.

Toutefois, dans un contexte où ces besoins de première nécessité ne sont pas assouvis, il paraît normal que les Etats choisissent d'allouer le budget dont ils disposent à d'autres objectifs. D'autant plus que la domination de l'activité informelle dans ce secteur n'est pas favorable au

27. On estime aujourd'hui que seule 20 % de la population africaine à un accès direct à l'électricité, et ce chiffre descend à 2 % pour les zones rurales où vit pourtant la majorité des habitants.
28. La télé-densité du continent est largement plus faible que celle du reste du monde. L'Afrique regroupe aujourd'hui 13.5% de la population mondiale et sa télé-densité n'est que de 8.6% alors que, pour une population quasi égale (12.6%), l'Europe a une télé-densité de plus de 70%.
29. UIT, Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2006... *op. cit.*
30. Mamadou Sy, «Rapport 2006 de la CNUCED : l'accès à large bande aussi vital que l'eau ou l'électricité», in *Le Soleil*, Dakar, novembre 2006 (<http://www.lesoleil.sn>)



maintien d'un service collectif de qualité<sup>31</sup>, car l'Etat, ne contrôlant pas les pratiques et leurs retombées économiques n'a pas les ressources nécessaires pour la création et la maintenance du réseau.

## Mobilisation populaire : «*penser global, agir local*»

Outre l'engagement des politiques, il est important que les sociétés civiles africaines demeurent convaincues des possibilités qu'elles ont d'agir sur leur environnement proche et que ce soit dans cet esprit qu'elles exploitent les potentialités des technologies de l'information. Les dernières échéances électorales, dans des pays pourtant considérés comme des exemples de transitions démocratiques réussies comme le Mali, se sont soldées par une désaffection manifeste des électeurs, victimes du «désenchantement de la démocratie». «La démocratie, ça n'a servi qu'aux riches», entend-t-on dire ça et là. «Voter, de toute façon, ça ne change rien».

De même, le risque est là de voir Internet ne servir qu'à renforcer les élites (connectées au vaste monde dont elles parlent la langue et maîtrisent les concepts), alors que les populations les plus démunies restent sans eau et sans électricité. Pour la spécialiste Annie Cheneau-Loquay, les technologies de la communication sont appelées à devenir, en Afrique comme ailleurs, «*un des principaux facteurs discriminants entre pauvres et riches aussi bien à l'échelle internationale qu'à l'échelle individuelle*»<sup>32</sup>. Pour qu'Internet puisse servir au renforcement de la société civile, il faut donc d'abord que les élites connectées fassent du réseau un usage qui sert autant le bien collectif que leur promotion individuelle et intègre les préoccupations des plus démunis.

Mais il faut aussi, pour que l'action locale de cette société civile ait un sens, qu'elle s'exerce au sein d'un Etat qui développe des politiques publiques et dispose d'une marge de manœuvre sur la gestion de son économie et de son développement. Sans Etat, le pouvoir du citoyen (et

31. Les cybercentres communautaires ou privés sont souvent établis en dehors de l'économie formelle (qui recouvre à peine 20 % de l'activité économique du continent), par des propriétaires qui n'ont que de faibles connaissances en informatique et qui ignorent surtout les techniques de gestion applicables au secteur. Ce manque de connaissance rend souvent éphémères les établissements.

32. Annie CHENEAU-LOQUAY, «Défis liés à l'insertion des technologies de l'information et de la communication dans les économies africaines – L'exemple d'Internet au Sénégal», (<http://www.africanti.org>)

celui de l'électeur), l'action de la société civile et des médias, fussent-ils consolidés par des connexions internationales, s'exercent dans le vide et sans espoir de susciter des changements.

## Conclusion

En dépit d'un contexte politique particulièrement difficile, marqué par le manque de souci de l'intérêt général, la faible culture démocratique et la propagation de pratiques inciviques, l'absence d'Etat de droit et le non-respect de la loi, la marginalisation de franges importantes de la société et la pauvreté, des avancées peuvent être constatées en matière de citoyenneté sur le continent africain, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Et ces avancées s'inscrivent souvent, que ce soit dans le domaine de la liberté d'expression, de la défense des droits de l'homme ou de la participation à la gestion de la chose publique, dans une démarche qui intègre l'utilisation d'Internet et de ses potentialités dans sa stratégie.

Comme le démontrait un ouvrage récent, *Internet, en Afrique de l'Ouest*, cumule les paradoxes<sup>33</sup> : il permet l'accès de tous à l'information, mais renforce en même temps l'inégalité et l'exclusion ; il constitue, sur le plan culturel, une ouverture au monde, tout en donnant accès à des contenus idéologiquement marqués et parfois aptes à manipuler des esprits insuffisamment avertis ; son développement nécessite des investissements importants si les Africains ne veulent pas être marginalisés, alors que bien d'autres besoins prioritaires ne sont pas assouvis...

On pourrait y ajouter quelques paradoxes supplémentaires : Internet peut servir au renforcement de la citoyenneté, tout en s'inscrivant dans un contexte de mondialisation qui donne moins de prise sur les situations locales. Il facilite l'exode des cerveaux, mais il suscite une plus grande implication de la diaspora (et de son capital intellectuel) dans les débats et processus locaux. Par sa capacité de mettre en relation et de véhiculer de l'information, il permet à l'Afrique et à ses populations de prendre part aux grands débats qui se jouent au niveau mondial, et donc d'exister et de se positionner; mais c'est par le biais des subventions, des financements internationaux et des projets élaborés hors du continent qu'il négocie sa participation au vaste système des autoroutes de l'information.

33. Patrick J. BRUNET, Oumarou TIEMTORÉ, Marie-Claude VETTRAINO-SOULARD, *Les enjeux éthiques d'Internet en Afrique de l'Ouest*, CRDI-Presses de l'Université Laval, 2002.

## Dominer pour servir ? Pierre Ryckmans, la colonisation, l'anti-colonialisme

Rosine Lewin

*Des textes sur la politique coloniale signés de Pierre Ryckmans, gouverneur-général du Congo belge, j'en ai eu connaissance il y a quelque cinquante ans, en préparant avec Pierre Joye la rédaction de notre ouvrage Les Trusts au Congo<sup>1</sup>. Nous avons été frappés par leur ton de distance critique à l'égard de la gestion de la colonie. Et les citations de PR n'ont pas manqué dans Les Trusts. Mais nous ne connaissions pas l'homme Ryckmans...*

*Je l'ai découvert grâce à la remarquable biographie que lui a consacrée Jacques Vanderlinden<sup>2</sup>. Il m'a semblé intéressant de «renouer» avec Pierre Ryckmans, pour mieux comprendre la place originale occupée dans l'histoire des relations de la Belgique avec sa colonie par ce personnage singulier et attachant.*

*Iconoclaste – on l'a traité de «bradeur d'empire» – et obstinément paternaliste. Audacieux ici et frileux là. Analyste parfois cruel de l'exploitation coloniale, mais opposé à l'option anti-colonialiste. – RL.*

1. Pierre JOYE et Rosine LEWIN, *Les trusts au Congo*, FJJ, Bruxelles, 1961.
2. Jacques VANDERLINDEN, *Coloniser dans l'honneur*, De Boeck/Université, Bruxelles, 1994, 800 pp. Cité cursivement ci-après JV avec le numéro de page.



## Paradoxes

«*La Belgique aura réussi son œuvre coloniale quand, à l'ombre de son drapeau, nos indigènes vivront heureux*», déclare Pierre Ryckmans à Léopoldville, en quittant le Congo, le 15 juillet 1946. Dans son discours d'adieu à la colonie, quatre jours auparavant, il constate : «*Nous sommes dans une impasse : à côté d'entreprises européennes prospères, l'économie indigène végète (...) La masse est mal logée, mal vêtue, mal nourrie, illettrée, vouée aux maladies et à la mort précoce (...)*». Entre l'impasse profonde, durement dénoncée, et le bonheur lointain, point de passerelle visible...

Certes, en 1946, personne ni au Congo belge ni en Belgique ne formule de plan visant à l'émancipation politique du Congo, encore moins à son indépendance. Il faudra encore dix ans avant que pareil plan, conçu par Jef Van Bilsen, journaliste lié au Mouvement ouvrier chrétien flamand, voie le jour. Cette naissance fut discrète, et la méfiance de rigueur dans les allées du pouvoir<sup>3</sup>.

Devenu gouverneur-général honoraire, PR quitte le terrain africain pour celui des Nations Unies, où il défend l'action de la Belgique en Afrique. Tout indique que sa vision d'avenir du Congo belge n'a pas changé. Mais il n'est pas seul dans ce repli tête. Pierre Wigny, qui aura été ministre des Colonies de 1947 à 1950, proclame encore un mois avant l'ouverture de la Conférence de Bandoeng (mars 1954) que «*la Belgique comprend indéfectiblement ses territoires d'Europe et ses territoires d'Afrique*». Dans le chef des décideurs belges, il ne sera pas question de changer le statut de la colonie avant le 13 janvier 1959, quand Baudouin annonce soudain que «*sans attermolements funestes mais sans précipitation inconsidérée*», les populations congolaises seront conduites à l'indépendance. La précipitation, on le sait, fut considérable et la «conduite» désastreuse.

3. Jef Van Bilsen, né à Diest en 1913, diplômé de la KUL (droit et philosophie thomiste). Chargé de créer un Bureau pour l'Agence Belga à Léopoldville en 46. De 50 à 54, fait partie du cabinet de Pierre Harmel, alors ministre de l'Instruction publique tout en poursuivant des études et recherches sur l'Afrique. Son «Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge» a été publié en 1955 dans *De gids voor maatschappelijk beleid*, et quelques mois plus tard, dans les *Dossiers de l'Action sociale catholique*. Il propose l'émancipation du Congo et du Ruanda-Urundi en trente ans. JVB aura été un conseiller de Kasavubu avant et après l'indépendance. En 66, il entre au cabinet de Pierre Harmel, ministre des Affaires étrangères ; il suit en particulier les problèmes de coopération au développement et est nommé Commissaire royal à la Coopération au développement.

Ce qui paraît paradoxal chez Pierre Ryckmans, c'est que les diagnostics lucides sur les impasses secrétées par le système colonial vont de pair, d'une part avec un enfermement dans ce système, et d'autre part avec des plaidoyers pugnaces en faveur d'une politique économique et sociale soucieuse de la population congolaise, mais dont la réalisation ne dépend pas d'un gouverneur-général.

Car si la visibilité d'un GG (uniforme chamarré et casque à plumet en cas de cérémonie) dépasse celle d'un ministre (triste costume noir), toute initiative politique est interdite au GG. Le pouvoir est à Bruxelles et pas à Léopoldville. Et ce pouvoir concentré autour de la Place Royale – le siège de la Société Générale jouxtant le ministère des Colonies et le Parlement – n'a que faire des recommandations les plus audacieuses de Pierre Ryckmans. Ne cherchons pas à identifier les lieux du pouvoir de l'Eglise, l'ubiquité est un de ses attributs.

### **Dominer pour servir**

*Dominer pour servir* est le titre d'un recueil de textes de Pierre Ryckmans, qui fut résident en Urundi de 1919 à 1928 et gouverneur-général du Congo belge et du Ruanda Urundi entre 1934 et 1946. Le recueil a été publié pour la première fois en 1931 et au fil des rééditions jusqu'en 1948, la table des matières s'est légèrement modifiée<sup>4</sup>. Demeurent constants le titre et le socle, à savoir une préface de deux pages qui dit vigoureusement les raisons de l'engagement colonial de l'auteur : volonté de «civiliser» l'Afrique, de comprendre les coutumes et les langues de ses habitants, et – sans présomption – de rendre ceux-ci «plus hommes».

Avec d'autres textes, tels *La politique coloniale*<sup>5</sup>, ses discours annuels devant le Conseil de gouvernement à Léopoldville (publiés en 1946 chez Larcier sous le titre *Etapes et Jalons*), et *Vers l'avenir* qui constitue son testament politique, le recueil est révélateur des profondes contradictions

4. Premières éditions chez Dewit ; chez Larcier en 1948.

5. De 1934, aux Editions Rex. *Nb* : Les Editions Rex constituent à leur origine, en 1931, un service de l'Action catholique de la jeunesse belge, contrôlée par l'Eglise. L'abbé Picard en confie la direction à Léon Degrelle. En janvier 34 le patronage de l'ACJB est retiré à Rex.

C'est en novembre 35 que l'épiscopat belge prend publiquement et nettement ses distances à l'égard des activités de Degrelle, de plus en plus engagé dans l'action politique. Avant cette date, celui-ci a su habilement jouer des équivoques entretenues par l'abbé Picard. Nous ignorons à quel moment précis le manuscrit de *Politique coloniale* a été confié aux Editions Rex.



qui traversent le personnage<sup>6</sup>. Pierre Ryckmans s'est voulu protagoniste et défenseur de «*l'œuvre coloniale belge*», qu'il aura analysée néanmoins avec une sévérité dont n'a fait preuve, pensons-nous, aucun autre gouverneur-général. Si ce n'est Léo Pétillon, l'avant-dernier des gouverneurs-généraux, qui s'est placé dans le sillage de PR.

### Domination légitimée

Précisons après Jean Stengers<sup>7</sup> que pour Pierre Ryckmans, «*dominer*» n'est plus guère un objectif, en ce sens que la phase de domination serait accomplie : le Congo est conquis, colonisé, occupé. Quand commence sa carrière africaine, en 1918 en Urundi, aux yeux de PR, la conquête du Congo est terminée. Ce qu'il importe de réaliser désormais, c'est, estime-t-il, consolider la conquête et surtout servir les populations congolaises. Mais si dominer n'est plus un objectif à ses yeux, PR légitime cette domination *a posteriori*, en écrivant : «*Dominer pour servir... C'est la seule excuse à la conquête coloniale ; c'en est aussi la pleine justification*».

Il avait cependant, dans sa *Politique coloniale*, admis l'hypothèse de l'illégitimité de la colonisation moderne, ajoutant aussitôt : «*légitime ou non, elle existe, il faut en tenir compte. Dans tous les cas, les Congolais doivent être les premiers à bénéficier de notre présence au Congo*».

Le propos est plus passionné, évangélique même, dans *Dominer pour servir* : «*Servir l'Afrique, c'est-à-dire la civiliser. Pas seulement faire naître des besoins nouveaux et fournir le moyen de les satisfaire ; pas seulement exploiter, pas seulement enrichir ; mais rendre les gens meilleurs, plus heureux, plus hommes. Pour pouvoir servir, il faut connaître ; pour vouloir servir, il faut aimer. Et c'est en apprenant à connaître les noirs qu'on apprend à les aimer ; car aimer, ce n'est que comprendre, comprendre jusqu'à l'héroïsme (...)*» (Do, p. 5).

Une question s'impose à ce stade : la phase de conquête de la colonie s'est-elle jamais tout à fait terminée ? Pierre Ryckmans lui-même, qui privilégiait le recours à la persuasion, a sévi contre une rébellion en 1922 en Urundi. Il a présidé le tribunal militaire qui a prononcé six condamnations à mort, suivies d'exécutions. En 1931, peu après son retour de l'Urundi, la révolte des Pende du Kwango s'est soldée par une représ-

6. Ci-dessous, il sera fait référence cursivement à *Dominer pour servir* en indiquant Do, à *Etapas et Jalons* en indiquant EJ suivi de la page de référence.

7. Dans le «*Libre propos*» qu'il signe pour la biographie de PR par J. Vanderlinden.



sion qui a coûté quelque cinq cents vies. Et vingt ans après, le *leader* d'un courant religieux contestataire, Simon Kibangu, meurt en prison. De fait, le pouvoir colonial a dû sans fin consolider sa domination.

### La quadrature du cercle

Tout au long des douze années où il fut gouverneur-général de la colonie, ainsi que pendant la période antérieure où il fut résident en Urundi, l'homme a témoigné de sa volonté de connaître au plus près les réalités du terrain, d'opposer ces réalités aux phrases creuses et à certains mythes ; il a fait preuve de sens critique et de lucidité. Mais tout cela dans des limites précises : le respect des contraintes hiérarchiques, la conviction que le système colonial est justifié, la fierté d'être dans la colonie le représentant N°1 de l'Etat belge, Etat colonisateur. C'est la quadrature du cercle... Il fut un gouverneur-général atypique.

La biographie monumentale que lui a consacrée Jacques Vanderlinden – qui a disposé des précieux papiers personnels de PR – est intitulée *Coloniser dans l'honneur* - une formule qui concentre défis et paradoxes. Nous y avons puisé de nombreuses données, sans en épuiser toutes les richesses.

Notre analyse de la place occupée par Pierre Ryckmans dans les relations entre la Belgique et sa colonie sera découpée en deux parties (d'inégales longueurs), d'abord comme gouverneur-général du Congo belge, ensuite comme diplomate aux Nations Unies. Le rôle de PR en tant que premier commissaire belge à l'énergie atomique est l'objet d'un chapitre distinct qui nous éloigne davantage encore de l'Afrique. Traversant ces différentes étapes, le parcours personnel est largement évoqué *in fine*.

## Des actes, des textes

### Le choix décisif de mai 40

En mai-juin 1940, alors que les communications du Congo belge sont coupées avec la métropole, Pierre Ryckmans a eu le courage majeur de choisir – contre Léopold III et une politique de neutralité – la cause des Alliés dans la guerre déclenchée par Hitler. Pour le patriote et le monarchiste convaincu qu'était PR, naguère séduit par le jeune roi, ce choix aura été un déchirement<sup>8</sup>. A aucun moment cependant, le GG n'émettra un jugement sur Léopold III.

8. PR a piloté le duc de Brabant, futur Léopold III, en Urundi, lors d'une visite officielle en septembre 25. Au surplus, c'est au roi qu'il doit en 1934 sa nomination de GG, le conseil des ministres n'ayant pu s'accorder sur un nom.

### Paresse, contraintes, paysannat

*«A de rares exceptions près, nos indigènes ne s'intéressent qu'aux cultures nécessaires à leur alimentation et n'en cultivent au plus que les quantités absolument indispensables à leur existence».* Tel était le fondement d'une institution qui a duré quarante ans, les cultures obligatoires, associée au nom d'Edmond Leplae, directeur-général de l'Agriculture au ministère des Colonies. En raison de *«l'indolence agricole des indigènes»*, il importait aux autorités coloniales d'user de contrainte, *«pour le bien»* des colonisés.

La contrainte portait sur des cultures vivrières et sur des cultures industrielles. Parmi ces dernières, c'est le coton qui connut le plus grand essor : les sociétés cotonnières récoltaient le coton égrené par les Noirs, si bien que le système Leplae *«s'est très vite imbriqué dans la structure capitaliste européenne»*. La formule est de Jean Stengers qui constate dans *Congo, mythes et réalités, cent ans d'histoire* (Duculot, 1989) : *«Pendant de longues années, les populations rurales se sont trouvées enserrées dans un réseau de direction et de surveillance qui, par sa densité, n'avait son équivalent nulle part d'autre en Afrique.»* L'historien ajoute que *«pour une seule année comme l'année 1952, non moins de 20.000 condamnations – soit à des amendes, soit à de courtes peines de prison – furent prononcées par les tribunaux congolais pour des infractions rangées sous la rubrique 'Cultures éducatives et travaux dans l'intérêt des communautés'».*

Dans son premier discours au Conseil de gouvernement, en juillet 1935, Pierre Ryckmans déclare que pour faire du paysannat indigène une réalité, ce qu'il souhaite, il est nécessaire d'imposer à titre éducatif les cultures obligatoires, principalement parce que *«dans la plus grande partie du Congo, il est inconcevable qu'un villageois se mette à travailler de toutes ses forces avec toute sa famille pour produire une récolte abondante, améliorer sa basse-cour, gagner de l'argent,... construire une maison meilleure et la meubler.»* Bref, le GG acte une évidence d'ordre sociologique : le cultivateur congolais vit dans un univers géographique, social et culturel tout à fait différent de l'univers européen, celui de l'accumulation du capital. Les cultures obligatoires, provisoirement nécessaires, doivent être organisées de manière telle que les indigènes *«travaillent vraiment pour eux-mêmes»*. Sans illusions, il ajoute : *«L'obligation des cultures de rapport à faire par l'indigène à son profit exclusif doit demeurer inscrite dans la loi.»* Ailleurs, PR dit viser *«la valorisation de l'immense somme de labeur – souvent si peu efficace – consacrée par les indigènes à leurs cultures économiques.»* On pourrait résumer ainsi la politique du GG en la matière : les cultures obligatoires sont une nécessité éducative ; elles doivent se faire dans l'intérêt des indigènes. L'objectif à terme, c'est l'essor du paysannat. Il n'a pas été atteint.



On s'en doute, les royalistes, les léopoldistes ne manquaient pas dans la colonie : surtout actifs à Elisabethville, dans les milieux dirigeants de l'industrie minière, parmi les cadres de la Force publique et dans le clergé. Les portraits du roi ayant suscité des incidents, Ryckmans-le-monarchiste décide en juin 40 de les interdire dans tous les locaux publics et en même temps d'installer la censure de la presse. Les portraits referont surface en octobre, la censure sera maintenue jusqu'en janvier 44. Dès l'été 40, toutes les occasions seront bonnes au GG pour proclamer : *«il n'est plus qu'un seul devoir : faire la guerre»*. Ce mot d'ordre, il va le marteler systématiquement pendant quatre ans et le mettre en pratique, malgré les réticences de certains milieux – animés de motivations parfois contradictoires – depuis le rejet d'une autorité jugée abusive, jusqu'aux inquiétudes face aux effets de l'effort de guerre sur les travailleurs indigènes, en passant par un mécontentement fiscal.

### ***Je n'ai pas rencontré de «Primitif»***

A maintes reprises et publiquement, PR a bravé les préjugés les mieux ancrés, par exemple sur *«l'incurable paresse»* des Noirs et *«l'inébranlable désintéressement»* des Blancs, tout en rendant hommage à ce désintéressement quand il s'incarnait concrètement, tout en abordant la question du rapport de l'Africain au travail (voir encadré ci-contre).

De même pourfend-il ceux qui affirment les nègres inaptes au raisonnement logique (Do 52) ou ceux qui sont convaincus que la criminalité est plus intense en Afrique qu'en Europe (Do 80).

Et il commence son discours au premier Congrès de l'Aucam (Action universitaire catholique pour l'aide aux missions) à Louvain en 1930 en avouant *«un tout petit abus de confiance»* : il a accepté de parler du *«Primitif et de ses trésors religieux»* en sachant qu'il n'en parlerait pas. *«Je ne connais pas le 'Primitif' ; je ne l'ai jamais rencontré ; je ne sais même pas s'il existe. Je ne connais bien qu'un peuple noir, chez qui j'ai passé les plus belles années de ma vie (...).»* (Do 137).

Bien avant d'accéder à la charge de gouverneur-général, PR participe à une mission d'étude sur la main d'œuvre indigène. Cette mission est mise sur pied en mars 1930 à la suite d'une interpellation d'Emile Vandervelde à Henri Jaspar, Premier ministre et ministre des Colonies sur *«les mesures prises ou à prendre pour mettre fin aux abus du travail forcé»*. Vandervelde demandait une commission d'enquête parlementaire. Elle fut refusée. A l'enquête souhaitée politique se substitue une mission d'étude technique. Avec trois autres experts, Pierre Ryckmans sillonne le Congo pendant six mois. Il est frappé par l'obscurité et/ou les



contradictions des recensements. «*On y voit aussi clair que dans un encrier, note-t-il, nulle part les données ne coïncident ; ce qui prouve qu'en ce qui concerne tout au moins les femmes et surtout les enfants, nous connaissons très mal le chiffre de la population, même dans les régions densément occupées depuis longtemps*» (cité par JV 200). Au fil des visites, il découvre des illégalités flagrantes, des situations effrayantes, notamment dans les domaines des Huilleries du Congo belge. Il s'inquiète de la dangereuse rupture d'équilibre démographique provoquée par un recrutement effréné de main d'œuvre masculine. Ce sera plus tard un de ses plus lancinants soucis. En voici quelques échos.

### **Le bas prix de la sueur des Noirs**

Ainsi dans son discours au Conseil de gouvernement à Léopoldville en juin 1936 : «*En Europe, le seul coût des salaires impose des progrès techniques, même si ces progrès doivent imposer le chômage. Ici, ce fut l'inverse. Le bas prix de la main d'oeuvre a entravé le progrès, parce que la sueur humaine coûtait moins cher que l'essence*».

L'année suivante, devant la même instance, il souligne le caractère malsain du recrutement opéré par les sociétés minières qui ne cessent de se développer, car «*on ne renonce jamais à engager un travailleur parce qu'il coûte trop cher : on en prend autant qu'on peut en trouver*». Ce qui amène l'administration de la colonie à interdire le recrutement dans certaines chefferies.

En juin 38, le gouverneur-général répète qu'il est d'une nécessité vitale pour l'avenir du Congo qu'un équilibre sain soit trouvé entre les villages de la brousse et les camps des travailleurs, entre les réservoirs de main d'œuvre et les effectifs recrutés, «*entre ce que j'appellerais le capital humain et son revenu*». Il se livre à un long développement sur la situation économique, mettant sévèrement en garde contre l'illusion de la réussite d'un essor du colonat blanc, encourageant par contre le paysannat indigène, qui pourrait assurer «*le maximum de progrès et de prospérité pour tous*».

Les fortes paroles du GG n'ont pas produit des résultats tangibles : en 1939, le plaidoyer pour le paysannat est reservé. PR y voit «*la possibilité pour l'indigène de s'assurer par la production indépendante un minimum de bien-être*». Ceux qui s'opposent à sa politique de main d'œuvre et de paysannat – ils ne sont pas nommément désignés – sont à l'évidence les recruteurs à tout-va de main d'œuvre noire, «*ces Européens qui, en Afrique, croient avoir le droit de compter sur l'Etat pour la fourniture de toute la main d'œuvre nécessaire à la prospérité de leurs entreprises,*

quelles que soient par ailleurs les conditions de salaires qu'ils peuvent offrir» (EJ 130 et s.).

La guerre terminée, Pierre Ryckmans s'attachera à cerner ce que pourrait être *«une politique de mieux-être pour les populations colonisées»* (JV 591). Dès février 1945, il saisit le ministre De Bruyne d'un projet de fonds spécial, constitué au départ des excédents budgétaires accumulés pendant la guerre. Le Fonds du Bien-Etre indigène naîtra deux ans plus tard. Mais il ne bénéficiera pas de la totalité des excédents et le GG refusera d'en assumer la présidence. Dans la même veine, PR souhaite que la colonie retire des bénéfices de ses richesses minières et il recommande le maintien de la surtaxe douanière. Le ministre émet de prudentes réserves sur le premier souhait et rejette le second. Des échanges de vue se poursuivront néanmoins avec des ministres, et notamment avec Achiel Van Acker, le Premier. Par ailleurs, PR plaide pour une nouvelle politique de développement, plus favorable aux Congolais, à la tribune de l'Association des intérêts coloniaux belges et aux Grandes conférences catholiques. Il inquiète d'un côté et se fait ovationner de l'autre.

### Le tonneau des Danaïdes

Dans son discours d'adieu en tant que gouverneur-général<sup>9</sup>, intitulé *«Vers l'avenir»* et qui est considéré comme son testament politique, il constate que *«Tous ceux qui connaissent la brousse s'accordent à dire que les populations sont fatiguées par leur dur effort de guerre. Nous ne pouvons leur demander de soutenir cet effort, encore moins de l'intensifier. La limite est atteinte»*.

C'est un gros pavé qu'il lance dans la mare en plaidant pour des investissements à long terme et à taux modéré ou nul. *«Imposer à l'Afrique, pour réaliser le programme non payant de préparation des hommes, un fardeau d'intérêts destiné à croître avec les années, ce serait la condamner à un éternel travail des Danaïdes, annuler par une hémorragie chronique les effets d'une transfusion (...), au lieu de capitaliser l'effort présent, hypothéquer les résultats futurs»*. Il ajoute : *«Le capital étranger fait boule de neige : sur le noyau d'une modeste mise de fonds initiale, il se nourrit de la substance du pays, il l'assimile, il la fait sienne – étrangère comme lui. Ainsi investissement devient synonyme d'envahissement ; et la Colonie, éternelle tributaire, voit s'écouler vers l'extérieur le flot de sa richesse, faute d'avoir trouvé chez elle le capital de départ – ce peu d'eau qu'il eût fallu pour amorcer la pompe»*.

9. Prononcé le 5 juillet 1946 en la salle Albert 1<sup>er</sup> du Collège des jésuites, à Léopoldville.



Le tonneau des Danaïdes, nous en reparlerons...

Ce discours d'adieu de 1946 a décidément des accents de réquisitoire. *«Nous sommes dans une impasse : à côté d'entreprises européennes prospères, l'économie indigène végète. Nos indigènes des villages n'ont pas de superflu ; leur niveau de vie est si bas qu'il doit être considéré non seulement comme incompressible mais comme inférieur au minimum vital. La masse est mal logée, mal vêtue, mal nourrie, illettrée, vouée aux maladies et à la mort précoce. Toute notre économie agricole est à régénérer suivant un plan rationnel si nous voulons laisser après nous autre chose qu'un désert».*

Encore un extrait de ce testament politique : *«L'ensemble des sociétés de capitaux belgo-congolaises a réalisé pour les treize derniers exercices d'avant-guerre – 1927 à 39 – 7 835 millions de fr. de bénéfices nets pour 7 239 millions fr. de capitaux versés y compris les primes d'émission. Elles ont payé 30 millions de fr. d'impôts, moins de 12 % du total. Pendant la même période, le Congo a versé 5 366 millions de dividendes aux actionnaires belges».*

On ne s'étonnera pas que le discours de juillet 1946 ait aussitôt suscité un commentaire acide et malveillant de *L'Echo de la Bourse*. Le GG entreprend de répondre point par point au journal financier mais il informe le ministre des Colonies de son initiative en projet. Et Jacques Vanderlinden signale que la lettre n'a pas été envoyée à *L'Echo*, à la demande du ministre (JV 615).

On notera qu'à partir de 1947, les discours du gouverneur-général du Congo belge seront soumis à l'approbation préalable du ministre des Colonies<sup>10</sup>. On peut se demander si cette censure n'a pas été motivée après coup par l'acuité des critiques de Pierre Ryckmans...

## Economie d'écumoire

La dette qui pèse sur la colonie préoccupe Ryckmans bien avant qu'il soit nommé gouverneur-général. En 1933, quand est créée la Loterie coloniale, censée contribuer à couvrir le déficit du budget de la colonie, il ne ménage pas sa critique. Cette décision *«aveugle bien une voie d'eau avec quelques planches*, écrit-il dans le *Bulletin* de la Société belge d'étude et d'expansion, *mais il est impératif de mettre le navire en cale*

10. Jean STENGERS, *Cent ans d'histoire*, Duculot, 1989, p. 182.



sèche», ajoute-t-il (JV 241). Le souci restera permanent et le navire n'ira pas en cale sèche.

En 36, devant le Conseil de gouvernement, il qualifie la dette d'écrasante et affirme que le Congo n'est pas en état d'en supporter la charge intégrale. «*Aucune colonie africaine n'en supporte de pareilles*». Il ajoute : «*Dans l'Irlande du siècle dernier, les agents des propriétaires fonciers, quand ils voyaient le fermier s'acheter un habit neuf ou une paire de chaussures, en concluaient qu'il pouvait payer davantage et relevaient la rente. La Belgique ne peut pas soumettre le Congo à un pareil régime de landlordisme désespérant*» (EJ 43).

Le GG revient encore, dans le même discours, sur l'iniquité du budget du Congo, comparé à celui de la Belgique. Etant donné la structure économique de la colonie, «*économie d'écumoire*» dit-il, la crise affecte beaucoup plus gravement le budget du Congo. «*Il n'est donc pas aventuré d'affirmer que le régime fiscal de la colonie, avec ses quelques taxes de rendement massif, impose à l'économie congolaise un effort beaucoup plus pénible que l'effort supporté par l'économie belge*». Conclusion : la justice exige une subvention métropolitaine qui soit enfin généreuse. On le sait, le Parlement belge ne partage pas cette vision de la politique coloniale. Le contribuable n'est pas séduit par une coûteuse aventure coloniale, longtemps perçue comme l'affaire personnelle de Léopold II. De plus, dès les années 1907-08, s'affirme au sein du Parti ouvrier belge une solide méfiance à l'égard du dossier congolais que la droite utilise pour faire diversion à la question sociale<sup>11</sup>.

En juin 1937, PR reprend l'argumentation. «*C'est le Congo qui paye la défense des intérêts belges au Congo. C'est le Congo qui supporte les frais de son outillage, fourni par la Belgique et profitant à la Belgique. Et la Belgique, que fait-elle pour le Congo ? Elle y place ses capitaux ? Mais ce n'est pas par altruisme. Elle en place ailleurs, dans le monde entier, avec moins de garanties. Elle lui abandonne les quatre cinquièmes de la taxation sur les bénéfices des sociétés coloniales ayant en Belgique leur siège administratif ? Mais ce n'est pas un sacrifice fait par la Belgique à sa colonie, c'est une facilité accordée aux sociétés belges par la Colonie (...)*» (EJ 83).

11. Voir la contribution de Maxime STEINBERG, «La crise congolaise dans le POB», CM n°233, août-sept. 2006.

## «Produit de mort» et dividendes

A propos de la construction du chemin de fer des Grands lacs, PR observe qu'une garantie d'intérêt de 4% a été accordée aux actionnaires de 1914 à 1943. «*Cette garantie ne paraissant pas offrir un attrait suffisant pour décider les souscripteurs, poursuit-il, la concession initiale et les conventions qui l'ont modifiée attribuèrent en outre à la Société des concessions foncières et des droits miniers (...) Le Congo peut regretter que l'Etat n'ait pas eu de quoi financer lui-même la construction du chemin de fer des Grands Lacs*», conclut le gouverneur-général (EJ 212), décidément très attentif au caractère prédateur des sociétés opérant dans la colonie.

Lucidité encore, même s'il ne s'agit pas cette fois d'un discours public, quand il écrit en janvier 1946 qu'à son avis, l'uranium doit être soumis à un régime spécial. «*Ce produit de mort, cette terrible richesse dont nous sommes dépositaires ne peut pas devenir source de dividendes. Que l'Union minière nous ouvre ses livres ; qu'on l'indemnise pour ses dépenses ; qu'on lui laisse pour son travail une rémunération modérée, 10 à 15 % par exemple sur ses dépenses effectives, et que le solde passe à l'Etat*» (JV 600).

## Diplomate à l'ONU

### Défendre l'œuvre coloniale de la Belgique

Sa mission de GG accomplie, le même homme se retrouve, sans l'avoir prémédité, délégué de la Belgique à l'ONU en 1947. Il s'activera d'abord et surtout au sein du futur Conseil de tutelle pour y défendre la tutelle belge sur le Ruanda-Urundi, plus tard à la quatrième Commission de l'Assemblée générale. Ici et là pour défendre «*l'œuvre coloniale*» de la Belgique.

Défendre contre qui et contre quoi ? Nous sommes en 1947. Hiroshima et Nagasaki, c'était hier. L'Europe occupée et mutilée, avant-hier. Déjà sévit la guerre froide. Le clivage entre les anciens alliés – Etats-Unis / URSS – se creuse sans cesse, mais sur fond d'un rapport de forces dominants/dominés profondément changé à l'échelle mondiale.

La Charte des Nations Unies est porteuse de notions mises déjà en avant au lendemain de la première guerre mondiale, celle du droit à l'autodétermination des peuples, par exemple. La Charte est aussi porteuse de droits nouveaux, notamment le droit à l'indépendance des peuples et territoires sous domination coloniale. Et la Charte consacre en son chapitre



XI «*le principe de la primauté des intérêts des habitants*» des territoires non autonomes sur les intérêts des puissances administrantes.

Traduction de cette tendance par un notable belge de l'époque : «*Le préjugé anticolonial domine aujourd'hui dans le monde*». Ainsi s'exprime le ministre plénipotentiaire Pierre Orts conférenciant en 1946 à la tribune de la Société royale des ingénieurs et industriels. Ce «*préjugé*», selon Orts, transparait à chaque pas dans la Charte des Nations Unies. Car pour ce diplomate, la colonisation du Congo équivaut tout simplement au «*recul de la barbarie devant la civilisation*». On est loin des regards critiques de Ryckmans.

### **Grand commis de l'Etat belge**

Dès 47, Pierre Ryckmans, propulsé à New York, Genève et autres lieux onusiens, observe que les Etats-Unis – qui entretiennent cependant une mémoire anticoloniale – soutiennent les puissances coloniales et que l'URSS leur est systématiquement hostile. Il refuse de se laisser engourdir dans l'anticolonialisme ambiant. A l'ONU, il sera avant tout un patriote, un grand commis au service de la Belgique, laquelle est une fidèle alliée des Etats-Unis.

L'exercice est difficile et PR le sait. Dans une lettre à sa femme (non datée, mais qu'on peut raisonnablement situer en novembre 1947), il écrit qu'il préférerait se dégager des questions coloniales, car «*on est engagé dans une politique que je n'approuve pas (colonat européen et exploitation capitaliste). Avec d'une part l'assaut universel contre le principe même de la domination coloniale (the colonial system must go as soon as possible), et d'autre part les erreurs de notre politique que je suis impuissant à faire rectifier, je suis très pessimiste quant à l'avenir*» (JV 639).

S'il est profondément ébranlé, le colonialisme se porte encore bien. Ce n'est pas un fantasme. En 47, puis jusqu'à la fin du mandat de PR à l'ONU (1952), et même plus tard, le Congo belge n'aura rompu ni avec la surexploitation de la main d'œuvre, ni avec un traitement des ressources naturelles indifférent à l'avenir. Pierre Ryckmans lui-même, dans son discours d'adieu en 1946, déclarait : «*Il faut sortir le Congo du cercle vicieux où l'enferme sa pauvreté. C'est parce qu'il produit mal qu'il est pauvre, et parce qu'il est pauvre qu'il n'a pas de quoi se payer les moyens de produire mieux*».

L'ancien gouverneur-général ne peut pas avoir oublié son diagnostic. Mais s'il s'est maintes fois opposé aux prétentions de sociétés exploitant le Congo, si «*partout et toujours, il encourage son administration à l'é-*



*nergie face au secteur privé*» (JV 106), s'il professe (en privé, évidemment) qu'il ne peut être question que le capital commande, s'il s'est parfois opposé aux visées de certains missionnaires, il ne se situe pas dans la mouvance anticolonialiste. Certes, l'indépendance de l'Indonésie a été proclamée en août 45, un mois avant celle de la République démocratique du Vietnam, et deux longs conflits armés s'en sont suivis. Les Philippines ont proclamé leur indépendance en 46. L'Union indienne a proclamé la sienne en 1947... Mais Pierre Ryckmans comme la majorité de ses compatriotes considère que le Congo restera belge longtemps encore, parce que les méthodes pragmatiques des colonisateurs belges sont meilleures que les autres. Il ne peut concevoir que c'est précisément le système colonial qui est responsable du «*cercle vicieux de la pauvreté*» africaine. Son devoir est de justifier une gestion qu'il a souvent critiquée. La guerre froide confère à ce devoir une dimension qu'il n'avait pas prévue.

Des porte-parole de l'Union soviétique à l'ONU ont pu faire montre de mauvaise foi dans les polémiques avec la délégation belge. Vanderlinden parle à ce propos de «*furia sovietica*». Sans doute les coulisses des Nations Unies ne concentr(ai)ent-elles pas toutes les vertus du monde. La puissante poussée anticolonialiste ne peut pour autant être réduite à un préjugé ou à une mode. La volonté de mettre fin au système colonial est et reste fondée et nécessaire, même si son accomplissement est loin d'être rectiligne. Même si l'enjeu a été instrumentalisé dans le climat de guerre froide. Même en sachant que l'indépendance formellement reconnue d'une ancienne colonie ne met pas fin à ses malheurs<sup>12</sup>... On ajoutera pour l'anecdote que, lors des difficiles débats à l'ONU sur la politique coloniale belge, PR a souvent trouvé une distraction en approfondissant sa connaissance du russe : lire Tolstoï ou Dostoïevski dans le texte pendant un discours «*furieux*» de Tsarapkin lui aura donné de vives satisfactions.

## La thèse belge

Aux Nations Unies, PR a ainsi été amené à mettre surtout l'accent sur «*les droits*» de la Belgique au Congo. Il a développé à l'ONU une «*thèse belge*» qui tire argument formel d'un fait indéniable : même des États indépendants comptent sur leur territoire des populations de niveaux de développement différents. Or, au nom de la Charte de San Francisco, les Nations Unies s'en prennent aux seules puissances coloniales, accusées

12. Revoir, pour le cadre général et le néo-impérialisme libéral, *Le défi impérial*, CM n° 233.

de toutes les turpitudes, et refusent de voir les situations dont sont responsables des Etats indépendants. Pour PR et la diplomatie belge, il y a là une distorsion systématique par voie d'interprétation de l'esprit de la Charte. Pour étayer cette thèse, il a multiplié les recherches. En 1953, le Service d'information du gouvernement belge à l'ONU a édité une brochure de 64 pages, *La thèse belge*, sous-titrée «*La mission sacrée de la civilisation – A quels peuples le bénéfice doit-il en être étendu ?*».

Corollaire de la thèse belge : le refus de fournir aux Nations Unies des renseignements – autrement qu'*a posteriori* – sur la gestion du Congo belge, «*territoire non autonome*». La Belgique leur fournit «*à titre d'information*» non pas des rapports, mais les renseignements qu'elle estime devoir présenter, exécutant de bonne foi ses obligations, rien de plus. Elle récuse tout contrôle politique sur sa colonie<sup>13</sup>.

Cela étant dit, le plaidoyer de Ryckmans à New York en 1947 nous paraît très faible. «*Pas plus qu'aucune œuvre humaine, l'œuvre coloniale de la Belgique n'est à l'abri de toute critique*», admet-il devant l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1947. «*Mais elle se développe au grand jour. Nul rideau de fer n'isole le Congo belge du reste du monde. La Belgique y poursuit une politique à laquelle d'innombrables témoins ont rendu hommage. Autant que cette Assemblée, le Parlement belge est soucieux du sort des populations que l'Histoire a confiées à sa tutelle. Autant et avec plus de raisons ; car ce n'est pas seulement pour lui, comme ce l'est pour vous, une question de solidarité humaine ; c'est aussi une question d'honneur national*».

Se vanter de la transparence de la gestion du Congo belge, prétendre que le Parlement belge s'est soucié de contrôler cette gestion, c'est tourner délibérément le dos aux réalités. En fait le Congo belge a été enveloppé d'un épais rideau d'ignorance, qui faisait bien l'affaire de ceux qui l'exploitaient. Syndicalisme, opinions de gauche s'y sont heurtés à de multiples barrières. Le débat politique y était impensable, l'unanimité patriotique de rigueur, le devoir de réserve caricatural.

Pour Jacques Vanderlinden, la défense de la thèse belge constitue le dernier combat politique de Ryckmans. Peut-être. Mais il nous semble que cette vertueuse construction belge vise moins à favoriser l'émancipation des aborigènes du Brésil ou d'Australie, qu'à freiner et discréditer

13. Illustration de cette attitude : encore en 1957, sur proposition de PR, la Mission permanente de la Belgique à l'ONU attire l'attention du secrétaire général sur le fait que le *Rapport aux Chambres sur l'administration du Congo belge en 1956* lui est transmis à titre d'information et à ce titre seulement (JV 753).



le mouvement anticolonialiste. Elle s'apparente clairement, aux yeux de l'historien Guy Vanthemsche, à une contre-offensive idéologique<sup>14</sup>. Elle s'inscrit dans un climat de plus en plus tendu entre les anciens alliés. Le processus va mener – très vite – à la scission de l'Europe en deux blocs antagonistes. On sait que cette scission s'opère fondamentalement en fonction de visions opposées sur l'avenir de l'Allemagne vaincue<sup>15</sup>.

Jef Van Bilsen, le père si longtemps méconnu d'un «Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge» (1956), qui hantait lui aussi les couloirs de l'ONU à cette époque, ne s'y est pas trompé. En dépit de l'estime qu'il avait pour Pierre Ryckmans, il a vivement critiqué la thèse belge<sup>16</sup>. L'obstination à défendre cette thèse a d'ailleurs mené à un certain isolement de la Belgique à l'ONU, les alliés britannique et français étant de moins en moins portés à en user. Pierre Wigny, ministre des colonies, a même envisagé, en novembre 1952, «une retraite de l'ONU» par la Belgique offensée<sup>17</sup>.

### Spaak, patron prestigieux

Bien entendu, cette thèse est soutenue par l'ensemble de la délégation belge, par Paul-Henri Spaak, ministre, par Fernand Van Langenhove, secrétaire-général des Affaires étrangères, qui y a apporté sa contribution. Elle a été discrètement utilisée – pendant un premier temps – par la plupart des puissances coloniales.

Des débats de procédure, parfois mineurs, illustrent la tendance de ces puissances à faire le plus souvent possible échec aux propositions soviétiques. Il arrive que PR y déploie ses talents de tacticien. C'est le cas, relaté par Vanderlinden à propos des rapports entre l'Union sud-africaine et le Sud-Ouest africain (JV 624). Si l'annexion, voulue par Pretoria,

14. Guy VANTHEMSCHE, *La Belgique et le Congo*, Editions Complexe, Bruxelles, 2007, p. 147.

15. Quelques dates permettent de mesurer le rythme d'intensification de la guerre froide : le général Marshall présente en juin 47 son plan d'aide à l'Europe, qui vise surtout à relancer l'économie allemande ; le «coup de Prague» en février 48 signale un resserrement par Moscou de sa domination sur les «démocraties populaires» ; le traité de Bruxelles (mars 48) prélude le futur pacte atlantique ; le blocus de Berlin dure de juin 48 à mai 49 ; le traité de l'Atlantique-Nord est signé en avril 49 ; la guerre de Corée est déclenchée en 50 et dure jusqu'en 53 ; le projet de Communauté européenne de défense (CED) est rejeté par la France en août 54 ...

16. Jef VAN BILSEN, *Congo 1945-1965, la fin d'une colonie*, CRISP, Bruxelles, 1994.

17. Guy VANTHEMSCHE, *op.cit.*, p. 146.



est carrément rejetée, le délégué belge *«vole au secours de l'Afrique du Sud, non sur le fond, mais sur la forme que prendra le refus d'annexion»*. Le projet russe sera rejeté, le projet «modéré» de la Belgique et des Etats-Unis sera adopté, ce qui vaudra à Pierre Ryckmans d'être remercié par le maréchal Smuts, *«des larmes dans la voix»*...

Le rôle du ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, dans la détermination de PR nous paraît non négligeable. Comment s'étonner que l'ancien gouverneur-général ait été impressionné à l'ONU par l'éloquence et le prestige de Spaak à l'heure du «grand discours sur la peur»? Le discours prononcé au Palais de Chaillot à Paris le 28 septembre 1948 connut effectivement un succès retentissant : *«jamais Spaak n'avait été autant applaudi lors d'une rencontre internationale et lors de son retour en Belgique»*, observe Rik Coolsaet<sup>18</sup>. En affirmant face à Vychinsky que la politique étrangère de l'URSS est *«plus audacieuse et plus ambitieuse que la politique des Tsars»* et que cette politique soviétique *«s'appuie sur une cinquième colonne auprès de laquelle la cinquième colonne hitlérienne n'était qu'une organisation de boy-scouts»*, Spaak exprime une peur systématiquement entretenue et qui existe réellement dans le bloc occidental.

On peut penser que PR ignorait tout des palinodies du ministre belge dans les années 30, de son engouement pour la «neutralité» de la Belgique, de son ralliement aux vues autoritaires de Léopold III, de ses indulgences envers Franco, de ses hésitations à rejoindre Londres<sup>19</sup>. Mise en perspective, la fermeté du gouverneur-général en 40 tranche avec les manœuvres et louvoiements du ministre.

## Commissaire à l'énergie atomique

En mars 1952, Pierre Ryckmans devient le premier Commissaire général belge à l'énergie atomique<sup>20</sup>. En octobre et en novembre 52 et même plus tard, il participera encore activement aux travaux de la quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, bataillant fermement

18. Rik COOLSAET, *Histoire de la politique étrangère belge*, Editions Vie ouvrière, Bruxelles, 1988, p. 136.

19. Ce qu'écrivit à ce propos l'historien E.GERARD dans la *Nouvelle Histoire de Belgique* eût paru incongru à Pierre Ryckmans : *«De Man et Spaak veulent, tout comme Léopold III, préserver la Belgique d'un éventuel conflit au moyen d'une attitude neutre et indépendante»*.

20. Sa nomination est publiée au *Moniteur Belge* le 1/4/1951.

avec F. Van Langenhove en faveur de la thèse belge. Il quitte formellement les Nations Unies en septembre 1957.

Mais de plus en plus, l'énergie atomique va prendre le pas sur les débats onusiens. Le chaînon qui relie les trois étapes de sa carrière – africaine, onusienne, atomique – c'est bien évidemment l'uranium.

### Nationaliser ou taxer

La nationalisation de l'uranium congolais a figuré au programme du Parti communiste de Belgique. Plus surprenant : elle a figuré aussi au programme des gouvernements Van Acker, Huysmans, Spaak qui ont suivi la Libération. La guerre froide aidant, cette exigence gouvernementale fut rapidement abandonnée, le refuge sous le parapluie américain paraissant plus opportun. Le principe d'une taxation spéciale du «*produit de mort*», comme l'avait qualifié PR, est cependant acquis en 1946.

A la veille de quitter l'Afrique, Pierre Ryckmans est préoccupé par les attaques de certains milieux d'affaires – et singulièrement de l'UMHK – contre la surtaxe de guerre qui va frapper la production d'oxyde d'uranium. En juin 47, cette surtaxe est fixée à 60 fr. par kilo de minerai exporté, avec effet rétroactif à 1942. Elle sera revue à la hausse (85 fr.) en mai 48. La gestion et l'utilisation de cette manne ont notoirement manqué de clarté.

On le sait, Pierre Ryckmans souhaite explicitement que l'uranium et l'UMHK soient soumis à un régime spécial. Peu après avoir quitté sa charge de gouverneur-général, le 27 mars 1946, il adresse au ministre des Colonies De Bruyne une note attirant son attention sur la décision du gouvernement australien d'exproprier au bénéfice du Commonwealth tous les gisements d'uranium du pays. Ce courrier ne semble pas avoir été très exploré.

A l'évidence, Pierre Ryckmans, imprégné de son expérience africaine et conscient des enjeux stratégiques dont est porteur le minerai d'uranium, accorde beaucoup d'importance à ce lourd dossier.

### Sous le signe du secret

Il a cependant été absent de la longue et difficile négociation belgo-américano-britannique relative à l'utilisation du minerai d'uranium congolais qui s'est déroulée à Londres de 42 à 44. Cette négociation a été dominée par l'obsession américaine du secret militaire, brandi au nom de la protection de la civilisation. C'est un autre Belge qui y a joué un rôle déter-



minant : Edgar Sengier, représentant l'Union Minière du Haut-Katanga via sa filiale African Metals, installée aux Etats-Unis dès septembre 39. Ses émoluments et tantièmes ont atteint des sommets (JV 559).

La saga des pourparlers sur le sort du minerai, sur les bénéfices qu'il produit et sur les avancées scientifiques et techniques revendiquées par la Belgique, cette saga a été racontée par Jacques Vanderlinden et Pierre Buch sous le titre *L'Uranium congolais - la Belgique et les puissances - Marché de dupes ou chef d'œuvre diplomatique ?*<sup>21</sup>. A la question de savoir si les accords conclus entre la Belgique, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne relèvent d'un «*marché de dupes ou d'un chef d'œuvre diplomatique*», la réponse des auteurs est prudente. Si chef d'œuvre il y a, il devrait à notre avis être signé par deux personnes : l'homme d'affaires belge Sengier et le général américain Groves. Ce qui signifierait que la Belgique a été dupée. En tout cas, la résistance des Etats-Unis à respecter leurs engagements envers la Belgique aura été puissante. Au printemps 1953, «*aucune des demandes substantielles de la Belgique n'a été satisfaite*», acte Vanderlinden, qui observe que «*la Belgique risque ainsi de payer cher sa fidélité aux Américains*», cette fois en raison d'une habile manœuvre britannique (JV 721 et 723).

Accords, contrats, *memoranda* : de l'ensemble des documents complexes et souvent techniques conclus entre 42 et 55, et présentés dans *L'Uranium...*, tentons de dégager l'essentiel pour notre propos.

- Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne obtiennent un droit de préemption sur la production congolaise d'uranium et de thorium.
- Seule contrepartie concédée à la Belgique : le partage «*en termes équitables*» du progrès des connaissances américaines et anglaises dans le domaine des emplois de l'énergie nucléaire à des fins commerciales. Or, les dispositions qui concernent cette contrepartie sont vidées de leur substance dès l'été 1946, par l'adoption de la loi McMahon, qui verrouille toute possibilité d'information en matière nucléaire. Il faudra attendre 1954 pour que cette loi soit amendée. Nous y reviendrons.

Les négociations sont caractérisées par la multiplicité des niveaux et la rareté des interlocuteurs. Edgar Sengier y joue un rôle-clé. Le secret est d'extrême rigueur, le Parlement belge ignoré jusqu'en 1946, la datation parfois fictive. C'est ainsi que l'accord conclu pour dix ans en septembre 1944 sera antidaté au 26 août, avant que le gouvernement belge ne compte des ministres communistes (et pour n'avoir aucune information à

21. Publié par De Boeck-Université, collection Polhis, 1995.



leur donner). La part «équitable» au bénéfice de la Belgique sera constamment l'objet de restrictions et de soupçons américains à propos de la fiabilité des scientifiques belges – toujours suspects d'être communistes, socialistes ou simplement «roses» – qui pourraient travailler dans des laboratoires aux E-U. En juillet 1948, P-H. Spaak propose l'envoi aux Etats-Unis d'une mission de quatre scientifiques, dont F. Van den Dungen, professeur à la Faculté des sciences appliquées de l'ULB. L'interlocuteur américain récusé la candidature de F. Van den Dungen et réduit la mission à deux personnes.

Il est arrivé au Parlement belge de faire écho à ces batailles. L'écho est assourdi quand la Question royale occupe les esprits et, parfois, la rue. On peut douter de la résonance qu'aura eue dans l'opinion publique le débat qui s'est déroulé au Sénat, le 7 mars 1950 – à cinq jours de la consultation populaire sur la fin de l'impossibilité de régner de Léopold III – à partir d'une interpellation du sénateur communiste Libois. Et cependant, ce débat ne manquait pas d'intérêt. Quel est le contenu de l'accord sur l'uranium signé à Londres pendant la guerre ? Pourquoi, près de cinq ans après la Libération, le secret est-il maintenu ? Qui l'a signé ? Quel est le prix du métal ? Pourquoi la Belgique ne dispose-t-elle pas encore d'une pile atomique ? Quelle garantie a-t-elle que l'uranium congolais ne serve plus à des fins militaires ? Voilà quelques unes des questions posées par le sénateur Libois. La réponse du ministre des Affaires étrangères, Paul Van Zeeland, a surtout servi à souligner la différence entre un accord «*secret*» et un accord «*non public*», comme celui signé à Londres ; ensuite à refuser catégoriquement de parler prix et volumes d'uranium «*parce que la prudence et la réserve s'imposent*» ; enfin à citer une déclaration de P-H. Spaak lors d'un précédent débat parlementaire. Intervenant au nom du groupe socialiste, Henri Rolin a tenu à préciser que les institutions scientifiques belges n'ont pas obtenu «*tout ce qu'elles avaient demandé*» – comme l'avait affirmé Van Zeeland – mais qu'elles ont obtenu «*ce qu'elles ont demandé pour fabriquer ce qu'elles étaient autorisées à fabriquer*». C'est ainsi, a encore dit H. Rolin, que l'on n'a pas autorisé la construction en Belgique d'une pile atomique, même expérimentale, bien que ce fût permis dans d'autres pays.

Cinq ans plus tard (le 30 novembre 1955), deux parlementaires sociaux-chrétiens regretteront encore, dans une interpellation à Spaak, que le Parlement ait été ignoré par les négociateurs des accords sur l'uranium.

### Introuvable équité

En 1951, c'est Pierre Ryckmans qui mène pour la Belgique, à Washington, avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, une négociation développant et mettant à jour l'accord de 1944. Il défend énergiquement les

intérêts du budget colonial : il n'a pas oublié les dettes de guerre contractées envers le Congo et il plaide pour une valorisation des revenus coloniaux. La résistance américaine est tenace. Le principal interlocuteur américain est l'*Atomic Energy Commission*, née de la loi McMahon, qui établit l'embargo sur toutes les connaissances des Etats-Unis en matière nucléaire, et que Vanderlinden qualifie « d'*Etat dans l'Etat et gardienne du secret-défense* ».

Un compromis finit par être trouvé : c'est Pierre Ryckmans qui, avec Gordon Dean pour les Etats-Unis et Oliver Franks pour la Grande-Bretagne, signe le 15 juillet 1951 un *memorandum* qui marque une étape dans les relations entre la Belgique et les puissances en ce qui concerne l'uranium congolais. Un montant forfaitaire de quinze millions de dollars à payer dans les quatre années pour la livraison de dix mille tonnes d'oxyde d'uranium est accepté par Ryckmans. Ce montant provient de la surtaxe négociée et décidée l'année précédente. Si, financièrement, il permet le démarrage du programme nucléaire belge, l'accord ne résout néanmoins rien au plan de la participation des Belges aux développements les plus récents de la science nucléaire. Les exigences du secret empêchent la construction d'une pile atomique, même expérimentale. Au lendemain de la signature du *memorandum*, le gouvernement belge porte à 115 fr. la taxe spéciale sur les exportations d'uranium. Elle sera effective pendant deux ans, mais le *Bulletin officiel du Congo belge* n'en dira rien.

Le Commissaire Ryckmans est coincé entre les obsessions sécuritaires des Etats-Unis et le statut des institutions scientifiques nationales qui interdisent toute distinction entre leurs membres, qui serait fondée sur des opinions politiques ou philosophiques. Il envisagera bientôt la constitution d'un organisme dont les membres pourraient être soumis à des contrôles portant sur leurs opinions politiques. Ce sera le Centre pour l'étude des applications de l'énergie nucléaire, une asbl créée en avril 52. Ryckmans le préside.

Une nouvelle rencontre au sommet (Dean / Ryckmans) aura lieu le 13 novembre 52. Entre les deux dates, PR aura remis les premiers millions issus de la surtaxe à l'Institut inter-universitaire des sciences nucléaires, érigé en établissement d'utilité publique le 11 mai 1951.

Jacques Vanderlinden indique qu'au printemps 54, « Pierre Ryckmans n'en continue pas moins à mettre en évidence, à l'intention du gouvernement, le caractère totalement insuffisant des réponses fournies jusqu'à présent par les Alliés aux demandes belges » (JV 728).



Alors qu'ils avaient insisté pour que le renouvellement des accords de 1944 s'effectue dans les meilleurs délais, en mars 1954 les Etats-Unis demandent la suspension des négociations aussi longtemps que se déroule devant le Congrès la discussion des propositions visant à assouplir la loi McMahon. C'est le 30 août 54 qu'a lieu le vote en faveur du nouveau *Atomic Energy Act* qui abroge celui de 1946. Presque en même temps, le président Eisenhower pose la première pierre à Shippingport de la première centrale commerciale. Un accord se fait à la mi-septembre sur l'envoi aux Etats-Unis d'ingénieurs belges qui travailleront sur un réacteur de faible puissance. Le Syndicat d'étude de l'énergie nucléaire, «animé par l'Union minière» obtient que vingt à trente techniciens belges soient autorisés à suivre aux E-U un entraînement théorique et pratique. «Les Belges auront accès aux informations classifiées, toutes les mesures de sécurité étant prises de commun accord par les deux gouvernements»<sup>22</sup>. Le progrès se dessinant aussi dans les pourparlers menés au plan gouvernemental, Pierre Ryckmans écrit à P-H. Spaak que «des avantages de grande valeur doivent nous pousser à conclure un accord». Restait à évaluer l'importance des réserves d'uranium au Katanga (en 1956, la part de l'UMHK dans la production mondiale d'uranium sera descendue à moins de 10%) et à évaluer les besoins de la Belgique en matière fissile jusque l'an 2000.

## 1955

Mars 55 : après deux heures et demi d'échanges avec son interlocuteur américain, PR adresse à Spaak un télégramme presque euphorique (atmosphère excellente, résultats inespérés) dont il confirmera la teneur peu après. Le texte sera signé le 15 juin avec les Etats-Unis, le 18 novembre avec la Grande-Bretagne. Cela n'empêche pas les auteurs de *L'Uranium...* d'observer (p.143) que, sur nombre de points, les Belges rentraient bredouilles. A en croire J. Goens, l'attaché scientifique près l'ambassade de Belgique à Washington, la fourniture des minerais d'uranium n'a entraîné aucun avantage pour la Belgique.

Cinq ans avant l'indépendance du Congo, l'accord du 15 juin, s'il ne donne toujours pas à la Belgique les atouts qu'elle attendait, permettra l'inauguration du Centre de Mol. Le premier réacteur belge entre en phase critique le 16 mai 1955 à 9 heures.

22. VANDERLINDEN et BUCH, *op. cit.*, p.140.



## Parcours personnel

### Homme de son temps, produit de sa classe

Pierre Ryckmans est un homme de son temps et un produit de la moyenne bourgeoisie catholique. Pas n'importe quel produit : PR relève du très haut de gamme.

Né à Anvers en 1891, dans une famille francophone de huit enfants attachée à l'Eglise et au parti catholique, il accomplit ses études secondaires à St Jean Berghmans, puis celles de droit (comme le père, conseiller communal et ensuite sénateur) à l'Université de Louvain. La discipline est rude, le contrôle parental rigoureux et ponctué de sanctions, la pratique religieuse exigeante. Le jeune homme s'en accommode. Sa curiosité pour les gens et pour les langues (à vingt ans, il apprend sa sixième langue vivante), ses dons littéraires (il est l'auteur de quelques nouvelles), l'attrait qu'exerce sur lui l'histoire de l'antiquité, une générosité naturelle, tout cela rend la vie estudiantine de Louvain parfaitement supportable.

Mais nous voilà bientôt à la veille de la première guerre mondiale. En juillet 1913, PR est promu docteur en droit. Le 3 août 1914, il s'engage comme volontaire. Il rêve d'en découdre avec l'ennemi, mais son régime sera condamné à l'errance pendant deux mois, avant de découvrir la boue et la souffrance des tranchées. C'est au printemps 1915, pas loin de l'Yser, que se dessine sa vocation africaine, sans aucun romantisme estime son biographe : le souci d'échapper à l'ennui et le souvenir d'un récent échec sentimental sont ses principales motivations.

Sept ans seulement se sont écoulés depuis que l'empire privé de Léopold II est devenu colonie belge. «*Je vais partir pour le Congo*», cette annonce date du 31 juillet 1915. L'adjudant Ryckmans a été mis à la disposition du ministre des Colonies, Jules Renkin, qui désire étoffer les effectifs belges d'Afrique. PR mènera campagne au Cameroun contre les positions allemandes abandonnées. Il découvre le Kivu, marche et chevauche énormément, se passionne pour les langues indigènes, la société urundaise. Bref il fait l'apprentissage du métier d'administrateur territorial ; il devient administrateur en juin 1918, un an avant d'être nommé résident (c'est-à-dire responsable N° 1) en Urundi, futur Burundi, et vice-gouverneur du Ruanda-Urundi jusqu'en 28.

## Atypique, bis

Il y aura cependant une césure entre ses responsabilités en Urundi et celles de GG du Congo belge. Entre 1928 et 1934, il redevient avocat au barreau d'Anvers. Son expérience coloniale est mise à profit pour des conférences et des articles de revues (*Revue catholique des idées et des faits*, *Essor colonial et maritime*, *Bulletin de la Société belge d'études et d'expansion*, tribune de l'Union coloniale,...), qui sont à l'origine du recueil *Dominer pour servir*. Cette expertise lui vaudra de participer à la mission d'étude de 1933 sur la main d'œuvre indigène. La même année, il est nommé maître de conférences à l'Université de Louvain et y donne un cours de droit colonial. En 1934, il est président de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (INEAC). Il se voit confier une émission hebdomadaire sur le Congo diffusée par l'INR.

Dans l'intervalle, il s'est marié et va, avec son épouse Madeleine Nève<sup>23</sup> former un couple très uni par la tendresse et les complicités. Ils auront huit enfants. Leur fils André, né en 1929, sera à son tour administrateur territorial au Congo. Passionné par son métier, il était très critique à l'égard de l'administration coloniale et très attentif aux réalités et aux aspirations des Africains, en particulier des Bakongo. Il a été tué le 17 juillet 1960, dans le tumulte qui a suivi la proclamation de l'indépendance, près de Thysville, par des soldats mutinés de la Force Publique. Deux des quatre filles Ryckmans sont entrées dans les ordres.

A divers moments, PR s'est préoccupé de son avenir matériel, en raison de ses lourdes responsabilités familiales, s'inquiétant de son «*échec social*». A diverses reprises, il a refusé des offres de mandats qui pouvaient être juteux. C'est ainsi qu'après 1946 il refuse la présidence du Comité Spécial du Kivu, parce qu'il n'est pas d'accord avec la politique de cet organisme en matière de colonisation européenne. Il refuse la présidence de Kilo-Moto, parce qu'il estime que la société devrait réduire son train de vie. Il refuse la présidence du Fonds du bien-être indigène parce qu'il se méfie d'un type de «*patronage social*» qu'entraînerait cette présidence.

En Belgique même, en fin de carrière africaine, il se voit proposer la première présidence du Conseil d'Etat, puis le secrétariat général des Affaires étrangères, puis la présidence de la section bruxelloise du PSC... Ces fonctions ne le tentent pas, dit-il. Après l'ONU et le Commissariat à l'énergie atomique, à la fin de sa vie, le Premier ministre Eys-

23. Un frère de Madeleine Nève est à Bruges la cheville ouvrière de l'action missionnaire des Bénédictins au Congo ; un autre frère est ingénieur à l'Union minière.

kens, appuyé par le cardinal Van Roey, lui offre le portefeuille des Colonies. Ma capacité de travail s'est réduite, mon état de santé est préoccupant, et de plus je serais sans doute en conflit avec le gouverneur-général, voilà en substance ce que répond Pierre Ryckmans pour rejeter cette offre tardive. Il aura néanmoins accepté, en 1956, de siéger au conseil d'administration de la Compagnie du Katanga.

Ce comportement, atypique une fois encore, confère à PR cohérence et stature morales. Ses convictions religieuses n'y sont pas étrangères. Il a la foi exigeante pour lui-même, mais pas arrogante. S'il est convaincu de «*la primauté objective de la civilisation chrétienne sur la culture africaine*», il affirme son respect pour les institutions africaines, son intérêt pour la linguistique bantoue et sa curiosité, voire son amour, pour les hommes. Dans les années 50, il avouera, révèle son biographe, que «*s'il n'y avait*

### Missions protestantes et recours aux sommets

L'œcuménisme n'était pas à la mode dans ces années-là. C'est cependant en 1937 que le GG déplore, devant le Conseil de gouvernement, «*une certaine tendance au repli sur elles-mêmes des missions catholiques*». «*Le christianisme n'est pas une culture de serre chaude, ajoute-t-il, c'est toute la société qu'il prétend conquérir*». Concrètement, il est question de la place au Congo des missions protestantes et de leur droit à dispenser leur enseignement aux fidèles. Une ordonnance, longuement mijotée par Ryckmans, prévoit de mettre fin au monopole catholique, en vertu de la *Charte coloniale* qui proclame la liberté religieuse. Aussitôt, divers Messeigneurs sonnent le tocsin. Conformément à son tempérament fougueux (et à un style proprement katangais, où les autorités provinciales préfèrent s'adresser à Bruxelles plutôt qu'au gouverneur-général), Mgr de Hemptinne s'adresse au roi. Le GG en fait autant. Léopold III approuve l'ordonnance sur le fond, mais recommande d'en surseoir l'application. Cette circonspection, acceptée par Ryckmans, ne peut satisfaire le vicaire apostolique, qui va porter sa protestation au Cercle royal africain à Bruxelles, articulant contre le GG des accusations en matière de sécurité de la colonie. Pierre Ryckmans réagit avec vigueur. L'affrontement ne sera apaisé qu'à la faveur d'une intervention du pape Pie XI, que de Hemptinne avait, en vain, appelé à sa rescousse.

En 43, le vicaire apostolique au Katanga repart à l'assaut ; il remet en cause l'effort de guerre et singulièrement l'ordre de réquisition de la main d'œuvre indigène dans toute la colonie. Le GG prendra finalement contre le prélat une mesure de relégation... qui ne sera pas respectée.



*pas la religion, il serait socialiste*». Mais comment interpréter cette phrase, quand on sait que sa foi imprègne sa vie, tant privée que publique ! Il défend devant le pape la légitimité d'un enseignement prodigué par les missions protestantes en déclarant qu'il est avant tout serviteur des Africains. Dans plusieurs des études rassemblées sous le titre *Dominer pour servir*, Pierre Ryckmans célèbre *«l'efficacité de la parole missionnaire»*, écrivant même que *«la venue du missionnaire est saluée partout sur la terre d'Afrique comme l'aurore d'un immense espoir»*. Cela ne l'empêche pas cependant de polémiquer durement avec de hauts dignitaires de l'Eglise, tels Mgr de Hemptinne, vicaire apostolique au Katanga ou avec le jésuite Van Wing, quand ils contestent son autorité.

### Angélisme patriotique

*«L'Afrique est au tournant de son destin. Les jours du colonialisme sont révolus ; l'œuvre coloniale va connaître ses plus beaux jours, l'œuvre à laquelle depuis soixante ans tant des nôtres se sont donnés sans penser à eux-mêmes (...) Et au terme heureux de nos efforts, un Congo civilisé, développé pour lui-même, sera pour la Mère-Patrie un fournisseur plus productif, un client plus riche, un enfant plus fidèle que ne pourrait être la plus belle colonie d'exploitation du monde»* déclare P. Ryckmans à l'heure des adieux au Congo belge.

Ainsi donc, dans le même souffle, Pierre Ryckmans peut déclarer révolus les jours du colonialisme et dessiner l'avenir du Congo comme celui d'un enfant fidèle de la Belgique. Cet angélisme et cette ambiguïté, on les retrouve dans le message déjà cité que le GG, désormais honoraire, délivre avant de monter dans l'avion qui le ramène en Belgique : *«La Belgique aura réussi son œuvre coloniale, quand à l'ombre de son drapeau, nos indigènes vivront heureux»*.

Il croit profondément à cette perspective, convaincu qu'il est des exceptionnelles aptitudes de la Belgique à réussir, mieux que les autres pays, une exemplaire *«œuvre civilisatrice»*. Même si seulement 550 (cinq cent cinquante) Congolais ont en 1946 dépassé le niveau de l'école primaire. Il sait que le chiffre est dérisoire, mais la diffusion de l'enseignement primaire le rassure. Au demeurant, la formation de cadres de niveau universitaire n'entre pas dans son horizon de civilisateur. S'il est vrai qu'il devient en 1948 administrateur du tout nouveau Centre universitaire Lovanium, il est clair pour son biographe que *«l'enseignement universitaire n'a guère retenu son attention»* (JV 644).

Sa pensée, souvent si critique, est empreinte de paternalisme ; y sont toujours présentes les notions de tutelle légitime, de devoir colonial, et

présente l'image d'un Congo lié à la Belgique par des liens filiaux. Son patriotisme intègre au moins implicitement le respect au Roi-Souverain, Léopold II. Et sa foi dans le rôle salvateur de la Belgique est indéracnable : *«Le monde indigène est au carrefour de son destin. De lui-même, le Noir ne prendra pas la bonne route. Il pourrait planter des palmiers ; mais il ne plantera pas de palmiers. Nous lui donnerons des graines, mais il ne les mettra pas en terre. Nous sommes prêts à lui enseigner la culture, mais il n'est pas disposé à écouter nos leçons. S'il doit être sauvé, il ne le sera que par nous : à nous de le prendre par la main»* (EJ 139).

Ces paroles ont été très applaudies à Léopoldville le 5 juillet 1946. Dans l'assistance : les représentants d'associations d'anciens étudiants diplômés des universités belges, des fonctionnaires, des magistrats, des officiers, des hommes d'affaires, des missionnaires. Et vingt à trente mille Africains, indique Jacques Vanderlinden.

### **«L'image d'un juste»**

Rappelons le titre choisi par Jacques Vanderlinden pour sa monumentale biographie de Pierre Ryckmans : *Coloniser dans l'honneur*. Si cette formule signifie que PR a accompli sa mission de gouverneur-général en respectant sa conscience de patriote et de croyant, elle exprime une évidence. Cela n'évacue pas les contradictions entre colonisation et respect des peuples colonisés, contradictions que PR et son biographe ont eux-mêmes perçues.

Ainsi Pierre Ryckmans écrit-il à son épouse et confidente : *«On est engagé dans une politique que je n'approuve pas»* ; et évoque-t-il dans le même courrier *«les erreurs de notre politique que je suis impuissant à rectifier»* (JV 639). Ainsi son biographe observe-t-il que PR *«va défendre aux Nations Unies une politique qui ne serait pas la sienne s'il était aux commandes»*. Pour Jacques Vanderlinden il est clair que Ryckmans *«est conscient d'être au service d'un système injuste, le système colonial»*. Il ajoute que néanmoins *«tout son comportement contribue à donner l'image d'un juste»* (JV 606).

Image d'un juste, oui, qui ressortit au registre moral.

En fin de compte, les propositions les plus innovantes de PR – investir à long terme, restructurer fondamentalement le budget de la colonie au profit des Congolais, promouvoir le paysannat indigène – n'ont pas été admises et on ne s'en étonnera pas. Parce que ces objectifs mettaient en cause de puissants intérêts financiers, parce qu'ils bousculaient des certitudes patriotiques (*«l'exception belge»*), parce que le pouvoir de



décision se trouvait à Bruxelles et pas à Léopoldville, ces objectifs n'étaient pas à la portée d'un gouverneur-général.

Les responsabilités majeures de l'immobilisme colonial belge pèsent bien davantage sur les ministres qui ont détenu le portefeuille des Colonies de 1934 à 1959, à savoir les catholiques Rubbens, De Vleeshouwer, De Bruyne, Wigny, Dequae, et finalement Van Hemelrijk et De Schryver ainsi que les libéraux Godding et Buisseret. La distance qui séparait ces ministres des groupes financiers et industriels maîtres du Congo était, dans l'ensemble, extrêmement ténue. Quant à ce qu'il est convenu d'appeler «la Cour», monarques successifs et leur entourage, on sait (de mieux en mieux) que, de Léopold II à Baudouin, en passant par Léopold III, son influence a été constante, considérable et rarement transparente.

Pierre Ryckmans a beaucoup réfléchi aux mécanismes et aux outils de la colonisation. Il a étudié avec soin les situations concrètes dans l'immense territoire qu'il avait à administrer. Il n'en reste pas moins que son approche de ces problèmes a été surtout – et pourquoi s'en étonner ? – celle d'un juriste et d'un haut fonctionnaire, né en 1891 dans un milieu déterminé, allergique à une réflexion politique sur le système colonial lui-même et ses liens avec le système capitaliste : éducation, carrière et puis guerre froide l'en ont empêché.

Lui qui estimait (dans *La politique coloniale*) avoir «l'obligation stricte de garantir aux indigènes une somme de bienfaits telle que les maux inhérents à l'occupation européenne soient largement compensés» n'a pas vu, en dépit de nombreux avertissements, que pour les Africains le bienfait essentiel était – à partir d'un certain stade – la fin de l'occupation européenne. Il est cependant remarquable qu'il ait reconnu explicitement le fait de l'occupation étrangère et qu'il ait voulu que les hommes soient «plus hommes».

C'est bien sur le plan moral que se situe la singularité de celui qui voulut dominer pour servir, mais qui n'avait pas les moyens de ses objectifs. Le courage de l'homme de terrain, la rigueur de certaines analyses socio-économiques, la générosité de certaines propositions, la vivacité de son style, se situent à contre-courant des certitudes qui étaient les siennes sur l'avenir du Congo. Des certitudes fondamentalement conservatrices.

\* \* \*

Au Congo encore belge, la visite en 1955 du roi Baudouin s'avère triomphale et anesthésiante. Trois ans plus tard, à l'Exposition universelle de



Bruxelles, un village congolais peuplé d'indigènes fraîchement importés, s'offre à la curiosité du public. Tout va bien.

Le 4 janvier 59, des émeutes éclatent à Léopoldville, annonciatrices de chocs violents que très peu d'acteurs ou d'observateurs avaient prévus, et que Pierre Ryckmans ne connaîtra pas. Il meurt à Bruxelles le 18 février 1959.

# TELOS

Telos Press Publishing

[www.telospress.com](http://www.telospress.com)

*Now available! Order online at [www.telospress.com](http://www.telospress.com)*

## **GLOBAL WAR ON LIBERTY** by Jean-Claude Paye

The war against terrorism allows power to be reorganized at the world level. The procedures of exception set up in its name become the basis of a new legal order that gives judicial powers to administrative authorities. In this globalized process, the United States occupies an exceptional place. It rules an imperial political structure in which the American administration has the privilege of determining the exception and inscribing it into law.

The government of the United States can designate as an enemy any American or any citizen of a state with which the USA is not at war. Thus the war against terrorism is constitutive. It alters the exercise of internal and external sovereignty. It leads to an organic solidarity among various governments in the surveillance and repression of their populations. The boundary between the maintenance of order and war is blurred. Real wars are presented as police operations and control over citizens is carried out by procedures that belong to counter-espionage.

"This well-researched and persuasively argued study shows how state power is being used to strip away basic guaranties of liberty and fairness, all in the name of fighting 'terrorism.' All of us engaged in the struggle for human rights owe Jean-Claude Paye an enormous debt of gratitude."

*Michael E. Tigar*

*Research Professor, Washington College of Law  
Visiting Professor, Duke Law School*

"Paye expertly dissects the global 'war on terror' (GWOT), arguing that the Bush administration has used the September 11, 2001, terrorist attacks to assert new executive powers in the United States as well as Europe. *Global War on Liberty* is a unique and singularly important book. All who care about protecting national sovereignty, civil liberties, and the rule of law should read it."

*Marjorie Cohn*

*Professor, Thomas Jefferson School of Law  
President-elect, National Lawyers Guild*

Jean-Claude Paye

## **GLOBAL WAR ON LIBERTY**

Telos Press Publishing

ISBN-10: 0-914386-32-8

ISBN-13: 978-0-91438-632-2

\$24.95 (paperback) · 262 pages

Buy direct from publisher, or  
from Baker & Taylor or Coutts



Telos Press Publishing

431 East 12th Street - New York, NY 10009

Tel: 212-228-6479 | Fax: 212-228-6379

[www.telospress.com](http://www.telospress.com)

## Impérialisme nouveau, colonialisme ancien, négationnisme renaissant

Ludo De Witte\*

Réfléchir sur le passé ne s'opère pas dans le vide : l'histoire est continuellement réinterprétée, dans le but de l'articuler aux actions et plans d'aujourd'hui, de manière qu'il semble que le passé éclaire et légitime le présent et l'avenir. George Orwell l'a exprimé jadis avec perspicacité : «*Qui contrôle le passé contrôle aussi le présent*».

L'écriture de l'histoire de notre passé colonial n'échappe pas à la loi sociologique suivante : les évolutions des conceptions dominantes à propos du Congo belge reflètent des changements dans l'image de soi de la classe dominante belge, de sa place dans l'ordre mondial et de ses plans d'avenir – bref, de l'état actuel de l'impérialisme. L'histoire officielle est continuellement actualisée et, au besoin, les acquis de la recherche antérieure sont relégués dans les arrières-fonds de la mémoire collective.

Les années 90 du siècle passé ont constitué pour la Belgique une période «*out of Africa*» : le fiasco de l'intervention au Rwanda sous drapeau onusien et la scandaleuse retraite des casques bleus, la ruine de l'Etat

\* Sociologue et chercheur indépendant. Auteur de *L'assassinat de Lumumba*, Karthala, Paris, 2000 (éd. en néerlandais, 1999 - voir précédemment, *CM* n°208, «De Lumumba à Mobutu», janv.-fév. 1998) et de *Wie is bang voor Moslims ?*, Van Halewyck, Leuven, 2004. Articles sur l'e-magazine [www.uitpers.be](http://www.uitpers.be)



congolais, l'implosion du régime Mobutu et la situation volatile après la prise de pouvoir de Kabila *senior* ont contraint Bruxelles à la réserve et à l'immobilisme. Ce furent des années de relative ouverture et de réflexion sur le passé colonial, avec comme points de référence les commissions parlementaires Rwanda et Lumumba (en 1997 et 2001), quand le gouvernement belge reconnut une responsabilité dans le déroulement du génocide rwandais (de 1994) et dans l'assassinat du premier ministre congolais Lumumba (en 1961), et présenta à ce propos des excuses aux peuples rwandais et congolais.

Aujourd'hui cependant il y a de nouveau un intérêt pour l'Afrique, et la réflexion historique s'en ressent. La tendance à enjoliver l'histoire de l'interventionnisme et du colonialisme découle de l'actuel besoin d'agir de Washington, Paris et Bruxelles pour renforcer des régimes semi- ou néo-coloniaux ou en installer de nouveaux au Proche-Orient, en Afrique noire et dans les pays qui entourent les concurrents naissants, Russie et Chine. Les frappes d'Al Qaïda sur New York ont exacerbé la détermination de l'Occident à augmenter sa domination mondiale – et en ont constitué une belle justification. Le journal boursier américain, *The Wall Street Journal*, titrait le 9 octobre 2001 : «*La réponse au terrorisme ? Le colonialisme !*». Le jour suivant, son homologue britannique, *The Financial Times*, approuvait cette position : «*Ce dont nous avons besoin, c'est d'impérialisme*». Ce que le *Washington Post* traduisait en un véritable programme : «*Nous devons donner une nouvelle impulsion impérialiste à nos institutions post-coloniales, telles les Nations Unies et la Banque mondiale*» (édition du 29 octobre 2001). Des attitudes impériales et européocentristes, qui jusque peu auparavant étaient devenues impensables, se sont enracinées. Le romancier sénégalais Boubacar Boris Diop remarque ainsi à juste titre, dans *L'Afrique au-delà du miroir* (2007), que les propositions de politique migratoire sélective – visant à «choisir» et «autoriser» les candidats-migrants selon leur expertise, pour qu'ils viennent en enrichir l'Occident – réveillent des souvenirs du temps où des «nègres» étaient examinés et vendus sur des marchés d'esclaves. La résistance des musulmans à la domination occidentale sur le monde musulman suscite à son tour de nouvelles images racistes – celles de musulmans «essentiellement incapables d'embrasser la modernité», «chérissant une culture de la mort», coupables «chez nous» de «racisme anti-blanc», menaçant «notre identité» et même provoquant «une guerre entre les civilisations».

Washington, le gendarme mondial autoproclamé, fait rouler les tambours de guerre, mais sur le vieux continent également on prépare des plans impérialistes. Il y a le projet ambitieux de Paris, Berlin et Bruxelles de concurrencer la superpuissance américaine avec une armée proprement

européenne, qui puisse intervenir partout dans le monde. Dans ce moment charnière, la petite Belgique essaie également de gagner une petite place au soleil. Le premier ministre Verhofstadt plaide pour une Europe politiquement et militairement forte, mais les élites politiques et économiques belges veulent aussi, indépendamment, réaliser leur propre agenda : elles cultivent des prétentions historiques à propos de l'Afrique centrale, jadis leur conquête et source de grandeur internationale. La période d'expectative hésitante semble passée, comme en témoigne symboliquement le rôle réévalué que remplit aujourd'hui le vicomte Davignon. Le haut dirigeant de la Société Générale puis du *holding* Suez est un spécialiste expérimenté : en 1960, comme chargé de mission du gouvernement belge, actif dans la lutte contre le gouvernement Lumumba ; en 1964-65, comme chef de cabinet de Paul-Henri Spaak, l'éminence grise de l'écrasement des révoltes nationalistes, dans la période où Mobutu installa sa dictature ; aujourd'hui, comme conseiller du commissaire européen Louis Michel, à la recherche de nouvelles occasions pour le monde des affaires en Afrique et au Congo.

Celui qui, aujourd'hui, veut intervenir, se heurte en effet à une opinion publique hésitante. *Back to Africa* ? Nombreux sont ceux qui hésitent entre l'afro-pessimisme des dernières décennies, méfiance à l'encontre du mercantilisme renaissant de l'Occident et activisme humanitaire bien-pensant. Raison pour laquelle il faut bien, comme Léopold II et ses rivaux de Londres et Paris dans leur *scramble for Africa* du XIX<sup>e</sup> siècle, faire croire à l'opinion publique que l'on sert des causes humanitaires. Aussi, les pages noires du vieux colonialisme, qui suspendent leur ombre sur de nouvelles interventions, mieux vaut-il les effacer de la mémoire collective. C'est pourquoi le négationnisme néo-colonial fait partie intégrante des idéologies dominantes des métropoles impérialistes. L'impérialisme est un monstre qui dévore tout : il avale non seulement les richesses naturelles africaines, mais aussi l'histoire et la mémoire du continent. C'est aussi ce qui ressort de la manière dont la Belgique se débrouille avec l'héritage doux-amer de la Commission Lumumba.

## L'Afrique dans la ligne de mire

Les chiffres et pronostics du FMI montrent que l'Afrique sub-saharienne regagne progressivement en intérêt économique. Les estimations de la croissance économique du continent sont même supérieures à celles du reste du monde : + 6.9 % en 2007 et + 6.4 % en 2008, à comparer avec une croissance mondiale de 5.2 % pour ces deux années. Ces bons chiffres proviennent surtout de la chasse aux richesses naturelles locales, en premier lieu le pétrole. L'Afrique fournit déjà aujourd'hui 20 % des importations US de pétrole, et ce chiffre doit monter à au moins 25 %



pour 2010. Pékin tire aujourd'hui 30 % de son pétrole du Nigeria, de l'Angola et du Soudan, et ce pourcentage continue à augmenter. Le Brésil et l'Inde aussi sont sans cesse plus actifs sur le continent. Le Congo, ravagé par la guerre civile et les interventions étrangères, cherche encore sa respiration, mais il entre petit à petit dans la ligne de mire du capital étranger. La Banque mondiale oblige Kinshasa à privatiser les entreprises publiques subsistantes, à rembourser plus de 10 milliards de dollars de dette extérieure (c'est-à-dire, à faire trinquer la population pour les emprunts accumulés du dictateur Mobutu), et à créer «*un bon climat d'investissement*» (travail bon marché, pas de grèves, stabilité). Des hommes politiques de premier plan, belges et européens, embrayent là-dessus et appellent les entrepreneurs à intégrer le Congo et ses richesses naturelles dans leurs plans. Le temps presse, car les vieux habitués comme Forrest (cuivre) et Lippens (sucre) ne sont pas les seuls à être actifs. De nouveaux acteurs économiques font surface et occupent le terrain, souvent en ayant profité du chaos politique et militaire de la dernière décennie. Parmi eux, il y a pas mal d'entreprises anglo-saxonnes, comme la britannique Afrimex (extraction de coltan et de cassitérite dans l'Est du Congo), qui a financé les seigneurs de guerre du RCD-Goma, et la canadienne Anvil Mining (extraction de cuivre, cobalt et argent dans le Sud-est du pays), qui est accusée d'avoir fait de sales besognes pour l'armée, dans un bain de sang à Kilwa.

Pendant son premier tour d'Afrique, en juillet 2007 lors d'un discours à l'université de Dakar, le nouveau président français, Nicolas Sarkozy, a bien dit que les colonisateurs «*ont eu tort*», mais aussi qu'ils ne portent pas de responsabilité pour les plaies actuelles de l'Afrique. Corruption, dictatures, guerres civiles, génocides : selon Sarkozy, l'Occident n'y est pour rien. «*Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire. Jamais il ne s'élançait vers l'avenir, jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin*». Un diagnostic aussi simple que le remède. Selon le président français, les Africains doivent prendre leur sort en mains et s'appropriier l'héritage européen, «*les droits de l'homme, la démocratie, l'égalité et la justice*», et réaliser une «*Renaissance africaine*»<sup>1</sup>. Ce discours de Sarkozy est tombé quelques jours à peine après sa visite d'Etat aux dictateurs Kadhafi (Libye) et Bongo (au pouvoir depuis 40 ans au Gabon), qu'il était venu assurer (en échange de contrats pour l'industrie française) de la poursuite sous sa présidence du soutien diplomatique de Paris. Interrogé par des journalistes à propos de sa visite au Gabon, Sarkozy a dit de Bongo (à qui il donnait du «*cher Omar*») qu'il était le doyen des chefs d'Etat africains et que, «*en Afrique, le doyen, cela compte*» – un peu

1. «*Continuité africaine*», *Le Monde*, 29-30 juillet 2007.



comme, dans les années 70 et 80, Mobutu avait été présenté comme «*un chef africain*» à l'authenticité duquel il fallait témoigner de respect<sup>2</sup>.

L'allocution du président français n'était pas un faux-pas, mais le point culminant intellectuel d'une tournée africaine bien préparée. Sarkozy surfe sur une vague révisionniste, à la mode depuis quelques années déjà. Ainsi, le journaliste franco-américain Stephen Smith a-t-il reçu, des mains du respecté président du jury Bernard Pivot, le prix Essai France Télévisions pour son livre *Négrologie, pourquoi l'Afrique meurt* (2003). L'auteur fut pendant des années le spécialiste Afrique de prestigieux journaux comme *Libération* et *Le Monde*. L'ouvrage flirte avec le néo-racisme, en témoigne la citation raccourcie suivante : «*L'Afrique est un paradis naturel de la cruauté (...) Des Africains se massacrent en masse, voire – qu'on nous pardonne ! – se 'bouffent' entre eux (...) Ils sont habités par un refus d'entrer dans la modernité autrement qu'en passer(s) clandestin(s) ou en consommateur(s) vivant aux crochets du reste du monde (...) Si 6 millions d'Israéliens pouvaient, par un échange standard démographique, prendre la place des Tchadiens, à peine plus nombreux, le Tibesti fleurirait*». Le 23 février 2005, le Parlement français a même invité les Français à aimer le colonialisme. Ce jour-là, la majorité de droite a approuvé, avec le soutien de l'opposition socialiste<sup>3</sup>, une loi dans laquelle le pays exprime sa «*reconnaissance*» pour «*l'œuvre*» accomplie dans les anciennes colonies françaises. La loi imposait aux programmes scolaires français de souligner «*le rôle positif de la présence française outre-mer*» et de tenir compte de l'histoire et des sacrifices des soldats français dans les colonies. Dans ce texte, pas un mot n'était consacré aux millions de victimes des armées coloniales françaises. Après une vive protestation d'universitaires contre cette attaque visant la liberté de recherche en histoire, la loi a été abrogée.

Paris n'est pas seul à s'adonner au négationnisme. En Chine, il y a quelques années, des remous ont eu lieu à propos de la publication au Japon de nouveaux livres scolaires dans lesquels le passé de guerre du pays était minimisé. L'occupation japonaise de la Chine a coûté la vie à 30 millions de Chinois. Dans les nouveaux livres scolaires, la description des massacres de Nankin – où l'armée japonaise tua près de 300 000

2. «M. Sarkozy achève sa tournée au Gabon d'Omar Bongo car, *'en Afrique, le doyen, cela compte'*», *Le Monde*, 29-30 juillet 2007.

3. L'objet initial majeur de la loi française n°2005-158 était d'accorder aux harkis un statut et des droits. Les articles reconnaissant le rôle positif de la colonisation ont été insérés au cours du débat parlementaire, notamment celui qui prescrit cette reconnaissance dans «*les programmes scolaires*» et celui qui encourage «*la recherche universitaire*» en ce sens.

personnes – était particulièrement légère. Significativement, la presse occidentale se concentra sur les protestations en Chine, et les décrivit comme une dangereuse montée de nationalisme chinois. Le négationnisme japonais fut ménagé, car le Pays du soleil levant est un allié qui joue un rôle-clé dans la ceinture de défense dont les USA entourent le concurrent montant, la Chine. Les ambitions impérialistes de Tokyo conduisent à davantage d'impérialisme. En mars 2007, le premier ministre japonais Shinzo Abe provoqua une tempête de protestations en Asie du Sud-est, contre ses déclarations déniaient la responsabilité des armées japonaises dans l'esclavage sexuel imposé à 200 000 femmes chinoises, coréennes et philippines pendant la deuxième guerre mondiale. Selon Abe, les responsables de ces crimes étaient des «trafiquants d'êtres humains» : il revenait ainsi sur une déclaration du gouvernement japonais de 1993, par laquelle celui-ci avait effectivement reconnu sa faute<sup>4</sup>.

## Le dessein ambivalent de la Commission Lumumba

La Belgique fait-elle mieux que Tokyo ou Paris, ou que Washington qui n'a pas le moindre regard pour les centaines de milliers de victimes de sa guerre chimique au Vietnam ? A première vue, il semble que oui : en témoigne la commission d'enquête du Parlement belge qui, en 2000-2001, a examiné l'assassinat de Patrice Lumumba.

Le premier ministre congolais est mort le 17 janvier 1961 dans la province sécessionniste du Katanga, moins de sept mois après l'indépendance du Congo. Des Belges tiraient les ficelles stratégiques au Katanga : la sécession de la province du cuivre convenait à la stratégie occidentale qui visait à affaiblir l'autorité centrale de Lumumba. Dans le Tiers-monde, des manifestants prirent d'assaut des ambassades belges, et dans la mémoire africaine, la figure de Lumumba prit des proportions mythiques, celles d'un dirigeant charismatique refusant la domination néo-coloniale du Congo et de l'Afrique et mourant en martyr pour cette raison. La commission parlementaire semble marquer un tournant spectaculaire, car ce qu'un journaliste, après la mort de Lumumba, avait écrit à propos des positions des *mass-media* belges valait aussi à propos de l'élite politique de l'époque : «*il n'est pas certain (...) qu'Hitler ait jamais été traité par la presse bourgeoise belge avec autant de fureur et de violence qu'elle n'en manifesta contre Patrice Lumumba*». Bruxelles pré-

4. «Denial Reopens Wounds of Japan's Ex-Sex Slaves», *The New York Times*, 8 mars 2007.



tendit pendant des décennies – et avec un certain succès – que l'assassinat était «une affaire de Bantous» dans laquelle elle n'avait rien à voir. Après la publication de mon livre, *L'assassinat de Lumumba* (en 1999 en néerlandais)<sup>5</sup>, et des révélations complémentaires dans l'hebdo flamand *Humo*, cette attitude n'était plus tenable et le ministre Louis Michel considéra que les temps étaient mûrs pour une réaction officielle. Une commission parlementaire devait examiner l'affaire.

Pour découvrir la vérité ? L'histoire officielle est un outil de la politique : ainsi en allait-il par le passé, et il n'en va pas autrement pour la Commission Lumumba. En 1896, le roi Léopold II para à la critique croissante à l'encontre des crimes commis dans son Etat indépendant du Congo en créant une commission d'enquête. Ce tour de passe-passe eut pour effet d'évacuer toute la critique vers cet organisme impuissant ; et le roi put, sans être dérangé, organiser une exposition internationale à Terwueren (1898). La Commission Church du Sénat américain (1975), chargée d'enquêter à propos des actions de la CIA contre Fidel Castro et Patrice Lumumba, entre autres, servit en premier lieu des intérêts politiques à court terme. Car après le scandale du Watergate et des informations de presse à propos des opérations d'assassinat menées par la CIA, la confiance du citoyen dans les institutions était terriblement ébranlée : la commission devait y remédier en apportant quelque éclaircissement. Il n'en va pas autrement en Belgique. Quand la classe politique belge, fin 1999, «découvrit» Lumumba, ce n'était pas vraiment le fruit d'un intérêt pour le passé ou d'une quête de justice. Ni dans le programme gouvernemental, ni dans les déclarations du ministre des Affaires étrangères Louis Michel ne se lisait l'intention de faire la lumière sur cette sombre page de l'histoire de Belgique. La cure d'opposition prescrite à la démocratie chrétienne – dont étaient issus en 1960 les plus importants adversaires politiques de Lumumba – et la mort des principaux acteurs – Gaston Eyskens, le roi Baudouin et Joseph-Désiré Mobutu – ont indubitablement facilité la décision d'ouvrir une enquête. Mais la commission vit le jour surtout parce que le ministre Louis Michel s'était personnellement décerné un grand rôle sur la scène d'Afrique centrale. Le ministre espérait qu'une commission d'enquête sur l'assassinat de Lumumba lui offrirait de meilleures introductions auprès du nationaliste auto-proclamé Laurent Kabila (au pouvoir à Kinshasa depuis 1997). Une fois la commission mise sur les rails par Michel, il s'agissait pour l'élite politique d'en tirer le meilleur profit, en l'occurrence pourvoir Bruxelles

5. *De moord op Lumumba*, Van Halewyck, Kessel-Lo, 1999 ; *L'assassinat de Lumumba*, Karthala, Paris, 2000.



d'une image d'ouverture et d'intégrité sans que le régime ne subisse de grand dégât moral.

## L'histoire en miettes

Les équilibres politiques, linguistiques et académiques qui ont présidé à la composition de la commission (15 parlementaires et 4 experts) ont pesé sur son travail. Au sein de la commission et du collège des experts, ce n'était pas la recherche de la vérité qui prévalait, mais bien celle d'un consensus entre les partisans d'une étude approfondie et des personnes – comme l'expert Luc De Vos (Ecole royale militaire) et le député Daniel Bacquelaine (PRL) – qui figuraient là comme représentants des intérêts de l'*establishment* belge, celui qui précisément était au banc des accusés. Ainsi pendant les travaux de la commission, Luc De Vos aurait-il – en déblatérant grossièrement Lumumba et en faisant l'éloge des militaires belges qui l'ont combattu – montré son parti-pris, et mis la commission dans l'embarras. Les experts Emmanuel Gerard (*KUL*) et Jules Gérard-Libois (*CRISP*), scientifiques dont rien ne laisse supposer qu'ils intervenaient comme avocats de l'une ou l'autre partie, dès lors qu'ils étaient entrés dans le carrousel parlementaire, furent les prisonniers de personnes comme De Vos, de leurs commanditaires et de la mission elle-même : rédiger un rapport auquel tous les experts et une majorité aussi large que possible des membres de la commission pussent souscrire, de sorte qu'un jugement politique largement soutenu fût possible. De cette façon, ils étaient pris en otage par les «avocats à décharge» de Bruxelles et devenaient complices d'un ouvrage politique qu'ils devaient couvrir du manteau de la science. Le résultat du travail de la commission est donc un rapport jésuitique<sup>6</sup>.

Si nous écrivons «rapport» ou «ouvrage», il faut l'entendre de manière minimaliste : le rapport de la commission n'est en fait rien de plus qu'une anthologie de documents – certes une impressionnante collection de documents, mais néanmoins rien de plus. L'approche des experts fut simple : si, dans un récit, il est question de Belges, on tient seulement compte de ce qui ne peut vraiment pas être laissé de côté. Ils n'ont d'yeux que pour ce que des Belges, dans le feu de l'action, ont mis sur papier noir sur blanc et peut être interprété de manière univoque. La genèse, le contexte, les réseaux dans lesquels fonctionnent les acteurs, les sources indirectes et tout ce qui a été dit ou écrit ultérieurement – dans des rapports, mémoires ou *interviews* – est balancé par dessus bord, car sus-

6. Le rapport des experts de la commission a été publié sous forme de livre : Luc De Vos, Emmanuel GERARD, Jules GERARD-LIBOIS et Philippe RAXHON, *Lumumba – De comploten ? – De moord*, Davidsfonds, Leuven, 2004 ; publié en français sous le titre *Les secrets de l'affaire Lumumba*, Ed. Racine, Bruxelles.

ceptible d'interprétation et de discussion. Ainsi fut mis en place un cadre de travail minimal, incontournable pour Bacquelaine & C<sup>o</sup>, et dont pouvait sortir un rapport final largement soutenu. Faut-il dire que ce fétichisme du texte – la sur-valorisation absolue du mot écrit et l'aversion pour l'analyse du contexte – réduit le cours de l'histoire à un défilé de documents et empêche ainsi toute reconstruction véritable ? Une telle approche relègue inévitablement à l'arrière-plan le rôle des Belges dans la crise, car il n'existe évidemment pas d'ordre d'assassinat qui ait été mis sur papier, signé et daté. Avec une telle méthode, toute enquête criminelle, pénale ou historique est condamnée à échouer, au moins partiellement.

La mission d'enquête a d'ailleurs été strictement interprétée : seuls des Belges sont sur la photo, le rôle des Américains, Britanniques et Français a été carrément nié. Le résultat est un récit irréel où, à côté des Congolais, apparaissent bien des Belges, mais pas d'Américains. Qu'on imagine un instant une maison où un crime a été commis. Au moment des faits s'y trouvaient trois personnes. Trois comparses. Personne n'imaginerait prendre au sérieux une enquête sur le meurtre dans laquelle le rôle de seulement deux d'entre eux serait examiné. Dans le cas de l'enquête sur l'assassinat de Lumumba, c'est pourtant bien cette méthode borgne qui a été avalisée... Ce rapport est le pendant de celui du Sénat américain sur les opérations de la CIA, où apparaissent des Américains et des Congolais, mais aucun Belge. Tout comme alors Washington n'avait pas voulu bousculer Bruxelles, la Commission Lumumba ne devait pas offenser le grand allié de l'OTAN. Une analyse du rôle des Etats-Unis donne pourtant une meilleure compréhension de l'action belge. Ainsi les livraisons d'armes belges au président anti-lumumbiste du Sénat, Joseph Iléo, prennent-elles une signification quand l'on sait que la CIA voulait le pousser à assassiner Lumumba (bien qu'il se fut agi d'armes « blanches », non immatriculées, donc clairement destinées à une opération illégale, les experts écrivent qu'elles devaient servir pour... la protection du président du Sénat). Le résultat n'est pas de la recherche historique équilibrée mais une lecture conservatrice de faits sélectionnés unilatéralement, concernant uniquement des Belges et des Congolais au départ de sources primaires. De l'histoire en miettes, en quelque sorte.

Voici quelques exemples de la manière dont les Belges sont dédouanés. Les experts écrivent que le télex dans lequel le ministre belge Harold d'Aspremont Lynden (PSC) exigeait « l'élimination définitive » de Lumumba visait une élimination politique et non physique, car au début de ce télex, le ministre exprimait des soucis à propos d'un *come-back* politique de Lumumba (*nb* : à ce moment, son gouvernement a déjà été renversé avec une aide belge, américaine et onusienne, et il est prisonnier dans sa résidence). Qu'empêcher un *come-back* politique du dirigeant natio-



naliste ait bien pu requérir son élimination physique ne vient pas à l'esprit des experts. Ils ne tiennent pas non plus compte de l'explication du colonel Vandewalle assurant que ce télex ordonnait une élimination physique et non politique. L'interprétation du télex ne retient pas d'avantage le témoignage du colonel Marlière, selon lequel ces jours-là, le bras-droit du ministre vint lui proposer un tueur à gages pour assassiner Lumumba. Fidèles à leur méthode, les experts ne s'intéressent pas plus à ce que la CIA appelle, dans la technique utilisée par les services secrets pour les documents sensibles, la *plausible deniability* : l'usage d'un langage déguisé pour décrire des actions illégales, ce qui, au cas où la correspondance verrait inopportunément le grand jour, doit permettre de tout démentir de manière plausible.

Des plans d'assassinat élaborés par quelques personnes privées sont mentionnés, mais quand il s'agit de représentants du gouvernement belge, les experts regardent ailleurs. Quand des agents belges, dans des documents, ont utilisé des termes comme *«manœuvre»*, *«opération»* ou *«action»*, selon les experts cela ne signifiait pas un attentat contre Lumumba, ou du moins était-ce à tous égards peu vraisemblable. Et quand apparaît néanmoins un document où un agent belge parle sans équivoque d'un attentat contre Lumumba, cette pièce du rapport est simplement négligée... Il s'agit d'un télex du 13 octobre 1960, envoyé à Bruxelles par le consulat belge de Brazzaville. A ce moment, Lumumba est dans sa résidence, où des casques bleus le protègent d'une attaque des troupes de Mobutu : *«avons ce jour entretiens intéressants avec Cordy (Jean Cordy, le conseiller belge de l'anti-lumumbiste Justin Bomboko). (...) avis Cordy être de maintenir blocus (autour de la résidence de Lumumba) temps maximum compatible avec nécessité de ne pas perdre la face et entre-temps de faire organiser coup de main par petit commando indépendant de Force Publique»*.

En ce qui concerne les dernières heures de Lumumba, il n'est tenu aucun compte des déclarations accablantes de fonctionnaires et officiers belges sur le fait que le prisonnier, qui était pourtant sous leur garde, a été lourdement maltraité. Ni non plus des déclarations du major Weber, selon qui les Belges au Katanga, après l'arrivée de Lumumba ont surtout essayé de *«ne pas avoir du sang sur les mains»*, et selon qui les officiers belges qui ont dirigé l'exécution de Lumumba auraient pu empêcher l'assassinat s'ils l'avaient voulu. Egalement écarté, le témoignage du chargé de mission belge Brassinne, selon lequel les gros calibres belges sur place étaient certains que Lumumba serait assassiné et n'ont rien fait pour l'empêcher. Les experts consacrent seulement 1 page sur les 988 de leur rapport aux deux rencontres des officiers et agents belges du plus haut niveau au Katanga, qui ont eu lieu le 17 janvier 1961, après l'arrivée de



Lumumba. La carence de « documents » empêche les experts, disent-ils, de formuler des conclusions. Ils posent seulement des questions : *« Pour quoi les conseillers belges, qui à d'autres moments se vantaient d'avoir exercé une influence réelle sur les affaires katangaises, ne sont-ils pas intervenus ? La question reste ouverte »*.

Des ministres belges ont ordonné le transfert de Lumumba au Katanga. Les experts écrivent euphémiquement que l'assassinat y faisait *« partie des possibilités »*. Et ils ajoutent dans le même souffle : *« Nous ne savons pas quelle idée (le gouvernement belge et le régime pro-occidental de Kasa-Vubu et Mobutu) se faisaient du sort qui serait réservé à Lumumba au Katanga. C'est pour cette raison que nous ne pouvons rien affirmer à propos d'une éventuelle complicité de ces autorités dans l'assassinat du 17 janvier »*. C'est aussi simple que cela : les ministres belges savaient que les Katangais avaient des plans pour assassiner Lumumba, mais il n'y a rien sur papier quant aux intentions ministérielles à propos du transfert, donc nous ne pouvons rien conclure quant à leur responsabilité ! Dans le rapport, ce n'est pas seulement le gouvernement belge d'alors qui est autant que possible couvert. Les services secrets belges ne sont pas non plus sur la photo. Selon les experts, dans les archives de la Sûreté du matériel *« a été perdu »* ou certains dossiers n'ont *« pas été conservés »*. Comme au temps de la Commission Gladio, il apparaît de nouveau que le Parlement a des difficultés pour soumettre les services de renseignement, et surtout les services de renseignement militaires, à un examen radioscopique.

## La haute finance reste hors de portée

Le rôle des groupes financiers est aussi peu élucidé. Cette question est pourtant essentielle, car elle livre la clé d'une réponse au pourquoi du drame. La crise du Congo ne fut pas une bataille dans la guerre froide – bien qu'il fût extrêmement utile, à des fins de propagande, de dépeindre les nationalistes congolais comme des instruments de Moscou – mais bien une tentative pour remplacer le gouvernement Lumumba par un pouvoir qui devait sauvegarder l'exploitation capitaliste. Les ministres, officiers supérieurs et agents en furent les acteurs les plus évidents à première vue, mais ce sont les *holdings* qui détenaient les vrais intérêts dans la crise. Dans le rapport, un chapitre est bien consacré à l'Union minière, mais les réseaux financiers qui relient les ministres, leurs proches collaborateurs, l'entourage du roi et les comploteurs sur le terrain dans la lutte pour la conservation des joyaux coloniaux de la couronne restent hors champ de vision. Le récit en perd sa cohérence. Dans les documents apparaissent des noms comme ceux de Jean del Marmol, Harold d'Aspremont Lynden, Camille Gutt, René Clémens, Jo Gérard,

Ganshof van der Meersch ou Auguste S. Gérard, mais le cadre et les motivations de ces acteurs ne sont pas expliqués. Leurs liens avec des groupes financiers comme la Générale, les groupes Solvay, de Launoit ou Lambert ne sont pas examinés. N'est-il pas significatif que le gouvernement belge, en juillet 1960, quelques jours à peine après l'indépendance du Congo, ait envoyé Harold d'Aspremont Lynden et Jean del Marmol au Katanga pour y aider à développer la sécession ? Ce sont des personnes de confiance du grand capital belge : le premier de la Société générale, le deuxième du groupe Lambert.

Pour garder le contexte de la crise hors vue, les experts omettent également d'en esquisser les antécédents. L'intelligence des derniers mois du pouvoir colonial est pourtant essentielle à la compréhension de la crise : l'octroi rapide de l'indépendance pour couper la route aux nationalistes congolais et devancer la radicalisation de la population ; le plan de Laeken pour rendre l'indépendance bancaire en privant le gouvernement congolais de compétences essentielles (finances et armée) ; le pronostic de Bruxelles que des Congolais pro-belges auraient une majorité parlementaire ; les manœuvres belges pour voler à Lumumba sa victoire électorale et l'empêcher d'accéder au poste de premier ministre ; la modification unilatérale de la Constitution congolaise par le Parlement belge, aux fins de pouvoir placer au Katanga Tshombé à la tête du gouvernement provincial (un « *coup d'Etat légal* », selon Jef Van Bilsen) ; la dissolution, par le gouvernement Eyskens trois jours avant l'indépendance, du Comité spécial du Katanga, la société dont le gouvernement congolais, comme héritier de l'autorité coloniale, aurait été l'actionnaire principal, en raison de quoi il aurait pu revendiquer deux tiers des actions de l'Union minière ; les intimidations du corps des officiers blancs et conservateurs de l'armée congolaise – selon le CRISP, « *le premier et le principal obstacle à l'indépendance, et un grave danger pour la sécurité personnelle* » des nationalistes congolais ; le général belge et réactionnaire Janssens qui, peu après l'indépendance, en déniait au gouvernement Lumumba toute autorité sur l'armée congolaise, déclencha la crise ; et ainsi de suite.

La mauvaise volonté ou l'incapacité à répondre à la question-clé du pourquoi de la crise expliquent pourquoi celle-ci paraît « dépourvue de sens ». La pièce de théâtre est analysée sur base de fragments des textes de quelques acteurs, sans que le récit, ni l'auteur de la pièce ni le metteur en scène ne soient évoqués. La classe politique a naturellement des difficultés à se regarder elle-même dans un miroir non déformant. Car reconnaître dans la soif de profit des *holdings* l'aiguillon de la crise du Congo de 1960-61, serait reconnaître en même temps que le problème va plus loin que la politique d'un ministre ou l'intervention de quelques



subordonnés. Il faudrait alors reconnaître qu'il résulte des lois de l'accumulation de l'économie capitaliste même et que la terre nourricière de ce type de crimes existe encore. La maximisation du profit est encore et toujours le ressort de l'économie mondiale, et elle reste finalement à la base des manœuvres diplomatiques, des conflits de sphères d'influence et des interventions politico-militaires, aussi en Afrique centrale aujourd'hui.

### «Une responsabilité morale»...

La commission est arrivée à la conclusion que, *«tenant compte des normes de la morale publique d'aujourd'hui (...) certains membres du gouvernement belge et d'autres acteurs belges ont une responsabilité morale dans les circonstances qui ont conduit à la mort de Lumumba»*.

Conclusion énigmatique. En effet, l'assassinat d'un premier ministre étranger était-il moins condamnable en 1961 qu'il ne l'est en 2007 ? Et qu'est-ce, bon dieu, qu'une responsabilité «morale» ? Malgré les questions insistantes et répétées de journalistes, le président de la commission, Versnick, n'a pas pu l'expliquer. Le ministre Louis Michel et le gouvernement ont mis fin à la comédie et proposé au Parlement des excuses pour la responsabilité belge, sans autre qualificatif. Les excuses et l'attention médiatique pour le dossier ont réussi à percer une brèche dans l'écriture de l'histoire officielle de notre relation avec le Congo. Anecdote significative : le lendemain à peine de la publication du rapport de la commission, l'ancien correspondant du *Monde*, Pierre De Vos révélait qu'Auguste S. Gérard, le dirigeant de la Société générale, lui avait confié, bien avant l'indépendance congolaise, qu'il devait trouver *«un fou au Kasaï»* pour assassiner Lumumba... Le rapport de la commission est une gifle pour Bruxelles, qui a dû reconnaître la complicité d'un de ses gouvernements dans un assassinat politique. On a même vu apparaître des documents accablants sur le rôle du roi Baudouin : le souverain n'eut pas seulement connaissance des plans de Mobutu, Tshombé et leur entourage belge pour assassiner Lumumba mais encore, derrière le dos du gouvernement belge, il les a même encouragés ! Le rapport de la commission jette aussi une ombre sur les ambitions impériales de Bruxelles : chaque nouvelle immixtion ou intervention en Afrique centrale suscitera l'association avec l'assassinat de Lumumba et sera donc reçue de manière plus critique que ce ne fut le cas jusqu'à présent. A ce niveau, la marge de manœuvre de l'*establishment* est donc un peu réduite.

Bruxelles a toutefois depuis lors repris beaucoup de terrain. L'ouverture limitée des années 2000-2001 a donné en Afrique un brevet d'ouverture à la Belgique. Indûment : quasi immédiatement après la publication de mon bouquin, où je faisais connaître quelques documents démystifiants



des archives du ministère des Affaires étrangères, le ministre Michel fit interdire toute recherche en archives sur cette période «sensible» et d'autres. La règle ne fut levée qu'après que Karel De Gucht eût succédé à Louis Michel comme ministre des Affaires étrangères. Ce fut aussi le ministre Louis Michel qui mit fin à la recommandation de la Commission Rwanda (1997) de ne plus envoyer de militaires belges au Congo ni au Rwanda ou au Burundi, ex-colonie et ex-territoires sous mandat. Entre-temps, les experts de la commission ont publié leur rapport, avec dans le titre de la version néerlandaise, un point d'interrogation qui en dit long : Lumumba - Les complots ? - L'assassinat (la version française du rapport a un titre plus neutre : «*Les secrets de l'affaire Lumumba*»). Peut-on parler de complots, c'est-à-dire de conspirations et associations secrètes (où des Belges sont impliqués) ? Les experts ne nient pas toute une série de faits incontestables, mais ils répondent à une question par une contre-question, et louvoient ainsi entre vérité et raison d'Etat. Un des experts, le professeur Luc De Vos, a encore poussé un petit pas plus loin. Dans une interview à la *Gazet van Antwerpen* (17 janvier 2006), il débite la vieille histoire qui fait de l'assassinat de Lumumba une affaire de noirs ivres. De Vos «pense» aussi que le roi Baudouin n'avait pas bien estimé la portée du drame, alors que le roi avait une lettre en main l'avisant noir sur blanc du plan d'assassiner Lumumba. De Vos balaie d'un revers de la main les excuses du gouvernement belge pour la participation de Bruxelles à l'assassinat : «*nous vivons une époque d'excuses*», minimise-t-il.

On ne peut donc pas parler d'une rupture de digue irréparable dans l'histoire officielle, et les conséquences du changement de pouvoir à Kinshasa (2001) ne sont pas de nature à y changer grand chose. Le président Laurent Kabila, qui avait chassé Mobutu en 1997, ne pouvait compter sur beaucoup de sympathie en Occident : il avait un passé de guérillero, faisait un appel (timide) au nationalisme, et avait commencé – non sans hésitations – à mettre sur pied des comités populaires. L'homme n'avait cependant rien d'un nouveau Patrice Lumumba, Amilcar Cabral ou Thomas Sankara : son nationalisme restait le plus souvent limité à la rhétorique, les barons mobutistes reçurent sous son régime beaucoup d'espace de mouvement et la corruption s'installa avec une grande facilité dans son entourage. Néanmoins l'Occident resta réticent en matière de crédits et de soutien et quand, en août 1998, le Rwanda et l'Ouganda, avec les Etats-Unis derrière eux, attaquèrent le pays pour débarquer Kabila, les capitales occidentales regardèrent ailleurs. L'assassinat de Laurent Kabila (janvier 2001) fut, en Occident, à peine désapprouvé. L'élimination du président et les interventions militaires des pays voisins ouvraient la voie à un régime encore plus faible et complètement dépendant de l'Occident. Joseph Kabila, fils de Laurent et nouveau président,

accepta une série d'adaptations structurelles de l'administration publique et de la politique économique, en échange de soutien des donateurs occidentaux, du FMI et de la Banque mondiale. Placée sous tutelle internationale de fait, Kinshasa était obligée de négocier avec l'opposition et les prétendus rebelles du RCD et du MLC – en fait des seigneurs de guerre collaborant avec les troupes d'occupation du Rwanda et de l'Ouganda, principaux coupables d'une guerre qui envoya des millions de Congolais à la mort.

Ce « processus de paix » a visiblement fait reculer la violence, mais le Congo a payé pour cela un prix élevé : les chefs de ces milices criminelles – comme Jean-Pierre Bemba, fils d'une figure de proue du régime Mobutu – furent même bombardés vice-présidents. Les élections de 2006 ont été l'occasion de donner à ces criminels de guerre, auxquels l'impunité a d'abord été octroyée, un pouvoir légitimé. La population congolaise apprend aujourd'hui une fois de plus, comme en 1960 et 1965, que « la communauté internationale » – l'ONU et l'UE, avec en coulisses la *troïka* EU, France, Belgique – récompense la violence quand les violents respectent les *desiderata* occidentaux. Entre-temps, les mobutistes sont complètement revenus et remplissent de hautes fonctions au gouvernement et au Parlement. On a pu voir clairement combien les temps avaient changé quand, le 10 février 2004, Joseph Kabila est venu, au Sénat belge, chanter les louanges de Léopold II et des pionniers coloniaux : « *L'histoire de la République démocratique du Congo, c'est aussi celle des Belges, missionnaires, fonctionnaires et entrepreneurs qui crurent au rêve du Roi Léopold II de bâtir, au centre de l'Afrique, un Etat. Nous voulons, à cet instant précis, rendre hommage à la mémoire de tous ces pionniers. Honorables Sénateurs, à chaque génération le devoir d'assumer ses erreurs. Le passé, même s'il peut, en quelque sorte, influencer sur l'avenir, il ne le détermine cependant pas. Il appartient aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui de poser des gestes qui démontrent qu'il suffit d'un rien pour que les portes s'ouvrent, les plaies se cicatrisent, l'humanité avance d'un pas décisif et l'histoire enregistre une page mémorable* »<sup>7</sup>.

## La Belgique comme « bon » colonisateur

L'amnésie sélective à laquelle Kabila *junior* a invité l'élite belge prend une forme nouvelle : se taire à propos de l'Etat indépendant du Congo

7. « Le président Kabila a rendu hommage aux pionniers de la colonisation belge », *Le Soir*, 11 février 2004.



(1885-1908) et des premières années post-coloniales ; et s'il n'y a pas moyen de faire autrement, les présenter comme des «périodes pionnières», exceptionnelles, mettre l'accent sur la période coloniale sous administration belge (1908-1960), et dépeindre celle-ci comme en rupture positive avec la période léopoldienne. Ainsi, lors de l'ouverture de *La mémoire du Congo*, la grande exposition à Tervueren (2005), le ministre Karel De Gucht déclara-t-il que les abus cessèrent dans l'Etat indépendant du Congo quand le pays devint une colonie belge. Selon lui, il fut dès lors bien question encore de «*paternalisme*», mais on s'attela en même temps à l'enseignement, aux soins de santé et au développement urbain. Il s'agit d'une image idyllique, qui doit témoigner des bonnes intentions de la Belgique au Congo. La réalité est toutefois moins jolie.

La Belgique indemnisa le roi Léopold II largement pour la «reprise» du Congo,... et fit cracher cet argent par les Congolais. Dans les années 20 et 30 du siècle passé encore, Bruxelles entreprit des «*campagnes de pacification*» pour réprimer la résistance à la domination coloniale. Ainsi la révolte des Pende, en 1931 au Kwilu, contre les salaires de famine des Huileries du Congo belge (huile de palme) et contre les cultures obligatoires imposées aux paysans fut-elle noyée dans le sang. L'armée coloniale se livra à des arrestations et prises d'otages massives, à des viols, à des tortures et elle tua de 500 à 4 000 noirs (l'estimation est grossière, car les vies de personnes noires n'étaient pas vraiment décomptées). Au début des années 30, quand sévit la crise mondiale (1929), le poids de celle-ci fut autant que possible répercuté sur la population congolaise. L'emprunt Mendelssohn donne un échantillon corsé de la manière : en 1934, le gouvernement belge obligea la colonie à contracter un emprunt de 25 millions de florins, alors que le Congo n'avait pas besoin de cet argent ; Bruxelles mit les florins en poche, paya l'équivalent au Congo en francs, et dévalua le franc peu après ; si bien que le Congo fut obligé de rembourser l'emprunt en florins (devenus entre-temps très chers). Coût pour la colonie : la moitié des recettes publiques congolaises ! L'historien Jean Stengers a défendu ce *hold-up* : si le Congo aide la Belgique, la colonie s'aide elle-même, car le Congo a intérêt à ce que les finances publiques belges soient saines...

Au Congo belge, le travail forcé et les cultures obligatoires furent largement répandus. Près d'un million de Congolais furent obligés de cultiver le coton et de le vendre à des prix imposés – et bas – aux sociétés coloniales : un système qui perdurera jusqu'à la fin du régime colonial. Les monocultures imposées et les monopoles d'achat allant de pair, la demande foncière des agro-industries coloniales qui rafaient les meilleures terres, les grandes fermes d'élevage qui éliminaient la concurrence africaine, ainsi que la politique de l'administration coloniale et des



entreprises visant à prolétarianiser la population, tout cela conduisit à l'impossibilité du développement d'une véritable classe paysanne congolaise. Cultiver de manière indépendante se limitait inévitablement à subvenir à ses seuls besoins propres, à l'autarcie, hors marché. Et les travailleurs ? Au Congrès colonial de 1926, le père Le Grand décrivit comment les entreprises coloniales recrutaient de la main-d'œuvre : *«On a vu des groupes entiers de noirs se diriger, la corde au cou, vers les chantiers (...) Bientôt ils essaieront de s'évader, quitte même à mourir en hommes plutôt que d'avoir l'impression d'être esclaves»*. L'élite belge admonesta vivement Le Grand. Le futur premier ministre Jules Renkin déclara que *«le développement économique»* du Congo ne pouvait être freiné. Xavier Carton de Wiart, rejeton d'une famille dont le sort fut intimement lié à celui de la Générale et de la monarchie, déclara la colonisation *«une nécessité vitale»* pour la Belgique. Dans une lettre de 1927, des colons belges protestèrent contre l'incorporation massive de travailleurs dans les mines de Kilo-Moto, qui étaient propriété de l'Etat belge... pour défendre leurs propres intérêts, car ils manquaient eux-mêmes de bras pour leurs lucratives plantations de café : *«Sait-on à Bruxelles que l'Ituri se dépeuple d'une façon rapide ? C'est par milliers que les indigènes s'expatrient (...) ils se sauvent pour ne pas être sollicités 'volontairement', le fouet au derrière et souvent la corde au coup, à aller travailler aux mines de Kilo-Moto (... l'émigration massive oblige l'administration coloniale) à établir des forces militaires imposantes aux frontières»*. Le travail forcé dans les mines d'or assurait des super-bénéfices au Trésor belge. Bruxelles n'allait pas lâcher cela sans façon : ce régime de travail demeura en vigueur jusque peu avant l'indépendance.

Les pages les plus sombres furent écrites pendant les années de guerre, période où le Congo fut pressé jusqu'à la dernière goutte pour soutenir le gouvernement belge à Londres et les alliés dans la lutte contre Hitler. La superficie dédiée aux cultures obligatoires (coton, manioc, riz, palme) fut élargie, de 300 000 à près de 900 000 hectares. Le régime du travail agricole imposé fut fortement augmenté, de 60 à 120 jours par an. Comme au temps de Léopold II, la collecte du caoutchouc en forêt fut à nouveau requise : quand la nouvelle fut connue, un frisson parcourut l'arrière-pays. Pendant la guerre, la production de caoutchouc fut multipliée par douze. Tout Congolais pouvait être réquisitionné pour du travail dans les mines et plantations. La contribution de guerre entraîna des révoltes à Elisabethville, Jadotville, Luluabourg, Masisi et Matadi. Selon les endroits, la répression coûta la vie à des dizaines jusqu'à quelques centaines de noirs. L'apport total de l'effort de guerre du Congo s'est compté en milliards de francs, avec lesquels le gouvernement belge à Londres consentit des prêts aux Britanniques et finança sa propre petite armée (la brigade Piron). Le gouverneur-général Ryckmans, soucieux de l'é-

puisement du Congo après ces terribles années de guerre, expliqua en 1946 de quoi il s'agissait : «*Appelons les choses par leur nom. Placer du capital dans une colonie, c'est faire une bonne affaire – entièrement légitime, je le concède, mais la philanthropie n'a rien à voir avec cela*»<sup>8</sup>. Le prix payé par les Congolais pour l'effort de guerre avait été énorme : le Congo est peut-être le seul pays au monde qui, de 1885 à 1945, n'ait pas connu de croissance de sa population. L'introduction de maladies, la répression, le démantèlement de l'agriculture locale et la concentration des hommes dans des camps au profit des mines et des plantations ont provoqué de hauts taux de mortalité, une baisse de la natalité et des crises de migration.

Ces ravages expliquent ce qui s'est passé après l'indépendance. Ce n'est pas par hasard que la résistance nationaliste contre le pouvoir de Kasa-Vubu, Tshombé et Mobutu (1960-65) s'est bien enracinée dans le Nord-Est, l'Est et le centre du pays. Uélé, Maniéma, Kivu, Nord-Katanga, Kwango-Kwilu : ces régions ont été le berceau des cultures obligatoires et d'autres formes de travail forcé au profit des mines et des plantations, ce qui a conduit à des révoltes contre tout ce qui était favorable à la collaboration avec les puissances coloniales et néo-coloniales. La sur-exploitation explique aussi l'énorme rendement des entreprises belges qui opéraient dans la colonie. En 1928, la valeur des actions congolaises représentait 26 % de la valeur des entreprises belges cotées en Bourse ; en 1955, la proportion était montée à 44 %. La colonie était une vraie mine d'or : de 1950 à 1960, 40 milliards de francs de dividendes furent versés. René Brion et Jean-Louis Moreau, les «historiens d'entreprise» de la Générale et d'Umicore reconnaissent qu'entre 1950 et 1955, un quart des dividendes bruts de l'ensemble de toutes les sociétés belges et congolaises provenait de la colonie, bien qu'il n'y eut que 300 sociétés coloniales, à comparer avec 9 000 sociétés «purement» belges<sup>9</sup>. Ils estiment le rendement moyen annuel de toutes les entreprises coloniales pour cette période à 30 % ; celui des sociétés minières même de 50 à 60 % ! L'hypothèque coloniale la plus importante est néanmoins de nature politique. Pendant les quatre-vingts ans de régime colonial, nul ne s'est occupé de former une économie nationale, en raison de quoi il n'y avait pas de bourgeoisie nationale avec une conscience nationale. Quand Bruxelles et Washington, après l'indépendance, eurent éliminé l'élite ultra-mince qui s'était rassemblée autour de Lumumba, il ne restait, en l'absence d'alternative civile, qu'un seul ins-

8. A propos de Pierre Ryckmans, voir dans ce numéro des *CM*, l'analyse de Rosine LEWIN, «Dominer pour servir?».

9. Frans BUELENS, *Congo 1885-1960 – Een financieel-economische analyse*, EPO, Berchem, 2007.



trument pour tenir ensemble le gigantesque pays : la main de fer des colonels, dans la tradition de Léopold II et de l'armée coloniale belge.

## La mémoire du Congo

Un exemple récent et fort du refoulement de cette histoire est donné par l'exposition *La mémoire du Congo*, qui attira en 2005 des foules en rangs serrés au Musée d'Afrique centrale. Cette exposition, le premier exercice de la rénovation du musée (programmée pour 2010), donnait à ce titre un véritable *status quaestionis* du traitement de notre passé colonial. Elle représentait certainement un progrès en comparaison de ce que Tervuren a toujours été : un outil de propagande coloniale où les Congolais ont reçu le même statut que la faune et la flore de leur pays – des hommes sans histoire, un matériau passif que les blancs pouvaient modeler à leur guise. Néanmoins, l'expo donnait une intelligence insuffisante de l'essence de la colonisation. Sur un panneau, le visiteur pouvait lire ceci sur le dépeuplement du Congo au temps de Léopold II : «*Aujourd'hui il y a un consensus scientifique sur (le dépeuplement de) toute l'Afrique centrale (...) L'histoire du recul démographique dans la période de 1875 à 1925/30 (...) estime celui-ci à 20%*». C'est un chiffre particulièrement bas, car le professeur Jan Vansina, un anthropologue de renommée mondiale, estime lui que la population congolaise a diminué pendant cette période «*d'au moins la moitié*». Des sources coloniales des années 20 du siècle passé (le jésuite Van Wing et le fonctionnaire colonial Liebrechts) et des auteurs actuels (comme Daniel Vangroenwedge) confirment cette estimation ou évaluent le nombre des morts à un chiffre plus élevé encore. Qu'en est-il finalement : 50 % ou plus ? Ou 20 % ? Le professeur Jean-Luc Vellut (UCL), responsable de l'exposition, justifie son estimation de 20 % en référant à trois auteurs. La lecture de ces trois sources livre une vue étonnante. Ces trois auteurs estiment le recul démographique comme suit : «*un dixième, un quart, la moitié ? Impossible à chiffrer*» (Gilles Sautter) ; «*de 30 à 50 %*» (Bouta Etemad) ; «*au moins un tiers, peut-être la moitié*» (Léon de Saint-Moulin). Conclusion : il n'y a pas de consensus scientifique dans cette affaire, quoi que prétende Vellut. Confronté à ces éléments, il concède qu'il y a eu une «*erreur*».

Vellut refuse de parler d'un régime de terreur de Léopold II. L'expo montre quelques images de mains coupées, mais la responsabilité du roi dans la terreur n'est pas mentionnée. Selon Vellut, nous devons considérer les côtés positifs et nous ne pouvons pas oublier que d'autres colonisations ne furent pas non plus sans taches. Tout cela est bel et bien, mais est-ce le cœur de l'affaire ? Le professeur Vansina, lui, n'enrobe pas son propos : «*La violence était la norme. L'Etat indépendant du*



*Congo, cela signifiait pillages de territoires, saccages, domination et oppression des indigènes*. La mission «civilisatrice», indépendamment des bonnes intentions de certains individus, n'était souvent pas plus qu'une justification, parfois un sous-produit heureux. Vellut se trompe dangereusement s'il conçoit la conquête du Congo comme «une réponse de ce qu'on appellerait aujourd'hui la communauté internationale au scandale humanitaire (du commerce d'esclaves congolais organisé par des Arabes)»<sup>10</sup>. La fondation de l'Etat du Congo n'a rien eu à voir avec des «*tâches civilisatrices*» ni avec «*la lutte contre le commerce des esclaves*», comme indiqué sur un panneau à Tervueren, mais tout à voir avec la quête de puissance, territoires, butins, avec l'impérialisme.

L'exposition révèle un autre paradoxe : plus la période évoquée est récente, plus grandes sont les lacunes dans l'analyse. La séparation de biens d'avec le Congo, et ses séquelles furent des pages écrites par Bau-douin, Gaston Eyskens et la Société générale, et cela interpelle naturellement plus l'élite actuelle que ce qui s'est produit dans les années 30. Lumumba a reçu une place dans l'expo : une vraie révolution pour un musée qui n'en avait jamais dit un mot. On entend un fragment de discours, on voit une peinture représentant son arrestation, une lettre de protestation à propos de son assassinat, et un exemplaire du rapport de la Commission Lumumba se trouve dans une vitrine. Mais on n'en devient quand même pas vraiment plus intelligent : on n'apprend rien du rôle de la Belgique dans le renversement du gouvernement congolais, ni de l'assassinat, ni de l'écrasement des révoltes populaires des années 1960-65. Au contraire même : sur des affiches, la faute pour «*le chaos et la violence*» est imputée à Lumumba lui-même. Le négationnisme continue : pour son coup de 1965, Mobutu est couvert d'éloges. Il «*donne une nouvelle forme à l'Etat*» et «*assure une solide cohésion entre les élites et le peuple*». Que la stabilité initiale de ce régime ait été fondée sur la répression des révoltes de 1964 et 1965, qui ont coûté la vie à des centaines de milliers de Congolais, le visiteur n'en saura rien.

## Le droit à la mémoire

Même un demi-siècle après la fin de la période coloniale, on ne pouvait trouver à Tervueren aucun vrai bilan. Sur un panneau, il était d'ailleurs en substance écrit que tirer un bilan complet de la colonisation est impossible ; que cette période n'est pas encore assez éloignée de nous pour que l'on puisse l'évaluer avec «*la nécessaire distance scientifique et hors de toutes les polémiques*». Peut-être y a-t-il d'autres raisons pour expli-

10. Jean-Louis VELLUT cité par *Le Soir* du 5 février 2005.

quer ce silence. Des historiens ont négligé, au cours du siècle passé, d'écrire l'histoire de la colonisation : ils se sont ainsi comportés en idéologues du système auquel ils doivent leur salaire, leurs crédits de recherche et leur prestige. Un travail historique innovateur a été continuellement fourni par des personnes extérieures à l'*establishment* académique, comme le géographe Michel Merlier (pseudonyme d'Auguste Maurel), l'enseignant Daniel Vangroenweghe (toutefois, depuis peu agréé comme professeur à Gand), le colonel Frédéric Vandewalle et le diplomate Jules Marchal. Des académiques ont parfois, en cercles restreints, effleuré quelques points sensibles, sans jamais les présenter à un plus large public. N'est-il pas en effet fort significatif que nos académiques ne se soient jamais risqué à donner une vue d'ensemble de la colonisation ? Il est également frappant que les brèches que les «externes» ont réussi à percer dans l'histoire officielle l'aient toujours été sous l'influence de facteurs externes : la virulente critique de Britanniques et d'Américains à propos du régime de Léopold II, la protestation du Tiers-monde contre notre rôle dans l'assassinat de Lumumba, la rupture avec Mobutu, l'espace idéologique résultant d'une politique étrangère relativement faible, fragmentée par les contradictions partisans, le coup d'Etat du «nationaliste» Laurent Kabila.

Il ne manque pas de sujets à n'avoir pas reçu, jusqu'à aujourd'hui, la place dans la mémoire collective qu'ils méritent : le recul de la population congolaise sous le régime de terreur de Léopold II ; la répression des révoltes des années 1920 et 30 ; l'effort de guerre 1940-45 ; la révolution Hutu au Rwanda (1958-60) et la responsabilité belge dans la mise en opposition des Hutu et des Tutsi ; la collaboration belgo-américaine dans la lutte contre le premier gouvernement congolais ; les carnages parmi la population nationaliste dans les années suivant l'indépendance ; l'assassinat du dirigeant nationaliste Rwagasore (au Burundi) et la mort suspecte de Mutara (au Rwanda) ; le rôle de l'Union minière dans la sécession katangaise ; le rôle de la Belgique dans la répression des révoltes populaires de 1964-65 ; et d'autres encore. Compte tenu de la restauration qui se dessine aujourd'hui, il est improbable que ces thèmes reçoivent leur place dans le musée rénové de Tervueren qui doit être prêt pour 2010. Entendons le discours du ministre De Gucht à l'ouverture de *La mémoire du Congo* et, tout aussi significative, la protestation du Palais et du ministre d'alors, Michel, à propos d'un film documentaire critique de Peter Bate sur *le Congo de Léopold* (2004). Dans le sillage de la Commission Lumumba, l'annonce d'un Fonds Lumumba, qui devait soutenir la démocratie en Afrique centrale, reste un enfant mort-né. Il manque aussi d'un geste politiquement significatif, par lequel une place ou un bâtiment important recevrait, en Belgique, le nom de Patrice Lumumba. Il n'est pas encore question non plus d'une nouvelle loi sur les archives



qui améliorerait l'accès aux archives belges officielles pour les chercheurs. Et pas davantage de faire de la place pour des chercheurs africains dans les universités belges ou dans des programmes de recherche<sup>11</sup>.

Sur ce plan, il est naturellement illusoire d'attendre un soulagement de la part de l'élite. Karl Marx et Friedrich Engels l'avaient déjà écrit, il y a un siècle et demi : l'idéologie dominante est l'idéologie de la classe dominante. Une vue sur le cours de l'histoire est une partie essentielle de cette idéologie. L'élite qui a accaparé le Congo en 1908, mis par terre le premier gouvernement congolais en 1960, aidé Mobutu à prendre le pouvoir en 1965 et maintenu celui-ci en selle les décennies suivantes, tient toujours les rênes. Le personnel politique a naturellement été renouvelé, mais il s'agit toujours des mêmes institutions : les *holdings*, le gouvernement, la monarchie, le corps des officiers de l'armée. En outre, si le colonialisme peut bien être déclaré mort, le néo-colonialisme est quant à lui bien vivant. C'est de la plus grande signification pour un pays gigantesque, stratégiquement situé et pourvu d'un riche sous-sol. En fait, on peut dire des richesses du Congo ce que Henry Kissinger avait dit un jour du Moyen-Orient : *«le pétrole est trop important pour le laisser aux mains des Arabes»*. Dans un monde de rapaces, c'est une vraie malédiction : le Congo est tout simplement trop riche pour que l'Occident laisse ce pays tranquille.

---

11. La Commission Lumumba elle-même donna un exemple typique de ce qu'il ne faut pas faire. Des professeurs congolais comme Elikia M'Bokolo furent négligés. Un autre professeur congolais, Jean Omasombo Tshonda, reçut un rôle comme «expert ad hoc» ou «expert-adjoint». Mais c'était seulement un petit pagne, histoire de donner à la commission un cachet africain également. Omasombo n'eut aucun accès aux archives belges et ne participa pas aux délibérations des «vrais» experts. Omasombo lui-même n'épargna pas la trique à la commission : *«Ce fut pour moi l'occasion de faire l'expérience d'être un nègre (...) J'ai vraiment pu éprouver à quel point le regard colonial prévaut encore»*.



# L e c t u r e s

## ***Théâtre-Action 2, 1996 - 2006***

### **Théâtre(s) en résistance(s)**

Coll. sous la dir. de PAUL BIOT

Ed. du Cerisier, Cuesmes, 2006,  
420 pp. - 20 euros

Superbe recueil réalisé par les Editions du Cerisier, obstinément fidèles à leur engagement social, esthétique, politique : venant après le premier recueil paru en 1996, ce nouveau *Théâtre-Action* ratisse très large, et bêche profond dans les dix années écoulées. On y trouve des déclarations, des analyses, l'écho d'expériences nouvelles, des questions essentielles, des rappels pressants. Fadila Lanaan et Henri Ingberg figurent au générique à côté de praticiens/théoriciens comme Paul Biot ou Jean Louvet, comme Jean Delval ou Georges Vercheval, comme Jean-Marie Solt ou Patrick Duquesne.

C'est un hommage à *«tous ceux qui, dans une demi-obscurité, sans vraie reconnaissance des décideurs ni des médias, eurent à faire avancer l'action artistique dans son temps»*. C'est aussi le constat

de victoires sur l'exclusion, de combats féconds pour une culture de la résistance, de formidables démonstrations de créativité.

Les illustrations (notamment de Marina Puissant) et la présentation très soignée ajoutent au plaisir de la lecture.

**Rosine Lewin**

## ***La presse clandestine de Seraing 1940-1944***

sous la direction de  
MICHEL HANNOTTE

Ed. du Cerisier, Cuesmes, 2006,  
100 pp. - 13 euros

De 1940 à 1944, 293 gazettes clandestines ont été fabriquées et diffusées à Seraing, selon les recherches de l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale, dirigé par feu Michel Hannotte. Le même Institut avait présenté en 1966, au Centre culturel de Seraing, une exposition sur la

presse clandestine de l'entité résultant de la fusion des communes de Seraing, Ougrée, Jemeppe et Boncelles.

Le bilan est impressionnant, tant par la diversité des courants de la Résistance (de la *Churchill Gazette* aux *Cahiers rouges*), que par la précocité de l'action (*Radio Patacoye* naît à Ougrée en 1940) et par la ténacité déployée. Le prix payé a été élevé : morts en déportation ou fusillés, ils auront été nombreux à assumer jusqu'au bout leurs choix idéologiques ou politiques.

S'agissant de la précocité de l'action contre l'occupant, il importait de remonter aux années 1930, et l'équipe de l'IHOES l'a bien compris – le péril fasciste a été clairement perçu dans cette ardente région ouvrière – bien avant le 10 mai 40. Et on retrouve avec émotion le souvenir des combats en faveur de l'Espagne républicaine, des *meetings* contre Rex, des conférences analysant *Mein Kampf*.

Seraing aujourd'hui a cessé d'être la citadelle ouvrière par excellence. Elle reste une référence glorieuse. Et les films des frères Dardenne prolongent son rayonnement.

RL.

## La Belgique et le Congo

GUY VANTHEMSCHE

Nouvelle histoire de Belgique, vol. 4.  
Editions Complexe, 2007, 360 pp.

Guy Vanthemsche avait déjà montré sa perspicacité dans des études sur la sécurité sociale, les services publics, le chômage. Son dernier livre confirme l'originalité et la solidité de son travail d'historien.

Son propos : analyser l'empreinte de la Belgique sur le Congo, et inversement l'empreinte du Congo sur la Belgique. C'est une démarche nouvelle qui s'inscrit naturellement dans la Nouvelle histoire de Belgique. Professeur d'histoire contemporaine à la *Vrije Universiteit Brussel*, l'auteur ne connaît pas les tabous qui ont pesé sur la présentation du passé colonial de la Belgique. Ou plutôt, il les connaît mais il les démonte, de même qu'il casse (calmement) quelques vieux mythes. En ces temps de pensée unique, la lecture de ce livre est rafraîchissante.

L'ouvrage est découpé en cinq chapitres : origine du phénomène colonial en Belgique et développements jusqu'en 1960 ; le Congo et la politique intérieure de la Belgique ; le Congo et la politique extérieure de la

Belgique ; le Congo et l'économie belge ; la Belgique et le Congo indépendant. Le préfacier, J.-L. Vellut, s'il formule quelques réticences à suivre Vanthemsche dans toutes ses conclusions, estime sans ambages que le livre résulte d'une enquête documentaire exemplaire. Celle-ci a permis à l'auteur de cerner avec précision ce que furent les spécificités belges en matière coloniale, selon des modalités certes variables de 1908 à 1960, mais bâties sur une constante volonté de contrôle absolu et de méfiance tenace à l'égard de concurrents ou rivaux.

Confirmant le caractère exceptionnel de l'entreprise léopoldienne, ainsi que les talents manœuvriers du Roi-Souverain, Guy Vanthemsche souligne qu'«*En opposition avec son rôle constitutionnel, qui lui interdit toute action publique non couverte par la signature d'un ministre, le roi Léopold II impose le Congo sur la scène politique belge*». L'exemple du grand ancêtre semble avoir fasciné plusieurs de ses successeurs ; les initiatives politiques personnelles de Léopold III et de Baudouin n'ont pas manqué à propos du Congo, exprimant à certains moments des stratégies différentes de celles adoptées par le gouvernement. Cela dit, le Congo n'a eu qu'un impact relativement marginal sur le fonctionnement du Parlement et du gouvernement belges, en raison notamment du rôle prééminent d'acteurs privés, tels

le grand capital et l'Eglise. Ce n'est qu'à trois moments – en 1908, lors de l'annexion de «l'Etat indépendant», en 1940 avec la seconde guerre mondiale, et en 1960, avec la proclamation de la République du Congo – que le sort de la colonie a fait intrusion dans la vie politique belge. La gestion coloniale belge avait, à dessein, un caractère feutré. Le terrain congolais est occupé par les grandes entreprises et les missions qui «*se trouvent souvent en situation de sous-traitance ou de délégation vis-à-vis des autorités politiques*». A Bruxelles, une poignée d'hommes d'affaires et quelques ecclésiastiques importants disposent d'un accès privilégié à l'élaboration de la politique coloniale, qui se produit la plupart du temps en «petit comité». Sur le plan de la politique extérieure de la Belgique, l'auteur analyse le paradoxe de la petite-nation-dotée-d'un-grand-empire, et la mythologie d'une glorieuse mère-patrie. Il montre d'abord que si la Belgique a accédé au rôle de puissance coloniale, c'est en raison de circonstances fortuites et passagères et non en raison d'un projet formulé et poursuivi en tant que nation. Il souligne par ailleurs que la stature internationale que lui a valu sa domination sur le Congo n'a pas été sans inconvénients pour la Belgique. Bien des suspicions ont pesé sur ses aptitudes colonisatrices, et l'anticolonialisme



ambigu des *USA* a inquiété Bruxelles, surtout pendant et après la seconde guerre mondiale. C'est dans l'enceinte de l'ONU que la méfiance belge à l'égard d'immixtions étrangères ou à l'égard d'une internationalisation des colonies s'est manifestée le plus nettement, sans succès d'ailleurs. Au début des années 1950, une «*thèse belge*», défendue essentiellement par F. Van Langenhove, secrétaire général aux Affaires étrangères, et P. Ryckmans, gouverneur général honoraire du Congo belge, fait parler d'elle aux Nations Unies. Elle conteste les objectifs d'une Commission de l'ONU, dite des renseignements, dans laquelle les représentants de la Belgique voient un instrument de l'anti-colonialisme et donc une menace pour «*la souveraineté*» du Congo belge. Vigoureusement soutenue en 1952 par le ministre des Colonies Wigny, elle aboutira à un isolement de la Belgique, car la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ont témoigné d'une tiédeur croissante pour la thèse belge. Le caractère idéologique de cette tentative ne fait pas de doute pour Guy Vantemsche.

L'indépendance du Congo a-t-elle eu pour la Belgique les conséquences catastrophiques annoncées par certains ? S'il est évident pour Vantemsche que la colonisation belge a été entreprise pour faire des bénéfices

et que les entreprises qui s'y sont établies y sont restées parce qu'elles en engrangeaient, il rappelle que «*la mère-patrie s'est montrée particulièrement avare en moyens publics pour sa pupille*». Car c'est le Congo lui-même qui a fourni l'essentiel de ces moyens. A bien des égards – politique monétaire, emprunts – la Belgique n'a pas hésité à faire passer ses intérêts propres avant ceux du Congo, constate GV. Bien des questions restent encore sans réponse sur le repositionnement dans l'économie belge après 1960 des *holdings* – à commencer par la toute-puissante Société Générale, qui en quelques années à peine avait construit un véritable conglomerat d'entreprises orientées vers le Congo. Autre question : l'effort d'investissement du secteur privé au Congo a-t-il dynamisé ou plutôt freiné l'économie belge ? En tout état de cause, la présence belge a été marquée par un décrochage progressif, qui s'est déroulé par paliers et de façon différenciée selon les activités. Fuite de capitaux privés dès l'annonce de l'indépendance, ensuite arrêt des investissements par pans entiers et chute des flux commerciaux, quasi éteints au cours des années 1990.

A partir du 30 juin 1960, le Congo proclamé indépendant relève des compétences du ministère des Affaires étrangères. Officiellement,

«toutes les clés» du pays ont été remises aux Congolais, lors des deux Tables rondes de 1960. En fait, les Belges restent maîtres de l'emploi de ces clés, via des «conseillers» placés aux endroits décisifs. Or le Congo se trouve «au centre du jeu des grandes puissances. Les Etats-Unis veulent maintenir l'ancienne colonie belge dans leur sphère d'influence». La sécession katangaise est accomplie en juillet, «soutenue par de puissants relais à Bruxelles». Tshombé apparaît à certains dirigeants occidentaux comme la meilleure carte à jouer. La carte suivante s'appellera Mobutu et, toujours sous couleur d'un rempart contre le communisme en Afrique, elle durera jusque 1997, condamnant le Congo à un «coma étatique». Les mises en garde n'ont cependant pas manqué. GV. rappelle le rapport confidentiel établi en 1982 par un expert allemand, Erwin Blumenthal, et destiné au Fonds monétaire international. Il dénonce le système de corruption et de pillage des fonds publics ainsi que l'impossibilité de contrôle des fraudes. Autant en a emporté le vent !

Vanthemscche analyse la «diplomatie cyclothymique» déployée par la Belgique à l'égard de Mobutu. Celui-ci est jugé d'abord «modelable» puis, à partir des années 66/67, «incontournable» (et même «aimable», selon W. Martens) à Bruxelles, avant qu'on ne se décide enfin à une certaine distanciation.

Pour comprendre les ressorts des relations particulières entre Mobutu et Baudouin (ils ont eu des contacts directs, par-dessus les canaux officiels, pendant les années 1970), il faudra attendre l'ouverture des archives royales, estime l'auteur. On peut présumer qu'il y aura beaucoup de pain sur la planche des historiens demain et après-demain.

D'ici là, le travail de GV. apporte sur les spécificités de l'action coloniale de la Belgique d'importantes précisions et quelques éclatantes confirmations. Il ne laissera personne indifférent.

RL.

### **Capital contre travail L'offensive sur les salaires**

XAVIER DUPRET, HENRI HOUBEN  
ET ERIK RYDBERG

Greséa/Couleur Livres,  
Bruxelles/Charleroi, 2007 - 96 pp.

La publication de cette plaquette fait suite à un cycle de formation de la CNE-Industrie de 2006, à l'animation duquel le Greséa et les auteurs – qui en font partie – ont été associés.

«Informer et s'indigner, conscientiser et mobiliser», l'ambition de la formation CNE

est également celle de l'ouvrage et est résumée en préface. Le ton de celui-ci reflète assez l'ambiance d'une discussion avec des délégués syndicaux : il s'agissait d'actualiser des lignes d'analyse, et en l'occurrence de prendre position dans la perspective de l'Accord interprofessionnel 2007-2008, et de le faire dans un langage clair.

Le souci de la bataille des mots, et donc des idées, traverse ainsi tous les chapitres : le titre de la publication en est le reflet, il est nécessaire de résis-

ter au flot de sirop produit par le patronat, ses collaborateurs, partisans et relais médiatiques et intellectuels.

Concrètement, il s'agit desdits «*pactes*», de «*compétitivité*», des jeunes et des vieux à «*activer*» et à «*flexibiliser*», ... tous discours visant à augmenter la pression sur les salaires directs et indirects. Les notions et opérations sont mises en perspective et présentées en sept brefs chapitres, pour résister et mobiliser. A mettre dans toutes les mains.

**Michel Godard**





Les Cahiers Marxistes  
sont déposés dans  
les librairies suivantes:

- Abélard Bouquinerie  
rue F. Dons, 5 - 1050 Bruxelles (ULB)
- Agora Louvain-la-Neuve  
Agora 11 - 1348 Louvain-la-Neuve
- A Livre Ouvert  
rue Saint-Lambert, 116 - 1200 BRuxelles
- La Dérive  
Grand'Place 10 - 4500 Huy
- Filigranes  
av. des ARTs, 39 - 1000 Bruxelles
- Shop 171 vzw-asbl  
bd. Lemonnier, 171 - 1000 Bruxelles
- Librairie André Leto  
rue d'Havré, 35 - 7000 Mons
- Entre-Temps (Barricade)  
rue Pierreuse, 19 - 4000 Liège
- Libris Toison d'Or  
av. de la Toison d'Or, 40-42 - 1060 Bruxelles
- Point-Virgule  
rue Lelièvre, 1 - 5000 Namur
- Presse Universitaires de Bruxelles  
av. Paul Héger, 42 - 1050 Bruxelles
- Tropismes  
galerie des Princes, 11 - 1000 Bruxelles
- Wallonie-Bruxelles  
rue Quincampoix, 46 - F-75004 Paris

REVUE BIMESTRIELLE

Editeur responsable: Pierre Gillis

**Geuros**

6, rue N-D-de-Barmaire  
7000 Mons

Dépot: Bruxelles X

ISSN: 0591-0633

Production, propriété & copyright

FREE: mouvement d'éducation  
permanente non reconnu par la CFWIS

Membre de l'association des Revues  
Scientifiques & Culturelles